



Études économiques de l'OCDE MEXIQUE

MAI 2019 (VERSION ABRÉGÉE)



Études économiques de l'OCDE : Mexique 2019 (version abrégée)

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2019), *Études économiques de l'OCDE : Mexique 2019 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4ce8eb1a-fr>.

ISBN 978-92-64-76525-2 (pdf)

Études économiques de l'OCDE
ISSN 0304-3363 (imprimé)
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Mexique
ISSN 1995-3674 (imprimé)
ISSN 1999-0731 (en ligne)

Crédits photo : Couverture © iStockphoto.com/M.

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2019

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

Résumé

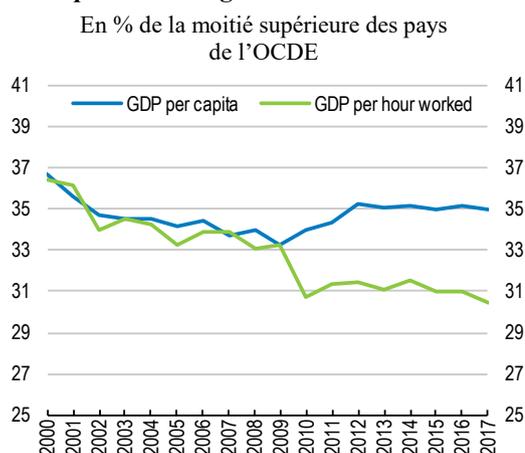
La croissance, modérée, s'appuie sur des fondements macroéconomiques solides

L'adhésion aux objectifs budgétaires, une saine gestion de la dette, la flexibilité du taux de change et une orientation appropriée de la politique monétaire ont favorisé une croissance modérée en dépit de plusieurs facteurs d'adversité.

L'intégration aux chaînes de valeur mondiales est le fer de lance d'une croissance robuste des exportations tandis que le redressement des salaires réels, l'ampleur des envois de fonds de la main-d'œuvre émigrée et l'expansion du crédit ont soutenu la consommation. Le repli de la production de pétrole continue de peser sur l'économie et les recettes publiques. L'investissement reste atone, signe d'incertitudes politiques tant sur le plan national qu'international, mais aussi d'un assainissement des finances publiques qui a permis d'enrayer l'augmentation de la dette publique dans un contexte marqué par le rôle de redistribution, généralement faible, de la politique budgétaire.

Le rythme modéré de la croissance n'a pas permis d'améliorer les niveaux de vie relatifs, ce qui tient à la faiblesse des gains de productivité, eux-mêmes dépendant de la médiocrité des résultats scolaires, de la faiblesse de l'État de droit, des obstacles à la concurrence et de la généralisation de l'économie informelle. Bon nombre des réformes récentes destinées à ouvrir l'économie doivent encore porter leurs fruits étant donné que leurs effets demandent du temps pour se concrétiser, que leur déploiement est toujours en cours et que les réformes institutionnelles se font attendre.

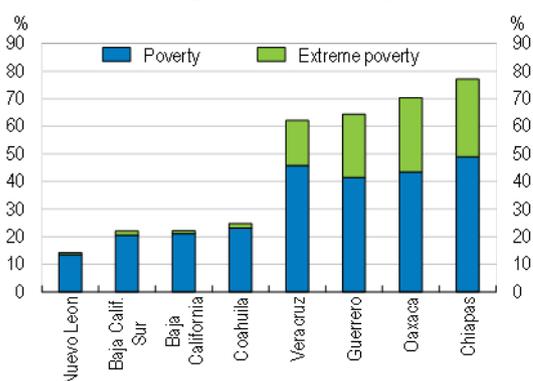
Graphique A. La faiblesse de la productivité bloque la convergence des niveaux de vie



Source : OCDE, Base de données sur la productivité.

Une ligne de partage, qui se creuse toujours plus entre une économie plus productive et moderne au nord et au centre du pays, et une économie plus traditionnelle au sud, renforce les inégalités. Malgré une hausse des dépenses sociales, la pauvreté et les inégalités prédominent. Il faut parvenir à une plus grande égalité des chances en faveur des femmes et de la population autochtone pour corriger les fortes disparités observées dans les niveaux de bien-être.

Graphique B. Les taux de pauvreté sont élevés et très inégaux entre les régions



Source : CONEVAL.

La croissance va s'affermir modérément à moyen terme. L'investissement va se redresser en prenant appui sur les projets d'infrastructure prévus, complétés par des dispositions institutionnelles propices à l'investissement privé. La consommation intérieure sera soutenue par la revalorisation du salaire

minimum, le faible niveau de chômage qui perdure et l'ampleur des envois de fonds de la main-d'œuvre émigrée. Les exportations continueront de soutenir l'économie, bien qu'à un rythme plus lent.

Tableau A. La croissance va s'affermir modérément

	2017	2018	2019	2020
	% change, volume (2013 prices)			
GDP at market prices	2.3	2.0	1.6	2.0
Private consumption	3.4	2.2	1.3	2.2
Government consumption	1.0	1.4	-0.6	0.3
Gross fixed capital formation	-1.6	0.6	-1.8	2.2
Exports of goods and services	4.0	5.7	2.9	4.9
Imports of goods and services	6.7	6.2	4.2	4.5
Consumer price index	6.0	4.9	3.8	3.6
Current account bal. (% GDP)	-1.7	-1.8	-1.9	-1.8

Les risques de divergence par rapport à ces perspectives sont considérables. La mise en œuvre rapide des projets d'investissement visant à dynamiser la production dans le secteur pétrolier devrait permettre d'augmenter les exportations et de réduire le déficit commercial énergétique, mais l'objectif consistant à doper la production pétrolière du volume prévu nécessitera vraisemblablement des investissements privés supplémentaires. Un engagement ferme à lutter contre la criminalité et la corruption généralisée pourrait instaurer un climat plus propice à l'activité économique. En revanche, des incertitudes quant aux politiques publiques qui seront menées, y compris dans le contexte de la nécessité, pour toutes les parties, de ratifier le nouvel accord commercial entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, mais aussi un ralentissement de l'économie mondiale et l'exacerbation des tensions commerciales, auraient pour effet de brider les exportations et de contracter les investissements privés.

Le système de prélèvements et de prestations pourrait soutenir plus vigoureusement la croissance et l'équité

L'orientation de la politique budgétaire est appropriée face au niveau élevé de la dette. Au fil du temps, celle-ci devrait s'inscrire dans une trajectoire de baisse avec une marge de manœuvre budgétaire qui s'agrandira au fur et à mesure de l'augmentation des recettes.

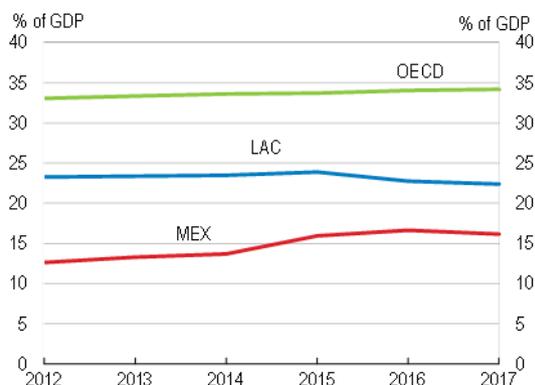
Il faudrait lever plus d'impôts au fil du temps. La réforme fiscale de 2014 a permis d'augmenter les recettes hors secteur pétrolier, mais les recettes fiscales du Mexique demeurent, en moyenne, inférieures à celles levées dans l'OCDE et dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Qui plus est, cette réforme ne s'est guère attaquée aux inégalités de revenu disponible. Globalement, le faible niveau de la levée d'impôts bride les dépenses sociales et l'investissement dans les projets d'infrastructure. Une marge de progrès existe pour améliorer le ratio impôt/PIB de manière inclusive, en élargissant la base d'imposition et en poursuivant la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, mais aussi en renforçant l'administration fiscale au niveau de l'État fédéral et des États fédérés. Des recettes de TVA supplémentaires pourraient être levées en appliquant le taux normal de façon plus systématique tout en mettant en place des aides ciblant les plus pauvres. Concernant l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le seuil d'entrée dans la tranche supérieure du barème est relativement élevé, et les nombreux allègements et exonérations bénéficient aux plus hauts revenus.

Les relations au titre du fédéralisme budgétaire affectent la qualité et l'efficacité de la prestation des services publics. Le mécanisme actuel de péréquation budgétaire n'a pas favorisé la convergence régionale ni réduit les inégalités entre les États. Une clarification du périmètre de compétences de chaque échelon de l'administration et une meilleure adéquation entre la prestation des services et la levée des ressources permettraient de rendre les administrations des États et les autorités locales plus comptables de leur action et d'augmenter la levée d'impôts.

Les programmes sociaux sont pléthoriques et ne ciblent pas toujours les plus pauvres. L'utilisation de la base de données intégrée sur les bénéficiaires de prestations sociales (SISI) et le rapprochement de ces informations avec celles du recensement social pourraient permettre de détecter les cas d'exclusion de droits et les doublons parmi les bénéficiaires, les cas de dénuement matériel parmi les

ménages et les chevauchements entre programmes sociaux. Des ressources seraient ainsi dégagées pour que les besoins des plus vulnérables soient pris en charge. En outre, réduire l'émiettement dans la prestation des services de santé et les régimes de retraite permettrait d'améliorer la qualité du service et l'équité, ainsi que la viabilité des finances publiques.

Graphique C. Les recettes fiscales sont modestes



Source : (OCDE), *Global Revenue Statistics* (base de données).

Renforcer la qualité des institutions

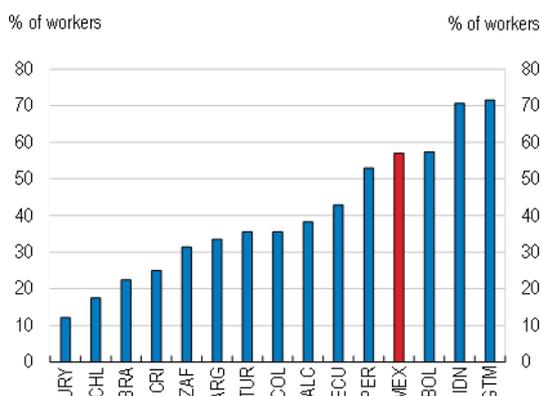
Les indicateurs de l'État de droit et de la qualité des institutions au Mexique sont faibles et se sont détériorés, portant un préjudice considérable aux populations pauvres. L'impunité prend des proportions extrêmes, les crimes violents sont en nombre sans cesse croissant et les efforts de lutte contre la corruption sont timides en comparaison non seulement des pays de l'OCDE, mais également des pays d'Amérique latine et d'Asie. La criminalité fait payer un lourd tribut et son incidence varie fortement selon les régions, creusant un peu plus les disparités régionales dans les niveaux de bien-être.

De toutes les réformes structurelles, l'amélioration de la qualité institutionnelle serait celle qui bénéficierait le plus à la croissance et renforcerait l'impact de toutes les autres réformes. La corruption nuit au climat des affaires, à l'efficacité de la dépense publique et à la confiance dans le secteur public.

La mise en œuvre du Système national anticorruption (SNA) et des systèmes correspondants au niveau local devrait être menée à son terme. Les mesures récentes portant sur la création d'autorités indépendantes de la concurrence et d'instances de réglementation sectorielles sont allées dans le bon sens. L'autonomie de ces entités devrait être préservée tandis que leur dotation en ressources devrait être suffisante pour leur permettre de s'acquitter de leur mandat avec efficacité et de continuer à développer leurs capacités.

Libérer le potentiel de productivité et d'inclusivité de l'économie

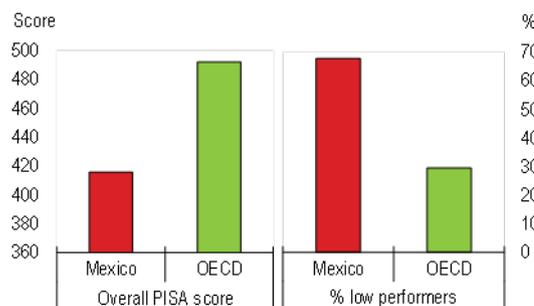
L'ampleur persistante de l'économie informelle au Mexique pèse sur la croissance de la productivité et sur la capacité des finances publiques à servir des prestations et à redistribuer. Elle alimente également les inégalités de revenu et nuit à l'égalité des chances. Les déterminants de l'économie informelle sont multiples et complexes. Le développement d'un dispositif de protection universelle, allié à la faiblesse des avantages liés à la régularisation, réduit le pouvoir d'attraction de l'emploi déclaré. La segmentation de l'offre de services sociaux en fonction du statut au regard de l'emploi devrait être réduite progressivement, tandis que les avantages liés à la régularisation devraient être renforcés. Diminuer le coût, élevé et incertain, du licenciement des salariés du secteur formel et instaurer un régime d'assurance chômage inciteraient davantage à la création d'emplois formels, tout en apportant une meilleure réponse à l'impact négatif que représente la perte de leur emploi pour les salariés concernés. La législation pourrait être mieux respectée en intégrant l'administration fiscale et les services de la protection sociale. Enfin, les cotisations sociales de la main-d'œuvre peu qualifiée pourraient être allégées.

Graphique D. L'emploi informel persiste à des niveaux élevés

Source : Base de données SEDLAC et INEGI (Institut national de statistique et de géographie).

Si les services de l'éducation se sont développés, la médiocrité des résultats scolaires freine la croissance de la productivité et fait perdurer les inégalités et l'emploi informel. Les dépenses d'éducation devraient être recentrées sur l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire, cependant qu'il faudrait faire davantage pour accroître les capacités d'accueil dans les quartiers pauvres et accompagner les enfants issus de milieux défavorisés. Développer la qualité des structures d'accueil et d'éducation des jeunes enfants et en faciliter l'accès aux enfants des quartiers défavorisés, dans les régions où ces structures sont peu développées, seraient un moyen d'un bon rapport coût-efficacité pour dynamiser les résultats scolaires et, *in fine*, la productivité, tout en réduisant aussi les inégalités. Ces mesures permettraient aussi d'augmenter le taux d'activité des femmes, l'un des plus faibles de l'OCDE. Les infrastructures et le matériel pédagogique pourraient être améliorés. Étant donné le nombre de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés ni en formation, en particulier parmi les femmes, il y a lieu de se féliciter des projets du gouvernement, qui veut mettre en place un ambitieux programme de stages. Ce programme devra garantir une forte participation féminine et ses résultats, en termes de créations d'emplois stables dans le secteur formel, devront être évalués afin que ces stages soient repris et développés plus avant dans un

programme d'enseignement et de formation professionnels (EFP).

Graphique E. Les résultats au PISA sont médiocres

Source : OCDE, Base de données PISA.

La prise en compte des préoccupations environnementales dans l'élaboration des politiques publiques peut grandement améliorer la situation économique et l'environnement. La réforme de la gouvernance des grandes métropoles donnerait aux administrations locales la possibilité d'intégrer les questions d'aménagement du territoire, de transports publics et de logement dans leurs projets d'urbanisme, permettant ainsi de gagner en productivité et de réduire la congestion des réseaux et la pollution de l'air dont les ménages les plus modestes sont les premiers à souffrir.

PRINCIPAUX ENJEUX	PRINCIPALES RECOMMANDATIONS
Préserver un cadre macroéconomique solide et trouver les ressources nécessaires pour une croissance plus équitable	
La dette publique se situe dans une fourchette haute pour une économie émergente.	Conserver une orientation budgétaire prudente pour maintenir le ratio dette/PIB à un niveau stable et envisager de le faire baisser à moyen terme.
L'inflation persiste au-delà de l'objectif visé.	Conserver l'orientation actuelle de la politique monétaire pour juguler l'inflation.
Le secteur bancaire est concentré, le coût du crédit et les primes de risque sont d'un niveau élevé. L'inclusion financière demeure peu développée.	Monter en régime dans les initiatives menées actuellement pour renforcer l'inclusion financière, la culture financière et la concurrence. Assurer un suivi du bilan de ces mesures. Faire progressivement en sorte que toutes les prestations des services sociaux aux ménages soient virées sur des comptes bancaires ou via des moyens électroniques.
La levée de l'impôt est faible. L'étroitesse de la base d'imposition et l'ampleur de la fraude fiscale limitent les ressources collectées pour financer les besoins d'investissement en infrastructures et les politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités.	Élaborer une réforme fiscale complète à mettre en œuvre à moyen terme. Élargir la base d'imposition à la TVA en diminuant les exonérations et en supprimant les taux réduits, tout en assurant une compensation des plus pauvres par des aides ciblées. Accroître la progressivité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en abaissant le seuil d'entrée dans la tranche supérieure du barème, et réduire encore le nombre de déductions fiscales ou les transformer en crédits d'impôt. Constituer un registre national de la propriété pour développer la fiscalité périodique sur la propriété immobilière.
Les dépenses sociales sont faibles alors que des doublons et des déperditions dans les programmes d'aide sociale aboutissent à des inefficiences.	Continuer de réduire les doublons parmi les bénéficiaires et les chevauchements entre programmes sociaux, et en étendre le bénéfice aux populations pauvres ne percevant pas de prestations sociales.
Le cadre budgétaire est solide, mais pourrait gagner en transparence et en responsabilité.	Mettre en place un conseil budgétaire non partisan, indépendant et doté de moyens adéquats, conformément aux principes de l'OCDE.
Le cadre du fédéralisme budgétaire n'incite guère les administrations locales à accroître leur levée d'impôts et aboutit à une mauvaise qualité des dépenses sociales au niveau infranational.	Réviser la législation (<i>Ley de Coordinación Fiscal</i>) pour redéfinir et clarifier le périmètre de compétences pour la prestation des services publics des trois échelons de l'administration et supprimer les chevauchements. Renforcer les capacités et professionnaliser la fonction publique au niveau des États fédérés et des municipalités.
L'administration fiscale est peu dotée en capacités.	Continuer de renforcer l'administration fiscale en la dotant d'effectifs et de moyens suffisants et en améliorant sa capacité d'utilisation des technologies. Connecter entre elles les bases de données de l'administration fiscale (SAT) et de la protection sociale pour améliorer les capacités de supervision et le respect des obligations fiscales.
Renforcer la croissance et inclusive	
Le taux d'activité des femmes est faible.	Développer l'accès à des structures de qualité et de prix abordable pour l'accueil des jeunes enfants. Allonger la durée d'accueil journalière des trois à cinq ans dans les structures préscolaires. Faire baisser les taux de décrochage scolaire parmi les filles.
En dépit d'avancées notables dans la promotion de l'intégrité, la corruption demeure généralisée. Les taux de criminalité élevés sont un frein à l'activité économique et au bien-être, et ont une incidence particulièrement forte sur les pauvres et les femmes.	Mener à bien le déploiement du Système national anticorruption et des systèmes locaux correspondants et en suivre les résultats. Au besoin, envisager la création d'une agence spécialisée indépendante de lutte contre la corruption, qui prenne en compte la structure fédérale de l'État. Ne pas relâcher les efforts de lutte contre la criminalité et l'impunité.
Malgré des réformes d'envergure, la concurrence demeure peu développée.	Veiller à ce que les autorités de la concurrence et les instances de réglementation sectorielles soient dotées des ressources et de l'indépendance nécessaires pour s'acquitter efficacement de leur mission.

L'économie informelle est très répandue et aboutit à une très mauvaise allocation des ressources, à une faible productivité et à un accès limité aux services sociaux	<p>Abaisser les cotisations de sécurité sociale sur les bas salaires. Accélérer l'application de cette mesure.</p> <p>Déployer une stratégie coordonnée pour lutter contre l'économie informelle en allégeant les formalités administratives liées à l'exercice d'une activité, ce qui inclut également de réduire le coût du respect des obligations fiscales et les coûts de licenciement, tout en montant en régime dans les dispositifs de protection sociale.</p> <p>Montrer l'exemple en réduisant progressivement le nombre de travailleurs non déclarés dans le secteur public.</p>
Les résultats scolaires sont médiocres et alimentent des inégalités criantes et persistantes, en même temps qu'ils empêchent de gagner en productivité.	<p>Améliorer la qualité et l'accès aux services d'éducation et d'accueil de jeunes enfants et dissocier cet accès du statut des parents au regard de l'emploi.</p> <p>Continuer à développer l'enseignement et la formation professionnels (EFP), dresser un bilan des programmes de stages et encourager la participation de femmes à ces programmes.</p>
La forte pollution dans les métropoles génère des taux de maladies et de mortalité plus élevés, en particulier parmi les populations pauvres ; fortement liée à l'usage de la voiture, la pollution réduit la productivité.	<p>Permettre aux municipalités d'instituer, de leur propre initiative, des mécanismes communs de gouvernance des métropoles, notamment entre les autorités chargées des transports urbains, et les encourager dans ce sens.</p> <p>Investir dans des systèmes intégrés de transports publics, en s'attachant à améliorer leur accessibilité dans les zones défavorisées.</p>
Au vu des politiques actuelles, le Mexique ne pourra sans doute pas tenir ses objectifs de réduction d'émissions de CO ₂ . L'utilisation de combustibles fossiles contribue à la pollution de l'air.	<p>Relever progressivement et en toute transparence la taxe carbone, éliminer les exonérations et les taux réduits et prévoir des mesures de compensation pour les plus pauvres.</p> <p>Reprendre les enchères à long terme pour favoriser l'offre d'énergies renouvelables en indexant leur prix sur les prix du marché.</p>

Principaux éclairages sur l'action publique

L'expansion économique modérée des deux dernières décennies a été étayée par la manne pétrolière, la croissance de la population d'âge actif, ainsi que par les politiques d'ouverture aux échanges et à l'investissement. Un cadre macroéconomique solide a garanti la discipline budgétaire, réduit l'inflation et permis au Mexique de bien résister à différents chocs subis par les cours des produits de base et les économies de marché émergentes (Graphique 1). La production de pétrole a diminué, reculant de 9 % à 4 % du produit intérieur brut (PIB), et de 16 % à 6 % des exportations totales au cours des dix dernières années.

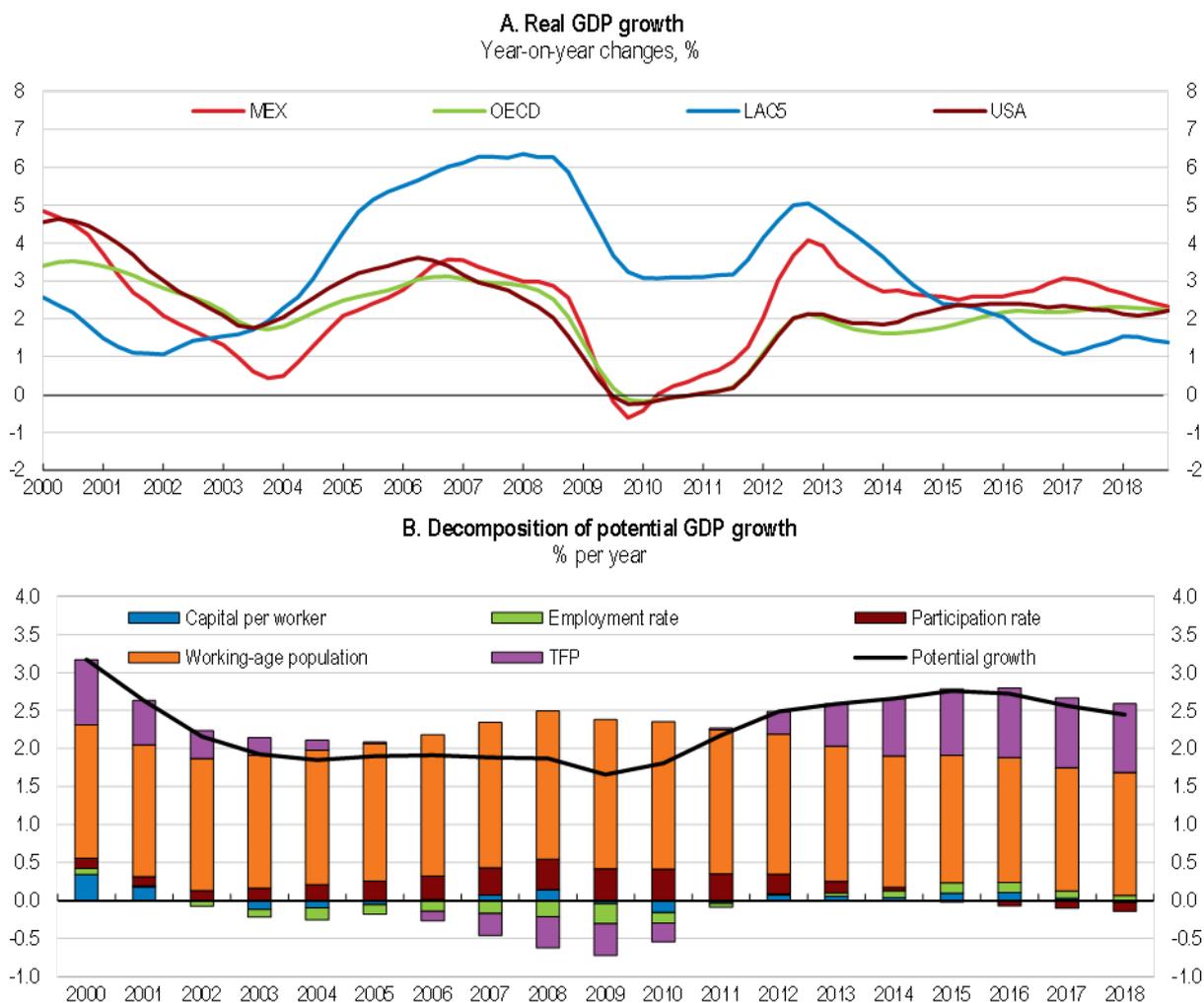
Grâce à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le Mexique est devenu une plaque tournante industrielle en approfondissant son intégration dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), et la part des exportations est passée de 19 % de son PIB en 1990 à 38 % en 2017. Les articles manufacturés représentent 80 % de ses exportations et sont essentiellement destinés aux États-Unis (Graphique 2), malgré une vive concurrence de la Chine (Araújo, Chaloux and Haugh, 2018^[1]). Si les exportations de produits de moyenne technologie prédominent encore dans les exportations de biens, la part des hautes technologies et des biens plus complexes augmente au fil du temps et, comme dans d'autres pays, c'est le développement des relations commerciales actuelles qui tire la croissance des exportations (Araújo and Hitschfeld Arriagada, 2019^[2]). Bien que le Mexique soit bien intégré aux chaînes de valeur mondiales si l'on considère sa participation en amont, la part de la valeur ajoutée mexicaine entrant dans la demande extérieure (participation en aval) demeure inférieure à celle de pays comparables. Les exportations de services sont également à la traîne et la proportion d'entreprises participant aux CVM est faible comparativement à d'autres pays.

Les envois de fonds des travailleurs partis à l'étranger ont augmenté à un rythme vigoureux ces trois dernières années, venant ainsi à l'appui de la balance des paiements courants et de la consommation privée, en particulier des familles modestes. En 2018, ces versements se sont établis à 33 000 millions USD au total, atteignant ainsi un nouveau montant record. Représentant près de 3 % du PIB, les envois de fonds par habitant ont augmenté considérablement au fil du temps (Graphique 3). En 2018, 94 % de ces fonds provenaient des États-Unis. Très concentrés géographiquement, ils proviennent principalement, pour environ la moitié de leur montant, de sept États fédérés. Au Mexique, les fonds ainsi envoyés sont employés à des créations d'entreprises ou au soutien de leur développement (Finkelstein Shapiro and Mandelman, 2016^[3]), et selon des données d'observation, ils sont utilisés comme élément d'une stratégie des ménages cherchant à générer des revenus plus qu'ils ne favorisent une réduction de l'offre de main-d'œuvre (Cox-Edwards and Rodríguez-Oreggia, 2009^[4]). On observe également que ces envois de fonds depuis l'étranger vont de pair avec une hausse de la fréquentation scolaire et avec une diminution du travail infantile (Alcaraz, Chiquiar and Salcedo, 2012^[5]).

En dépit d'une croissance modérée, le Mexique n'a cependant pas convergé vers les pays à plus haut niveau de vie, et l'écart de PIB par habitant qui le sépare de la moyenne de l'OCDE et des États-Unis ne s'est pas réduit (Graphique 4). La taille de l'économie informelle reste

considérable, puisqu'elle représente près de 60 % des emplois et environ un quart du PIB. Les inégalités et la pauvreté n'ont que modérément reculé, et l'on observe d'amples écarts entre régions tandis que la pauvreté frappe de manière disproportionnée la population autochtone (Graphique 5 , Graphique 6).

Graphique 1. La démographie a été le principal moteur de la croissance



Note : Le sigle ALC-5 désigne la moyenne simple des données relatives aux 5 pays de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) suivants : l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie et le Costa Rica. Dans la partie A du graphique, les données correspondent à une moyenne mobile sur 3 ans.

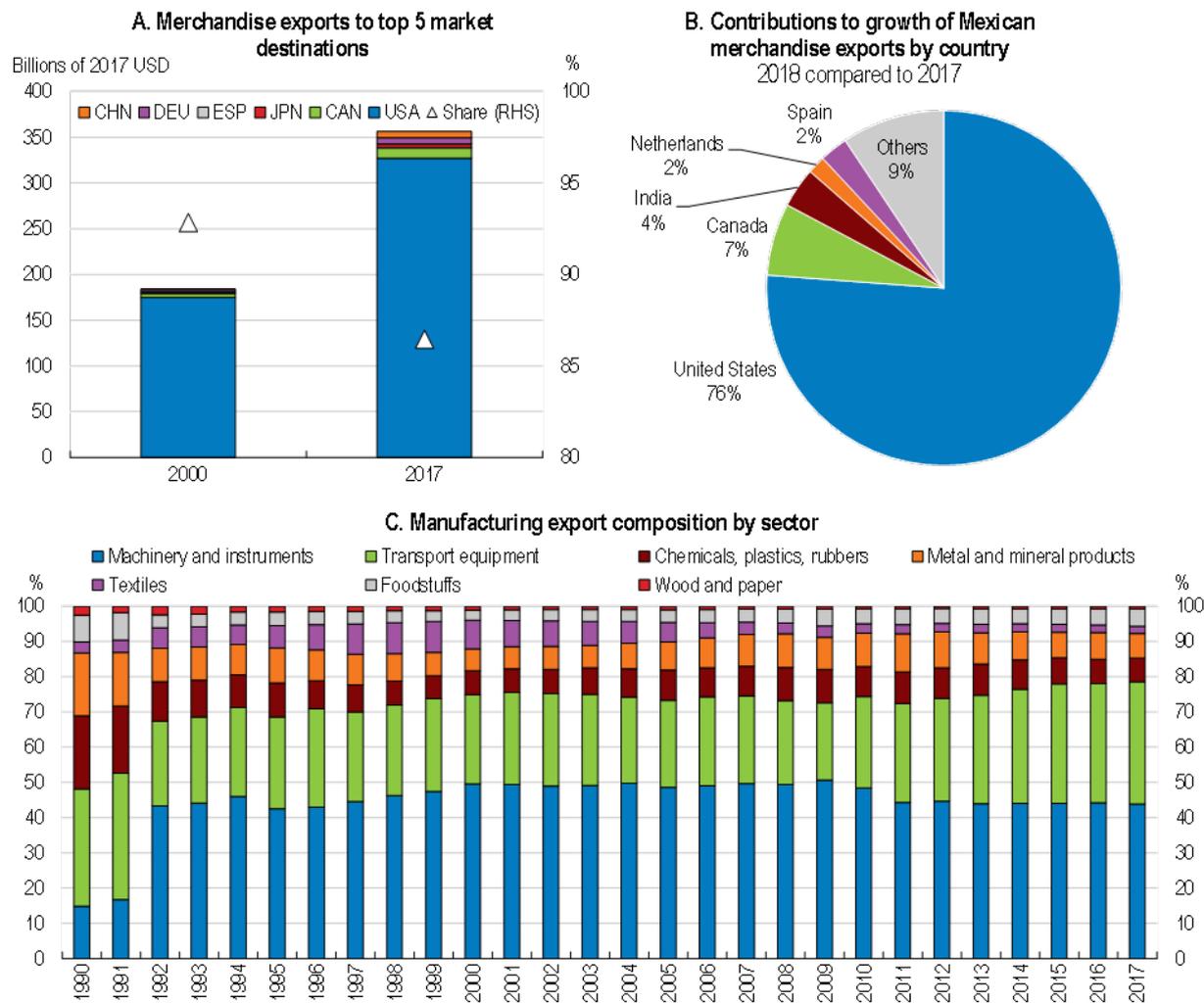
Sources : Base de données analytique de l'OCDE ; et OCDE, Base de données sur la démographie et la population.

Les inégalités hommes-femmes demeurent profondes au Mexique et le faible taux d'activité des femmes constitue un potentiel inexploité pour accélérer la croissance, soulager la pauvreté et améliorer le bien-être des femmes (Chapitre 1). Si le pays a quelque peu progressé en direction d'une plus forte activité féminine depuis le début des années 1990, son taux actuel, de 47 %, est l'un des plus faibles de l'OCDE (Graphique 7) et se situe nettement en deçà du taux d'activité masculine, de 82 % au Mexique. De nombreux obstacles s'opposent à l'insertion des Mexicaines dans la main-d'œuvre. Plus

d'un tiers d'entre elles abandonnent l'école et ne sont ni en emploi, ni scolarisées ni en formation (NEET), contre 10 % des hommes. Ces chiffres non seulement hypothèquent leurs chances de trouver un emploi de qualité dans le secteur formel mais creusent également l'écart de rémunération entre hommes et femmes. Même si les normes culturelles jouent un rôle, un haut niveau d'insécurité affecte en particulier les femmes en particulier (Graphique 8). La proportion de mères de famille qui travaillent est faible, en partie du fait que la durée du travail est généralement longue et faute de pouvoir accéder à des structures de qualité et d'un prix abordable pour l'accueil des jeunes enfants, en particulier des moins de trois ans. Le développement d'une offre de services d'éducation et d'accueil de jeunes enfants (EAJE), qui soit de qualité et financièrement accessible à tous, devrait être une priorité car cette mesure présente un double avantage : celui d'améliorer les résultats et l'équité dans le système éducatif et celui de faciliter l'insertion des femmes sur le marché du travail.

On observe par ailleurs des différences hommes-femmes dans l'accès aux services financiers, ce qui constitue également une entrave à l'initiative économique des femmes (OECD, 2017^[6]). Les femmes exerçant à titre indépendant travaillent généralement pour leur propre compte, sont très rarement employeurs et créent leur activité à une échelle modeste et dans un nombre limité de secteurs (OECD et al., 2014^[7]). Des différences frappantes sont observables dans un large éventail d'indicateurs d'inclusion financière, notamment la détention d'actifs, le recours à des services d'assurance et la possession d'un compte épargne-retraite, ce dernier exposant les femmes à l'âge de la vieillesse à un risque de pauvreté supérieur à celui des hommes. L'égalité entre les sexes est l'un des trois axes du Plan national pour le développement (Encadré 1). À l'avenir, il conviendrait que les programmes en cours pour approfondir l'inclusion et la culture financières comportent une dimension hommes-femmes et que les progrès réalisés fassent l'objet d'un suivi.

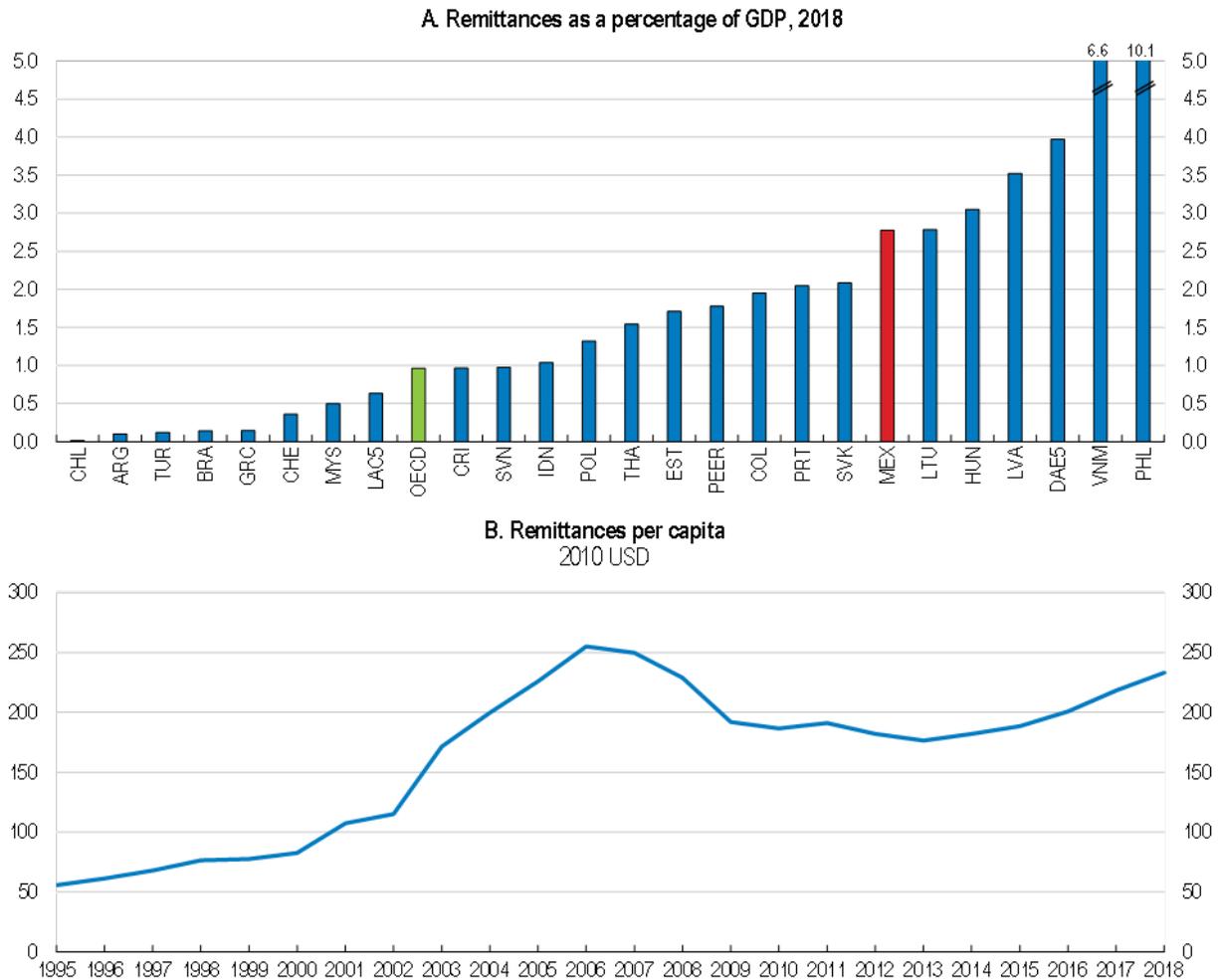
Graphique 2. Les exportations à destination des États-Unis sont le moteur de la croissance totale des exportations



Note : La partie B du graphique indique les contributions des marchés d'exportation aux variations du solde des échanges de marchandises.

Sources : Araújo et Hitschfeld Arriagada (2019^[8]) ; calculs de l'OCDE fondés sur des données de la Banque du Mexique et de la Base pour l'analyse du commerce international (BACI) ; Base de données sur les échanges bilatéraux de biens par industrie et catégorie d'utilisation finale (BTDIxE), CITI Rév. 4.

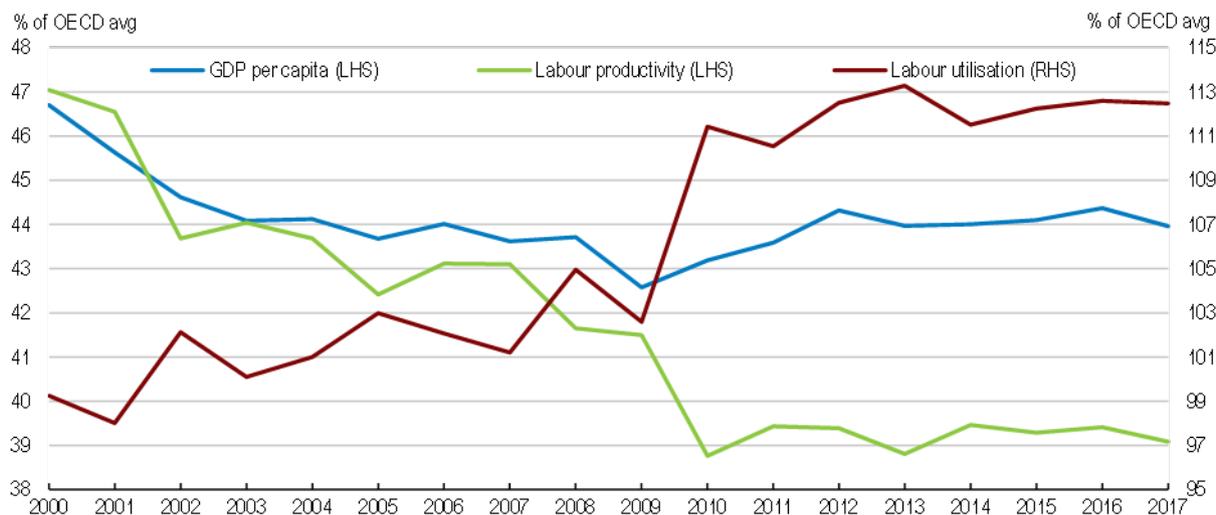
D'autres indicateurs sociaux et de bien-être font apparaître certaines améliorations (Graphique 5). Les plus nettes ont eu lieu dans le domaine des soins de santé, où la couverture maladie a été universalisée *via* le régime d'assurance maladie populaire (*Seguro Popular*). Néanmoins, à peine plus de 40 % des personnes occupant un emploi formel ont accès à la sécurité sociale. Le niveau de bien-être est nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE, en particulier s'agissant du taux de mortalité, de l'éducation, de la perception de la corruption et de l'accès à internet à haut débit (Graphique 9). Il existe également d'amples écarts de bien-être entre régions, et les États fédérés du sud du pays sont dans une large mesure déconnectés de la dynamique positive liée au libre-échange nord-américain (OECD, 2015^[9]) (Graphique 9).

Graphique 3 . Les envois de fonds des travailleurs partis à l'étranger augmentent


Note : Le sigle ALC-5 désigne la moyenne simple des données relatives aux 5 pays de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) suivants : l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie et le Costa Rica. L'agrégat COMP (pays comparables) désigne la moyenne pondérée des données relatives aux dix pays de l'OCDE n'étant pas situés en Amérique latine et dont le PIB par habitant, en PPA, est le plus bas, à savoir : l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la Slovénie et la Turquie. Enfin, l'agrégat EDA correspond à la moyenne simple des données relatives à des économies dynamiques d'Asie (EDA), à savoir : l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam.

Source : Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde ; FMI, *Perspectives économiques mondiales* (octobre 2018) ; Banco de México.

Graphique 4. La croissance n'a pas été suffisamment forte pour permettre une convergence vers les pays à plus haut niveau de vie



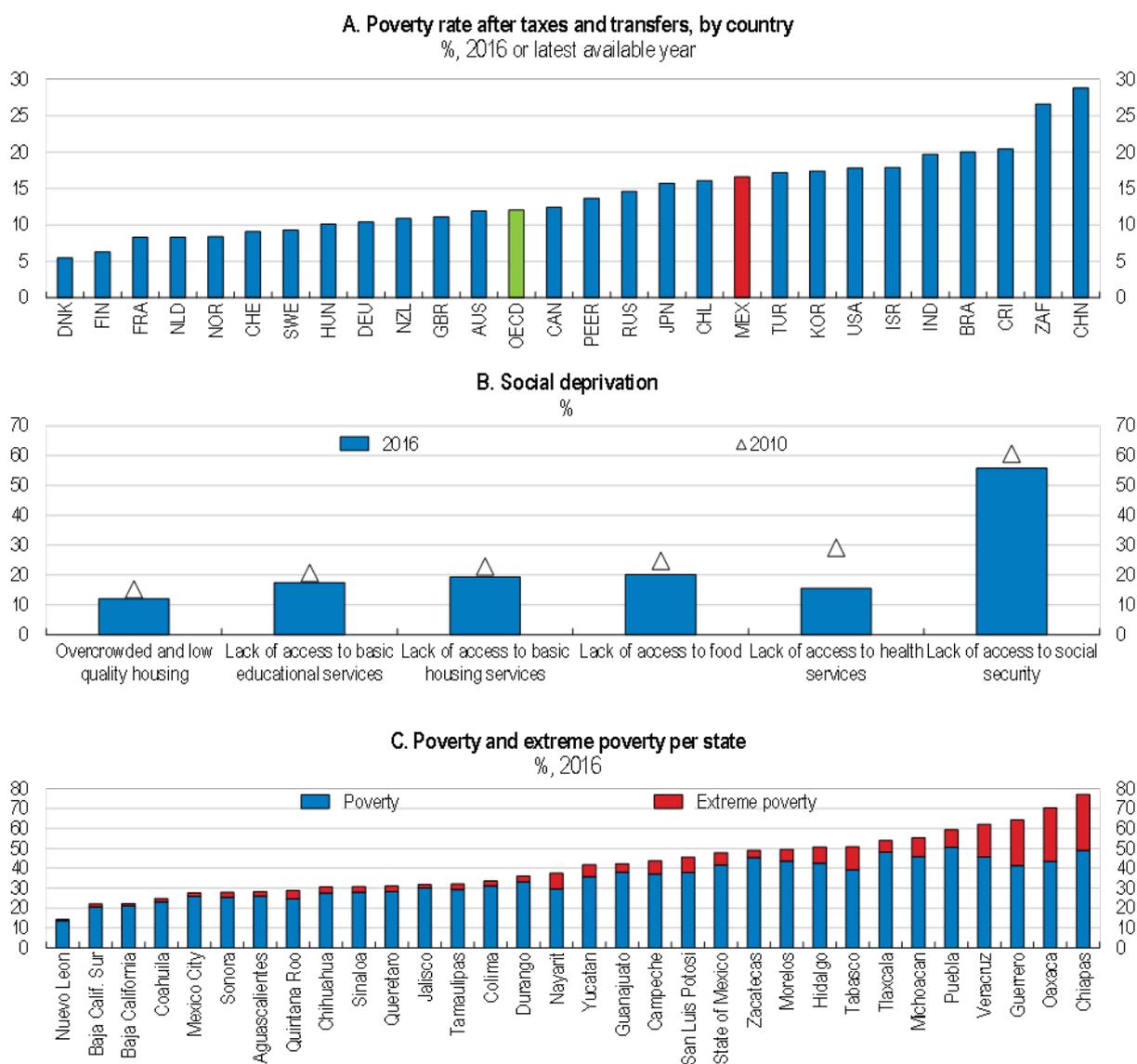
Note : PIB par habitant et productivité du travail, rapportés à la moyenne de l'OCDE en USD constants à PPA. La productivité du travail correspond au PIB par heure travaillée. L'utilisation de la main-d'œuvre correspond au nombre d'heures travaillées par habitant.

Source : Base de données de l'OCDE sur la productivité.

Cette croissance modérée s'explique par une faible productivité, imputable dans une large mesure à des facteurs structurels : une ample économie informelle liée à la complexité de la réglementation du travail et des entreprises, une mauvaise affectation des ressources, un fonctionnement des marchés du crédit laissant à désirer, une concurrence faible dans des secteurs clés, un système d'enseignement aux résultats médiocres, et des carences considérables en matière d'infrastructures. D'énormes différences de productivité entre régions freinent également la productivité globale et la croissance (voir le Chapitre 1).

Pour relancer la croissance de la productivité et améliorer le niveau de vie, le Mexique a engagé un ambitieux programme de réformes concernant les marchés du travail, la concurrence, l'éducation, la lutte contre la corruption, l'ouverture du secteur financier et l'inclusion, ainsi que le système judiciaire. La mise en œuvre de certaines de ces réformes est achevée : des autorités indépendantes chargées de la concurrence ont été mises en place, les secteurs des télécommunications et de l'énergie ont été ouverts à la concurrence, et la réforme de la justice a permis d'instituer des procédures contradictoires orales. Dans certains domaines comme l'énergie et l'éducation, les réformes seront modifiées (Annexe A, Encadré 1). Il conviendrait que les nouvelles politiques publiques et programmes mis en place par les autorités, y compris les modifications apportées aux réformes précédentes, fassent appel aux meilleurs outils qui soient, notamment à des analyses coûts-avantages et à des analyses d'impact de la réglementation (AIR).

Graphique 5 . Les taux de pauvreté demeurent élevés mais diffèrent considérablement suivant les États fédérés

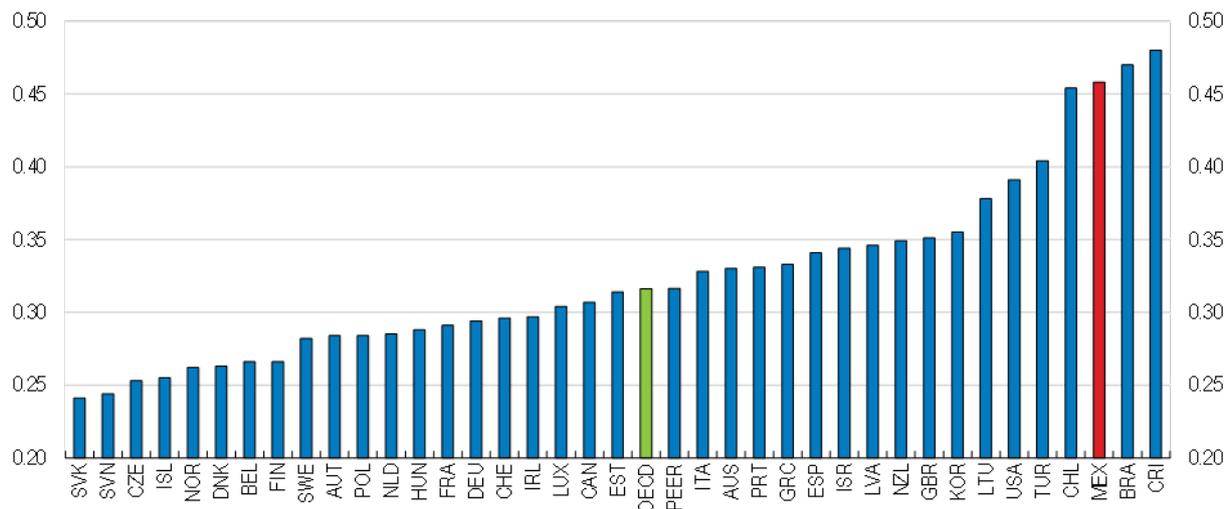


Note : Partie A : le taux de pauvreté est la proportion de personnes dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu médian. Partie C : la mesure multidimensionnelle de la pauvreté élaborée par le Conseil national d'évaluation de la politique de développement social (CONEVAL) repose sur le revenu et six dimensions sociales du bien-être (présentées dans la partie B du graphique). Les personnes extrêmement pauvres sont celles dont le revenu n'est pas suffisant pour qu'elles puissent se nourrir de manière adéquate et qui sont en situation de privation au regard d'au moins trois des six indicateurs sociaux mentionnés précédemment. Les personnes pauvres sont celles dont le revenu n'est pas suffisant pour qu'elles puissent avoir un accès adéquat à l'alimentation et aux services de base et qui sont en situation de privation au regard d'au moins un des indicateurs sociaux susmentionnés.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus et la pauvreté ; Conseil national d'évaluation de la politique de développement social (CONEVAL).

Graphique 6 . Les inégalités sont fortes

Indice de Gini après impôts et transferts, 2016 ou dernière année connue

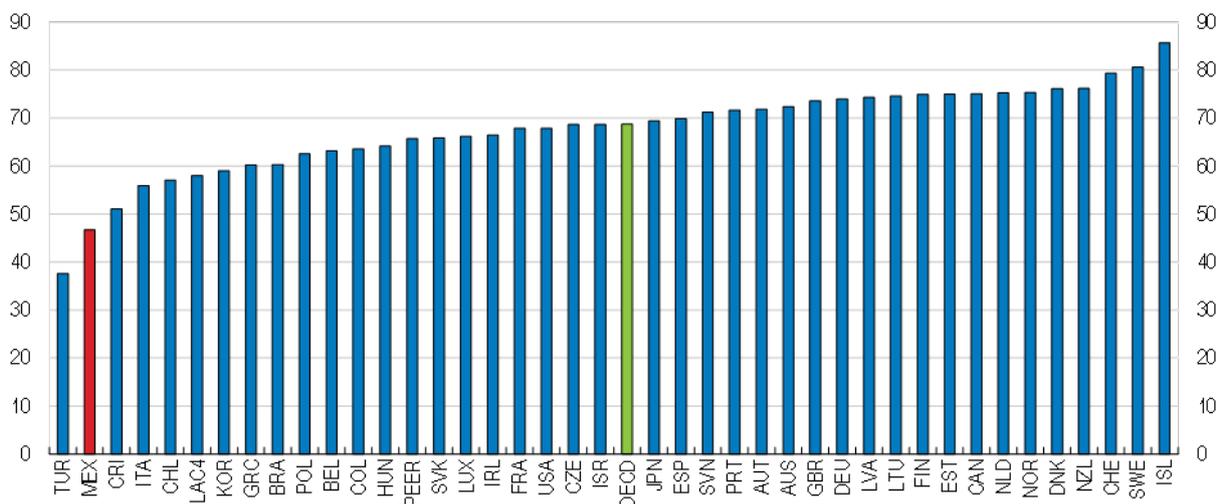


Note : Les données relatives au Mexique se rapportent à 2014. L'agrégat COMP (pays comparables) désigne la moyenne pondérée des données relatives aux dix pays de l'OCDE n'étant pas situés en Amérique latine et dont le PIB par habitant, en PPA, est le plus bas, à savoir : l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la Slovénie et la Turquie.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté.

Graphique 7 Le taux d'activité féminine est bas

En pourcentage des femmes âgées de 15 à 65 ans, 2017



Note : Le sigle ALC-4 désigne la moyenne simple des données relatives au Brésil, au Chili, à la Colombie et au Costa Rica. L'agrégat COMP (pays comparables) correspond à la moyenne simple des données relatives aux 10 pays de l'OCDE hors Amérique latine et dont le PIB par habitant, en PPA, est parmi les plus faibles, à savoir : l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie.

Source : Base de données de l'OCDE sur la protection sociale et le bien-être.

Graphique 8 . Le niveau de sécurité est faible et affecte les femmes en particulier

Pourcentage de personnes se déclarant en sécurité lorsqu'elles sortent seules la nuit

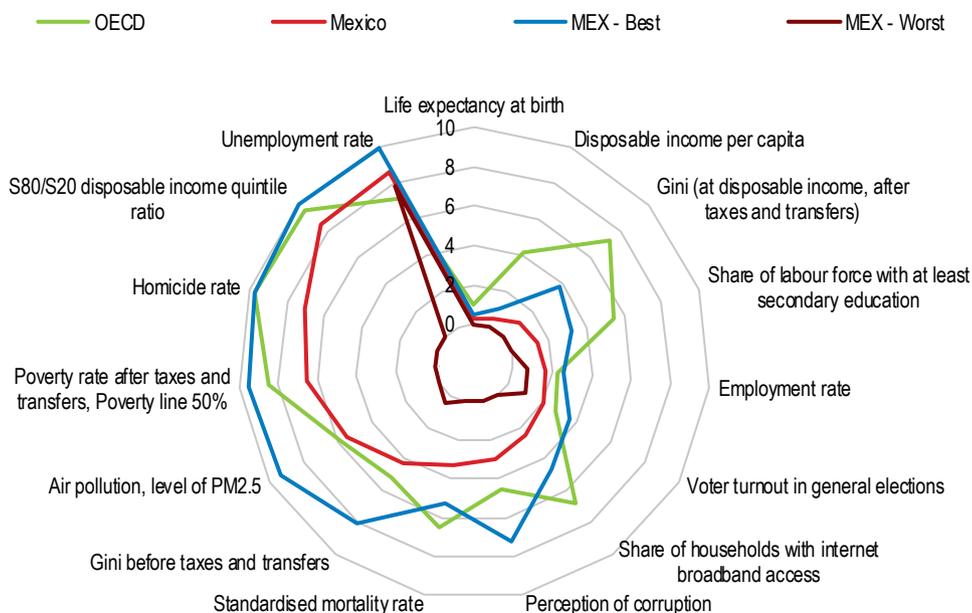


Note : L'agrégat COMP (pays comparables) correspond à la moyenne simple des données relatives aux 10 pays de l'OCDE hors Amérique latine et dont le PIB par habitant, en PPA, est parmi les plus faibles, à savoir : l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie. La moyenne est établie pour tous les pays sur les trois années de la période de référence 2014-2016.

Source : OCDE, Indicateur du vivre mieux, 2017.

Graphique 9 . Le bien-être varie considérablement d'un État fédéré à l'autre

Indicateurs de bien-être relatifs au Mexique et à l'ensemble des pays de l'OCDE, 2014 ou dernière année connue

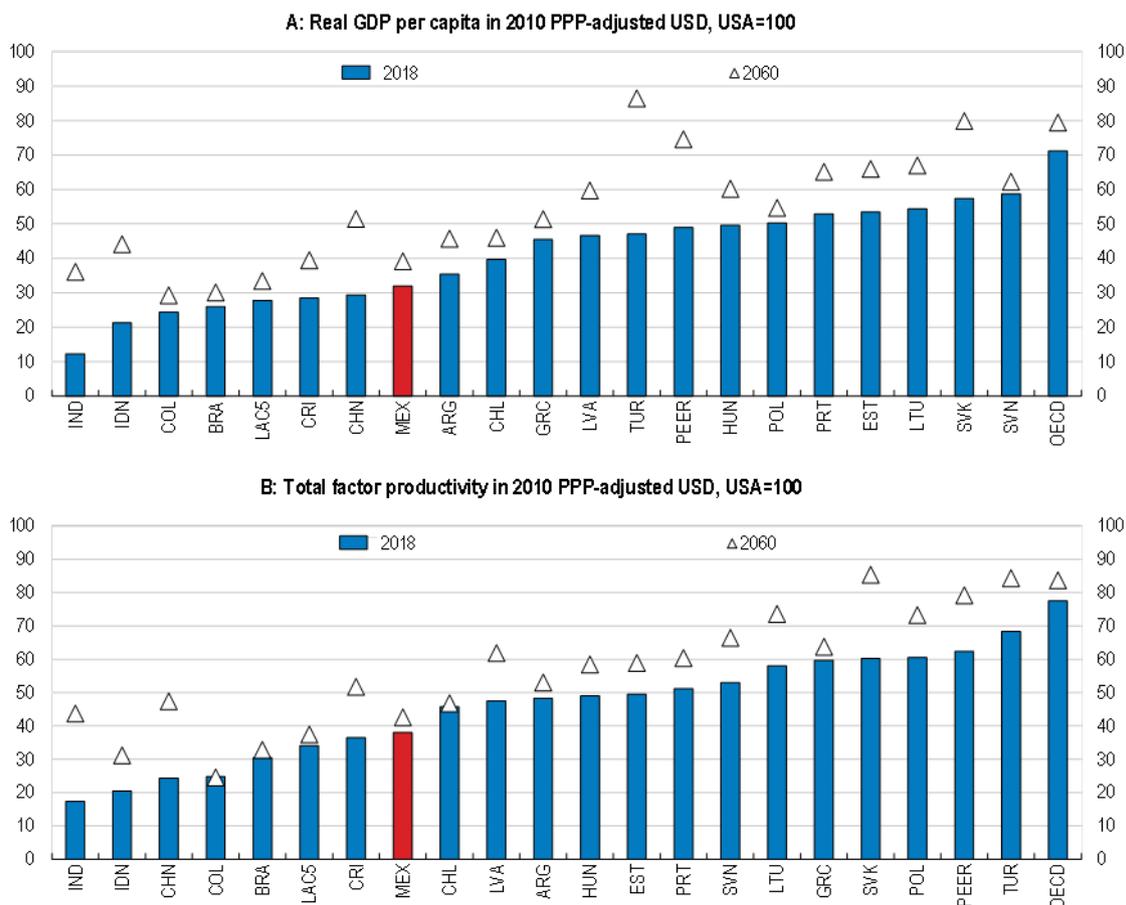


Note : Ces indicateurs sont normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de 0 à 10 (allant du pire au meilleur résultat possible), établie pour les pays de l'OCDE et les États fédérés mexicains.

Source : Base de données de l'OCDE sur le bien-être régional.

Nombre de ces réformes ont aidé le Mexique à améliorer ses cadres législatifs et réglementaires. Si les effets positifs induits seront plus longs à se matérialiser en matière de productivité, de croissance et de réduction des inégalités, plusieurs réformes ont déjà produit des résultats concrets et importants. Ainsi, la réforme des télécommunications a stimulé la concurrence, favorisé l'investissement, élargi sensiblement l'accès aux services, elle en a amélioré la qualité et a contribué à une baisse remarquable des prix de ces services, qui a considérablement profité aux ménages modestes (Ennis, Gonzaga and Pike, 2017^[10]). S'agissant des services mobiles à haut débit, les prix ont ainsi diminué dans une fourchette de 69 % à près de 81 % sur l'ensemble des paniers de communications dans l'OCDE au cours des cinq dernières années. En 2013, seuls 9 % des ménages possédant une connexion internet par le réseau fixe pouvaient surfer au niveau des débits annoncés de 10-100 Mbits/s. En juin 2018, 80 % environ de toutes les connexions fixes des ménages fonctionnaient à ces niveaux de débit. Néanmoins, le déploiement plein et entier de ces réformes a été difficile et une nouvelle stratégie globale est nécessaire pour rehausser la productivité et le niveau de vie de tous les Mexicains. Au-delà de l'achèvement de la mise en œuvre des réformes engagées précédemment, le Mexique a besoin d'une nouvelle vague de réformes axées sur le bien-être et l'inclusion, garantissant l'égalité des chances entre tous les individus. En l'absence de réformes, le Mexique ne convergera que légèrement vers les États-Unis en termes de niveau de vie d'ici à 2060 (Graphique 10).

Graphique 10 . En l'absence de réformes, la convergence du Mexique vers les pays au niveau de vie plus élevé sera limitée



Note : Ce graphique se fonde sur le scénario de référence de la Base de données des scénarios à long terme de l'OCDE pour l'économie mondiale. Le sigle COMP (pays comparables) désigne la moyenne pondérée des données relatives à l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la Slovénie et la Turquie. Le sigle ALC-5 désigne la moyenne pondérée des données relatives aux 5 pays de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) suivants : l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie et le Costa Rica.

Source : Base de données des scénarios à long terme de l'OCDE pour l'économie mondiale.

Encadré 1. Principales caractéristiques du nouveau programme gouvernemental

Au Mexique, le Plan national pour le développement (PND) est le principal document de planification destiné à établir les priorités de l'action publique nationale. Le PND de 2019-2024 a pour objectif général de « transformer la vie publique dans le pays pour améliorer le bien-être de tous ». Pour atteindre cet objectif, le Plan s'articule autour de trois axes principaux correspondant à une subdivision thématique permettant de regrouper les problématiques identifiées et de déterminer les objectifs généraux des politiques publiques, et autour de trois axes horizontaux, qui recourent les grandes questions qui sont transversales et devraient être reprises dans la conception de l'action publique.

Les principaux axes sont les suivants :

- **Justice et état de droit** : Politiques publiques visant à garantir la construction de la paix, le plein exercice des droits de l'homme, la gouvernance démocratique et le renforcement des institutions politiques mexicaines.
- **Bien-être (Bienestar)** : Politiques publiques visant à garantir l'exercice effectif des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, en mettant l'accent sur la réduction des inégalités et sur la situation de vulnérabilité des populations et des territoires.
- **Développement économique** : Politiques publiques visant à accroître la productivité et à promouvoir une utilisation efficiente et responsable des ressources pour contribuer à une croissance économique équilibrée qui garantisse un développement équitable, inclusif et durable sur l'ensemble du territoire.

La plupart des problématiques de l'action publique sont multidimensionnelles et nécessitent une action coordonnée entre plusieurs ministères et entités publiques. Néanmoins, pour certaines de ces problématiques, leur résolution aurait à gagner d'une perspective transversale et de sa prise en compte dans la conception de toutes les politiques publiques. À cette fin, trois axes horizontaux ont été définis :

- Égalité hommes-femmes, non-discrimination et inclusion ;
- Lutte contre la corruption et amélioration de la gestion publique ;
- Développement territorial et durable.

À ce jour, les principales mesures et objectifs annoncés par le gouvernement sont les suivants :

- Moderniser l'infrastructure routière ;
- Développer le réseau ferroviaire (projets ferroviaires du « train Maya » et de l'Isthme de Tehuantepec) : le budget de 2019 alloue 6 000 millions MXN au projet de train Maya (soit environ 0.14 % des dépenses budgétaires totales), qui seront affectés à la réparation des voies ferrées existantes comprises dans le périmètre du projet. L'extension du réseau ferroviaire nécessitera une analyse coûts-avantages, telle que définie dans la législation (Diario Oficial de la Federación, 2015^[11]) et conformément à la loi fédérale sur le budget et la responsabilité du Trésor (2015^[12]). La participation du secteur privé nécessitera une évaluation de la rentabilité des projets, telle que définie dans la loi sur la participation public-privé (Diario Oficial de la Federación, 2012^[13]). Le coût total estimé du projet de train Maya est de 150 milliards MXN ;
- Réhabiliter les ports stratégiques du sud (Coatzacoalcos à Veracruz, Salina Cruz à Oaxaca et Ciudad Hidalgo au Chiapas) ;
- Accroître la production et le raffinage de pétrole, en renforçant le budget de PEMEX et en réduisant sa fiscalité, en lançant la production dans une vingtaine de gisements de pétrole récemment découverts (16 en eaux peu profondes et quatre sur le continent) dans la région du Golfe du Mexique, en rénovant six raffineries et en construisant une septième unité à Dos Bocas. Le plan d'activité stratégique de PEMEX prévoit de rétablir la santé de ses finances, en particulier de parvenir à un solde de trésorerie positif avant paiement des charges d'intérêts, et d'améliorer sa gouvernance interne. Les contrats en cours signés avec le secteur privé pour l'exploration pétrolière dans le cadre de la réforme énergétique de 2013 ont été

évalués et suivent leur cours. Les enchères pétrolières prévues ont été retardées pour examiner le bilan de la participation du secteur privé jusqu'à aujourd'hui. Des négociations avec le secteur privé sont en cours. Pour augmenter la production de pétrole du volume prévu, il faudra probablement des investissements privés supplémentaires (voir Encadré 2, Tableau 2 et Tableau A.1.) ;

- Moderniser les centrales hydroélectriques ;
- Améliorer les infrastructures urbaines ;
- Développer et améliorer la qualité du logement ;
- Promouvoir le tourisme ;
- Développer le microcrédit (voir Tableau A.1.) ;
- Créer la « Zone frontalière nord » (voir Tableau A.1.) ;
- Revaloriser le montant des retraites (doublement des pensions de vieillesse de la (PAM, *Pensión para Adultos Mayores*) (voir Tableau 6) ;
- Augmenter les aides aux personnes handicapées ;
- Accroître l'offre de bourses d'études (voir Chapitre 1 et Tableau A.1.) ;
- Développer et unifier les soins de santé ;
- Revaloriser le salaire minimum ;
- Développer et améliorer la qualité de l'éducation, notamment en mettant en place un vaste programme d'EFP baptisé « Youth Building the Future », qui vise à toucher environ 2.3 millions de jeunes âgés de 18 à 29 ans qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation (voir l'encadré 1.2 du chapitre 1) ;
- Instaurer des prix minimums garantis pour les petits producteurs de cinq produits agricoles ;
- Adopter et mettre en œuvre une nouvelle politique de lutte contre la drogue ;
- Renforcer la sécurité en augmentant le nombre de policiers et de militaires.

Une nouvelle stratégie est nécessaire pour renforcer la croissance et le bien-être

Le nouveau gouvernement a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2018. Le renforcement de la croissance, la lutte contre la corruption ainsi que la réduction de la pauvreté et des inégalités figurent parmi ses priorités pour la période 2019-24 (Encadré 1.). Il prévoit de redéployer les dépenses au bénéfice de nouveaux domaines prioritaires, sans alourdir les impôts au cours de la première moitié de son mandat, ni faire augmenter le ratio dette publique/PIB.

Pour contribuer à la définition de ces priorités, nous présentons dans cette *Étude* des analyses et des recommandations concernant plusieurs de ces domaines (Encadré 1) et d'autres réformes d'adoption récente (Tableau A.1), notamment celle de la qualité des institutions. Ce dernier élément est non seulement important en soi, mais il est également crucial pour la réussite de toutes les autres réformes, dans la mesure où il améliore la gouvernance et où un système fondé sur des règles est un facteur de sécurité.

Dans ce contexte, les principaux messages de la présente *Étude* sont les suivants :

- Il est essentiel de préserver la stabilité macroéconomique pour lisser l'ajustement aux chocs et étayer la confiance des agents économiques à moyen terme.
- Il convient de mettre en œuvre une stratégie globale de renforcement de la productivité et de l'inclusion, en incitant mieux à la régularisation des emplois et des entreprises, en améliorant la réglementation de manière à stimuler la concurrence, en étoffant les infrastructures, en rehaussant le niveau des résultats du système scolaire, en accentuant l'ouverture commerciale et l'intégration aux chaînes de valeur mondiales et en renforçant le rôle de la politique budgétaire dans la redistribution.
- Une plus grande équité et l'ouverture à tous de perspectives, y compris aux femmes, à la population autochtone et aux régions moins développées, devraient faire partie intégrante du programme de réformes. Une réforme des institutions permettrait de renforcer la croissance ainsi que l'équité et l'égalité des chances. La lutte contre la corruption, l'insécurité et la criminalité permettrait de doper l'activité économique et profiterait en particulier aux populations pauvres et défavorisées.

La complémentarité des réformes est importante. Si chaque réforme isolée est importante en soi, un train de réformes aura des incidences plus positives sur la situation économique du fait des interactions entre les politiques publiques et leurs complémentarités (Hanson, 2010^[14]). Ainsi, l'économie informelle, qui explique en partie la faiblesse de la productivité, est influencée par divers facteurs. Qui plus est, cette faiblesse elle-même de la productivité peut maintenir des entreprises dans l'économie informelle. Les liens de causalité vont donc, ainsi qu'on peut le voir, dans les deux sens (Andrews, Caldera Sánchez and Johansson, 2011^[15]), ce qui rend nécessaire un programme global intégrant toutes les autres mesures propices aux gains de productivité. Améliorer la qualité des institutions, tout en faisant reculer la corruption et en améliorant l'efficacité du système judiciaire, pourrait permettre de renforcer l'exécution des contrats et les incitations à la régularisation des entreprises, l'investissement et la croissance (Sukiassyan and Nugent, 2005^[16]; Laeven and Woodruff, 2007^[17]; Sukiassyan and Nugent, 2008^[18]). Les besoins d'infrastructures sont considérables et font obstacle à une intégration plus poussée du Mexique dans les chaînes de valeur mondiales, ainsi qu'à la fourniture des services publics, mais ils soulignent aussi qu'une amélioration du cadre institutionnel pourrait rehausser l'efficacité des dépenses publiques et sécuriser davantage l'investissement privé.

Un cadre d'action macroéconomique solide soutient une croissance modérée

Étayée par un cadre d'action macroéconomique solide, l'économie continue à faire preuve de résilience malgré plusieurs facteurs contraires. Les autorités mènent des politiques budgétaire et monétaire prudentes, qui s'inscrivent dans un cadre crédible. Les facteurs de vulnérabilité ont été réduits en allégeant le poids de la dette publique extérieure, en recourant plus largement à l'application de taux d'intérêt fixes et en diminuant le ratio dette publique (OECD, 2017^[6]) (Graphique 11). L'endettement extérieur public et privé est resté relativement constant au cours des dernières années, tandis que les primes de risque souverain ont augmenté quelque peu au cours des derniers mois de 2018 (Graphique 11, Parties E et F). Les réserves de change sont d'une ampleur confortable (IMF, 2018^[19]) (Graphique 12). Le FMI a renouvelé la ligne de crédit modulable (LCM) ouverte au Mexique en novembre 2018, ce qui permet au pays d'accéder à des ressources pour un montant d'environ 74 milliards USD (600 % des DTS alloués au Mexique, 20 % environ de sa dette extérieure). Ces dispositions sont la preuve de la solidité des politiques macroéconomiques menées par le Mexique et ont constitué un complément utile à ses réserves de change, lui procurant un volant de protection important contre les risques extrêmes et dopant la confiance des investisseurs. Les autorités

continuent de considérer la LCM comme un instrument de prévention et envisagent de la supprimer progressivement, sous réserve d'une détente sur le front des risques extérieurs.

En dépit d'une forte baisse des cours du pétrole et du recul prolongé de la production pétrolière de PEMEX depuis 2004), un déficit léger de la balance des paiements courants a été maintenu du fait de la contraction des déficits publics et de la flexibilité du taux de change. Le déficit des paiements courants demeure intégralement financé par les entrées d'investissement direct étranger (IDE), qui sont restées peu ou prou stables.

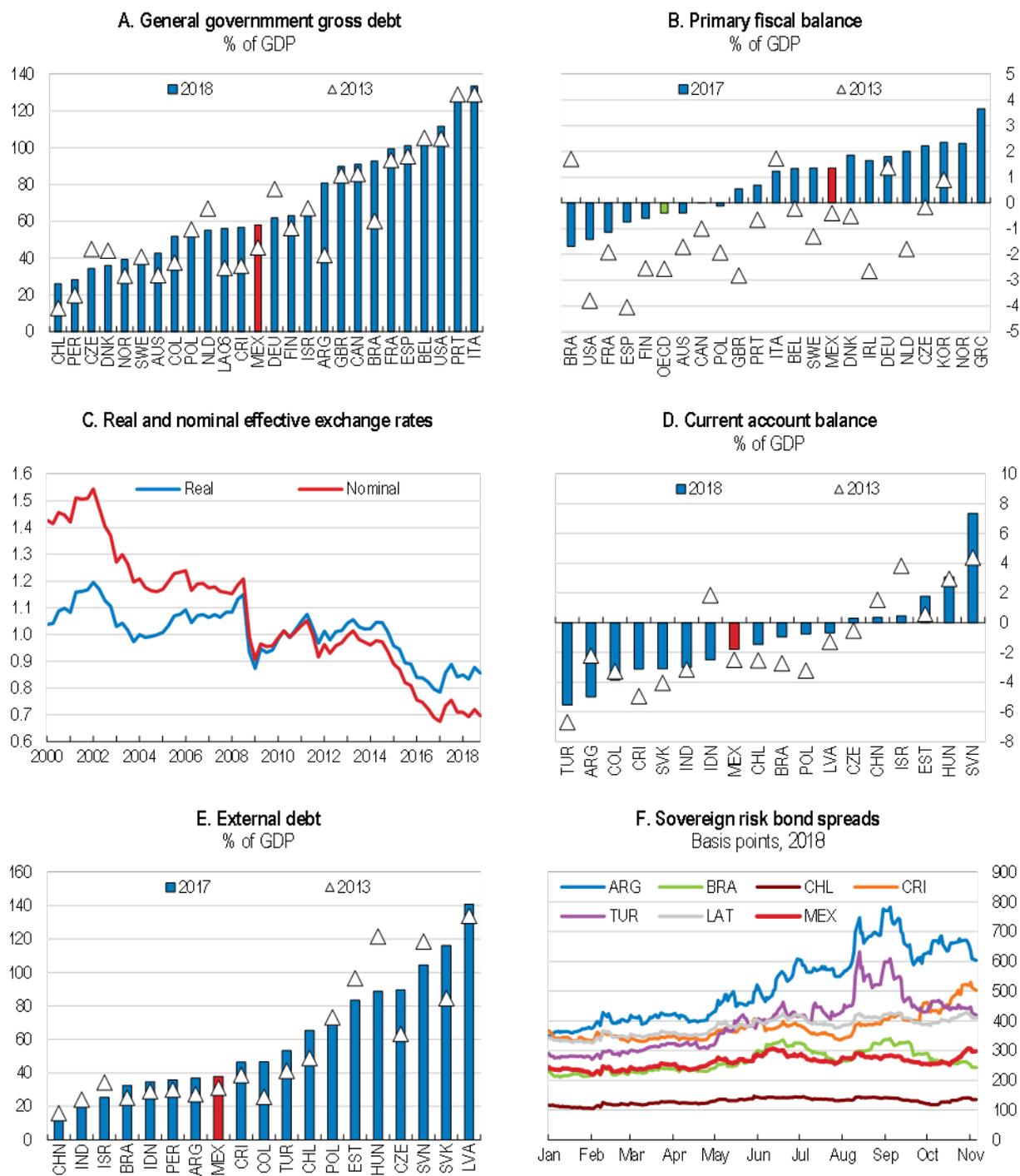
Encadré 2. PEMEX

Pemex - Petróleos Mexicanos - est la plus grande entreprise du Mexique. Entreprise publique, elle est devenue l'une des rares compagnies pétrolières totalement intégrées à avoir développé toute la chaîne de production : exploration, production, transformation et raffinage industriels, logistique et commercialisation. Cependant, la gouvernance de PEMEX n'est pas conforme aux Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des entreprises publiques, en dépit des améliorations apportées dans le cadre des réformes énergétiques de 2013 (OECD, 2015^[20]; Meehan, 2019^[21]) ; il lui est donc recommandé d'engager des réformes visant à renforcer sa conformité aux Lignes directrices.

Des problèmes d'efficacité, des soupçons de corruption et une imposition excessive (actuellement à 65 % des recettes d'exploitation de l'entreprise) ont conduit à un sous-investissement et à une baisse de la production. Culminant en 2004 à 3.383 millions de barils par jour en moyenne, la production est tombée en 2018 à 1.833 million de barils/jour.

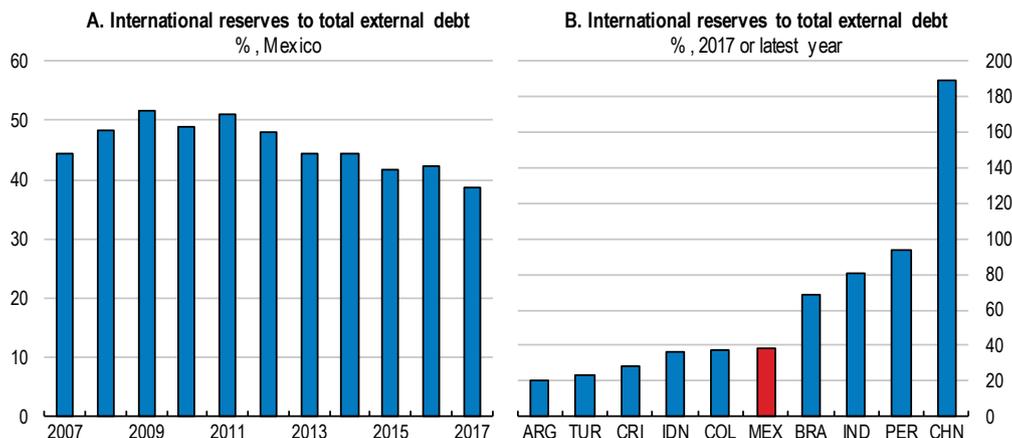
À l'heure actuelle, PEMEX est la compagnie pétrolière la plus endettée au monde, sa dette représentant environ 105 milliards USD, soit quelque 9 % du PIB mexicain. Le gouvernement entend rétablir la santé financière de PEMEX et accroître la production pétrolière. La recapitalisation de la compagnie, d'un montant de 1.3 milliard USD, a été approuvée dans le budget 2019 et vise à réduire ses besoins de liquidité à court terme et à soutenir ses plans d'investissement. D'autres projets visant à rétablir la santé financière de l'entreprise prévoient notamment la monétisation de 1.8 milliard USD de dette liée aux engagements de la société au titre des pensions de retraite. Par ailleurs, pour alléger la charge fiscale, le gouvernement a prévu de relever chaque année, entre 2019 et 2024, le plafond de déductibilité des coûts à des niveaux comparables à ceux des marchés conclus avec le secteur privé pour 5 % de la plate-forme productive (soit 0.75 milliard USD). Dans l'intervalle, le gouvernement a suspendu les enchères prévues pour confier la prospection pétrolière au secteur privé. Le lourd endettement de PEMEX limite son accès au financement extérieur. L'entreprise doit refinancer plus de 6 milliards USD de paiements venant à échéance en 2019. En conséquence, les plans annoncés ont été jugés insuffisants par les investisseurs au vu des projets d'investissement de l'entreprise, qui visent à accroître la production pétrolière et à rénover simultanément les six raffineries existantes et à en construire une septième à Dos Bocas (Encadré 1). En conséquence, une agence de notation a ramené les perspectives de PEMEX de stables à négatives, tandis qu'une autre a rétrogradé de deux crans la note de la dette de la société, modifiant également les perspectives de la dette souveraine de stables à négatives. Le gouvernement évalue actuellement les options envisageables pour réduire le coût du refinancement de la dette de PEMEX cette année.

Graphique 11 . Le Mexique bénéficie de solides paramètres économiques fondamentaux



Note : Les taux de change effectifs nominal et réel sont calculés par rapport à un panier de monnaies, au moyen de coefficients de pondération constants en fonction des échanges. Une dépréciation correspond à un gain de compétitivité. Le sigle ALC-6 désigne la moyenne simple des données relatives aux 6 pays de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) suivants : l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica et le Pérou.

Source : OCDE ; ministère des Finances et du Crédit public (SHCP, *Secretaría de Hacienda y Crédito Público*) ; Fonds monétaire international (FMI), *Perspectives de l'économie mondiale*, Octobre 2018 ; et Thomson Reuters.

Graphique 12 . La dette extérieure a diminué et les réserves de change sont adéquates

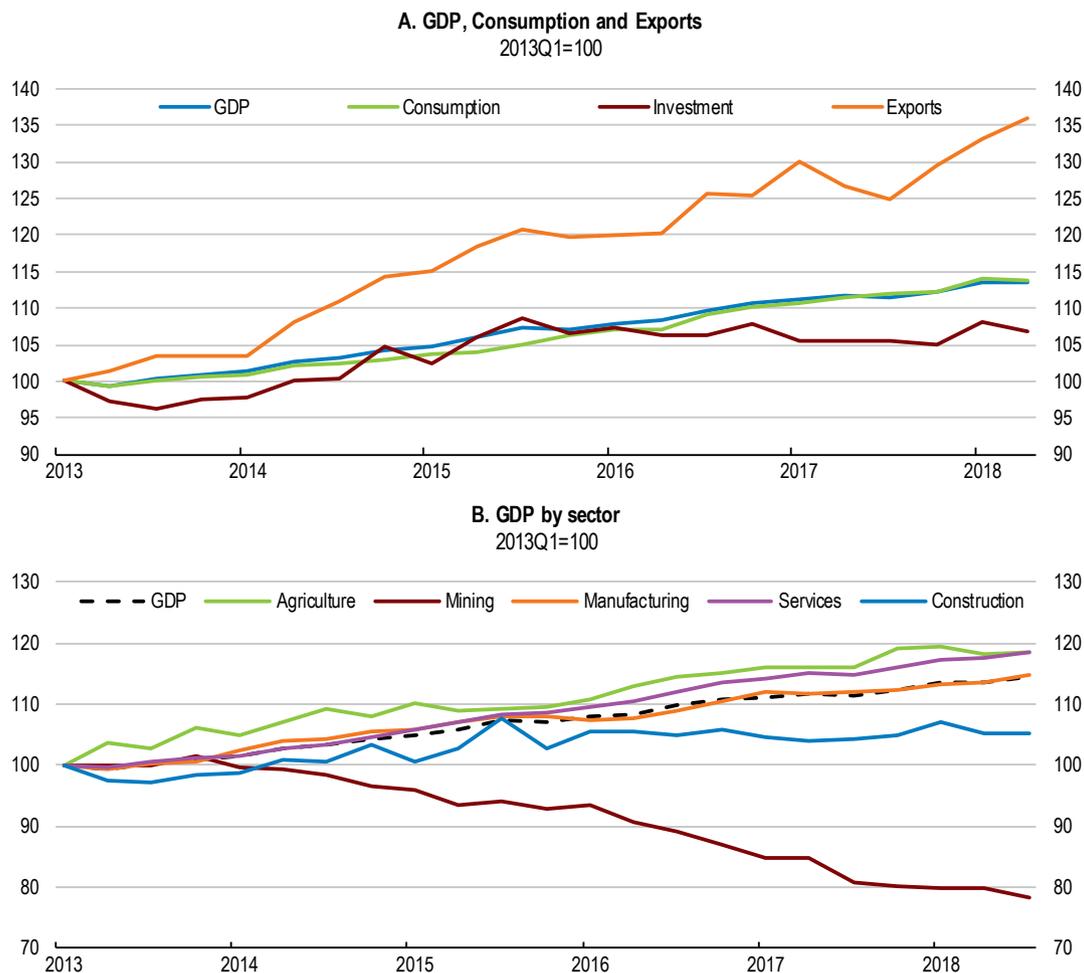
Note : La dette extérieure totale est la dette due à des non-résidents ; elle correspond à la somme de la dette à long terme (dette publique, dette couverte par une garantie publique et dette privée), des lignes de crédit du FMI utilisées et de la dette à court terme. La dette à court terme comprend tous les titres à échéance initiale d'un an au maximum et les charges d'intérêts sur les arriérés de la dette à long terme.

Source : Banque mondiale, Base de données des *Indicateurs du développement dans le monde* ; Fonds monétaire international (FMI).

La vigueur de la croissance économique des États-Unis et la dépréciation du peso en termes réels ont soutenu la demande extérieure, tandis que l'incertitude économique persistante et des efforts conséquents d'assainissement budgétaire ont pesé sur l'investissement (Graphique 13 Graphique 16). La contraction prolongée de la production pétrolière a compensé en partie l'expansion modeste mais généralisée des autres secteurs de l'économie. La consommation privée a bénéficié de l'expansion en cours du secteur des services à forte intensité d'emploi, du dynamisme des envois de fonds des travailleurs émigrés et de l'expansion du crédit consécutive aux récentes réformes destinées à renforcer la libéralisation et l'inclusion financières. Après un ralentissement prolongé suivi d'une baisse en 2017, les salaires réels dans le secteur formel, qui représente un peu plus de 40 % des travailleurs, ont légèrement augmenté en 2018, ce qui permet également de soutenir la consommation intérieure.

La croissance a nettement marqué le pas au dernier trimestre de 2018, sous l'effet de la faiblesse de l'investissement et du fléchissement des exportations sur fond de ralentissement économique aux États-Unis, de tensions commerciales et d'un climat d'incertitude politique, tant sur le front intérieur qu'extérieur, qui érode la confiance des entreprises. Les inquiétudes qui perdurent parmi les investisseurs quant au climat économique au Mexique, qui sont le signe des incertitudes que font peser des facteurs tant nationaux qu'internationaux, peuvent également avoir entraîné des retards dans les projets d'investissement. L'activité économique est restée en berne au premier semestre de 2019, des ruptures dans les livraisons de carburants, des grèves dans le nord et le centre-ouest du Mexique et des blocus routiers ayant affecté l'activité dans les zones urbaines et les chaînes d'approvisionnement. Toutefois, ces incidences ne devraient peser que temporairement sur l'activité économique et certains plans de production prévus pour le premier trimestre seront sans doute reportés au second.

Graphique 13 . L'investissement et le secteur minier sont des points faibles de l'économie mexicaine



Source : Institut national de statistique et de géographie (INEGI, *Instituto Nacional de Estadística y Geografía*).

La croissance de la production devrait s'accroître, portée par la consommation privée et par les projets du gouvernement de renforcer les investissements en infrastructures et d'augmenter la production d'énergie d'ici à 2020 (Encadré 1, Tableau 1.. L'investissement privé alimentera également l'expansion économique, tandis que l'incertitude se dissipera et que l'économie récoltera plus nettement les fruits des réformes structurelles antérieures. Néanmoins, la croissance des exportations va connaître une baisse de régime compte tenu du ralentissement attendu de la croissance aux États-Unis et de la forte corrélation entre la production manufacturière de ce pays et celle du Mexique (Banco de México, 2015^[22]; Banco de México, 2018^[23]; OECD, 2018^[24]).

Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Prix courants (en milliards MXN)	Variation en pourcentage, en volume (prix de 2013)				
PIB aux prix du marché	18562.7	2.7	2.3	2.0	1.6	2.0
Consommation privée	12167.5	3.5	3.4	2.2	1.3	2.2
Consommation publique	2288.3	2.6	1.0	1.4	-0.6	0.3
Formation brute de capital fixe	4179.4	1.1	-1.6	0.6	-1.8	2.2
Demande intérieure finale	18635.2	2.8	2.0	1.7	0.4	2.0
Variation des stocks ¹	308.7	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0
Demande intérieure totale	18943.9	2.9	1.9	1.8	0.4	1.9
Exportations de biens et services	6410.3	3.7	4.0	5.7	2.9	4.9
Importations de biens et services	6791.5	2.4	6.7	6.2	4.2	4.5
Exportations nettes ¹	-381.2	0.4	-1.1	-0.3	-0.6	0.1
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	–	5.5	6.7	5.3	4.7	5.1
Indice des prix à la consommation	–	2.8	6.0	4.9	3.8	3.6
Indice des prix à la consommation sous-jacent ²	–	3.0	4.7	3.8	3.5	3.4
Croissance potentielle	2.8	2.7	2.6	2.4	2.3	2.3
Écart de production (% du PIB)	-0.1	-0.1	-0.4	-0.8	-1.6	-1.8
Taux de chômage ³ (% de la population active)	–	3.9	3.4	3.3	3.5	3.4
Solde des paiements courants (% du PIB)	–	-2.2	-1.7	-1.8	-1.9	-1.8
Besoin de financement du secteur public ⁴	–	-0.5	-1.1	-2.5	-2.5	-2.2
Solde financier primaire des administrations publiques (% du PIB)	-3.2	-0.7	0.4	0.6	0.9	1.4
Impulsion budgétaire (% du PIB)	-0.3	-0.5	-2.2	0.1	–	–

1. Contributions aux variations du PIB réel ; montant effectif dans la première colonne. 2. Indice des prix à la consommation hors éléments volatils (à savoir les prix des produits agricoles et de l'énergie ainsi que les tarifs approuvés par divers niveaux d'administration). 3. Établi à partir des données de l'Enquête nationale sur l'emploi (ENE). 4. Le secteur public désigne ici l'administration centrale, les banques de développement et les entreprises publiques. Le besoin de financement correspond ici à l'indicateur de solde du secteur public le plus général retenu par les autorités, mais cet indicateur ne tient pas pleinement compte de la situation du secteur public dans son ensemble. L'excédent d'exploitation de la banque centrale y est inclus pour les exercices 2016 et 2017.

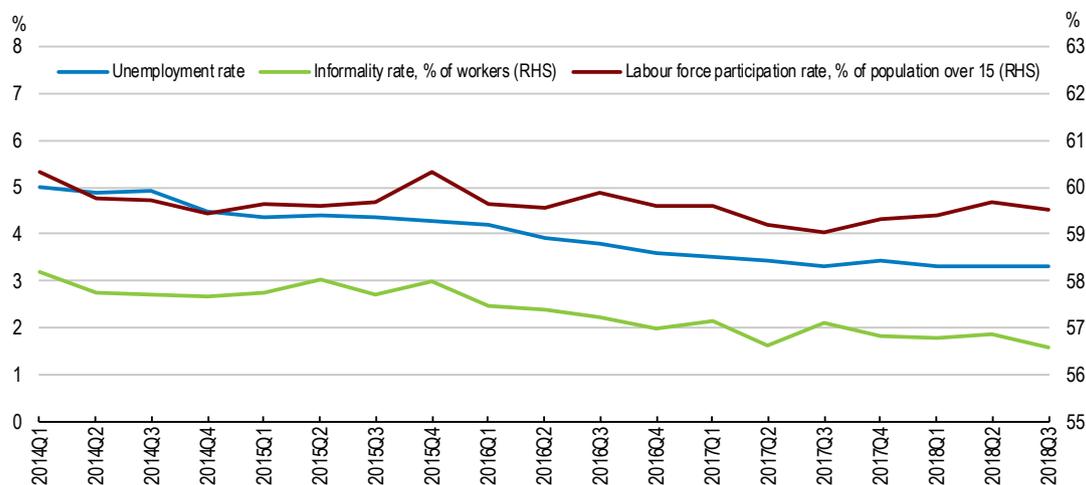
Source : OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE* (base de données) ; estimations de l'impulsion budgétaire calculées par le Fonds monétaire international (FMI).

La revalorisation du salaire minimum, à 40 % environ du salaire médian, devrait renforcer les revenus et la consommation des travailleurs peu qualifiés dans le secteur formel, mais elle risque de faire basculer d'autres personnes dans l'économie informelle (Graphique 14, Graphique 15). L'impact sur l'inflation est atténué par le fait que l'obligation d'indexer le salaire minimum a été supprimée de 2 413 dispositions juridiques en 2016. Dans la région frontalière, où le salaire minimum a été revalorisé de 100 %, certains éléments commencent à laisser penser que les autres salaires augmentent également. Le gouvernement entend en surveiller les effets induits sur l'économie avant d'envisager de nouvelles hausses.

Renforcer l'investissement pour améliorer la productivité ne sera pas chose aisée à l'avenir, dans la mesure où les niveaux d'investissement sont bas par rapport à ceux observés dans des économies comparables (Graphique 16). La signature du nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) a atténué dans une certaine mesure l'incertitude qui pèse sur

l'investissement, mais la ratification de cet accord commercial demeure incertaine. À l'avenir, une communication claire concernant l'orientation et les buts de la future politique gouvernementale réduira l'incertitude dont pâtit l'investissement. Faire reculer le crime, renforcer l'état de droit et intensifier la concurrence (Meehan, 2019^[21]), notamment en levant les obstacles aux échanges et à l'investissement étranger encore en place, permettraient également de renforcer l'investissement (Araújo and Hitschfeld Arriagada, 2019^[2]; Araújo, 2019^[25]).

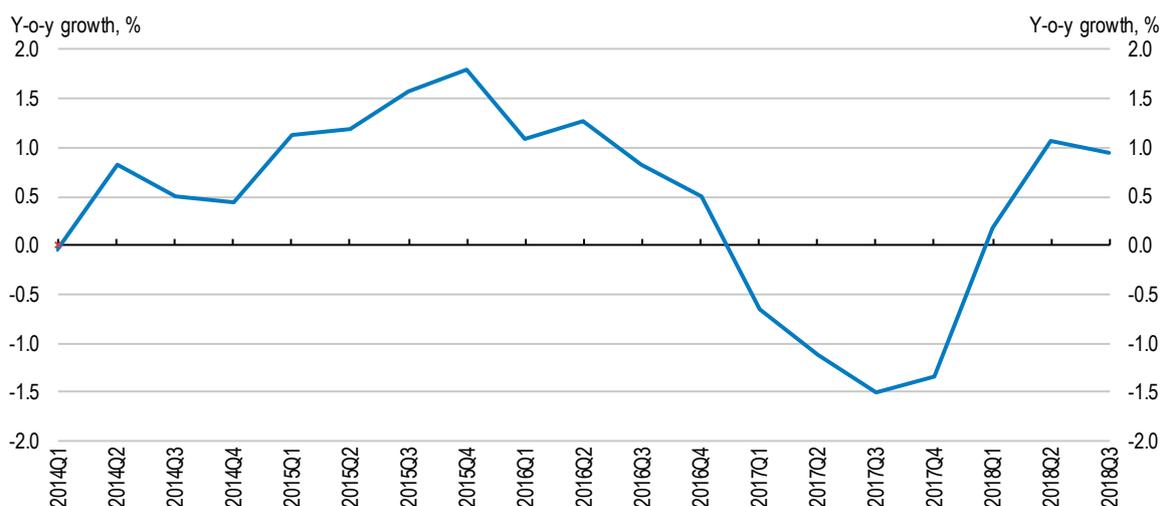
Graphique 14. Le taux de chômage est faible mais le taux d'activité informelle demeure élevé



Note : Les données représentées sont des moyennes trimestrielles, calculées à partir de données mensuelles.

Source : Institut national de statistique et de géographie (INEGI, *Instituto Nacional de Estadística y Geografía*).

Graphique 15. Les salaires réels sont repartis à la hausse



Note : Salaire journalier moyen des travailleurs (formels) affiliés à l'Institut mexicain de sécurité sociale (IMSS, *Instituto Mexicano del Seguro Social*).

Source : Institut national de statistique et de géographie (INEGI, *Instituto Nacional de Estadística y Geografía*).

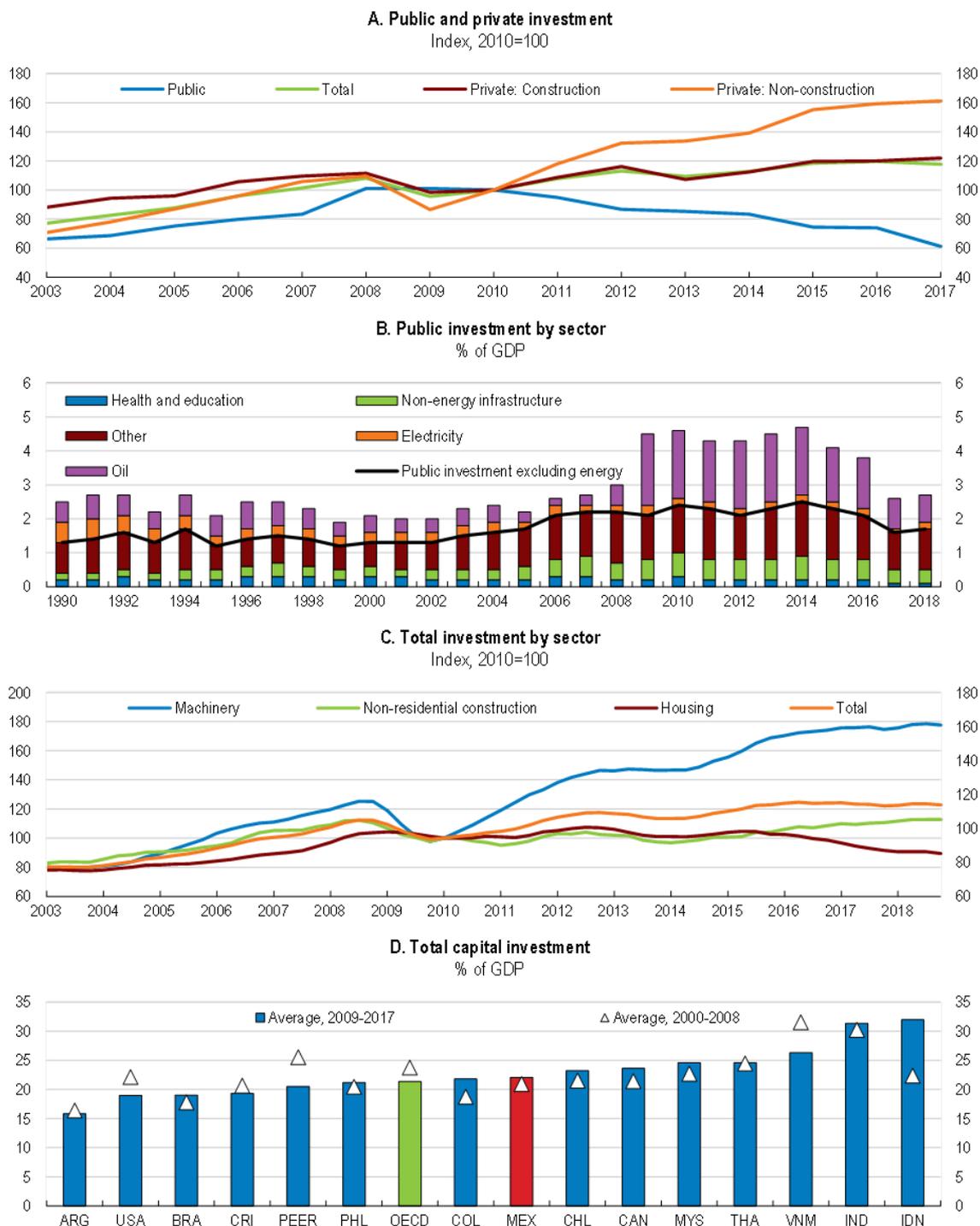
Les principaux risques entourant la croissance résident dans une expansion économique mondiale plus faible que prévu, en particulier aux États-Unis, et dans une escalade

protectionniste, se traduisant notamment par une non-ratification de l'ACEUM, qui réduirait les exportations et déboucherait sur une incertitude accrue préjudiciable à l'investissement et à la croissance du PIB (Tableau 2). Des turbulences dans les économies de marché émergentes pourraient se traduire par des sorties de capitaux, un ajustement des prix des actifs et une hausse des taux d'intérêt, ce qui alourdirait le coût du financement de la dette souveraine et dégraderait le solde budgétaire. Une montée de la criminalité et de la violence continuerait de différer des investissements. Ce dernier phénomène mettrait également en péril les projets des autorités concernant le développement du tourisme, qui contribueraient à élargir l'assise de la croissance et à réduire les disparités entre régions. Un affaiblissement de l'environnement économique serait préjudiciable à l'investissement et à la croissance. Le recul de la production pétrolière et la détérioration de la situation financière de PEMEX dégraderaient les perspectives budgétaires. Enfin, le maintien de la discipline budgétaire dans le cadre d'un fléchissement de la croissance est également primordial pour préserver la stabilité et la confiance.

Tableau 2 . Chocs que pourrait subir l'économie mexicaine

Facteur de vulnérabilité	Conséquences possibles à court terme	Mesures envisageables
Montée du protectionnisme	Réduction des exportations et renforcement du climat d'incertitude débouchant sur une moindre croissance de l'investissement et du PIB.	Laisser le taux de change se déprécier. Accélérer les réformes destinées à stimuler la croissance de la productivité, renforcer la compétitivité des exportations de services et diversifier les partenaires commerciaux.
Baisse des cours du pétrole et de la production pétrolière. Détérioration de la situation financière de PEMEX.	Diminution des recettes publiques Réduction de la rentabilité anticipée des investissements dans le secteur de l'énergie. Amélioration du déficit des paiements courants dans l'éventualité d'une baisse des prix du pétrole et creusement dans celle d'une réduction de la production pétrolière.	Continuer de réduire la dépendance budgétaire du Mexique à l'égard des recettes pétrolières, en accroissant les recettes fiscales non pétrolières. Conserver une politique budgétaire prudente.
Catastrophes naturelles	Le territoire mexicain est exposé à des catastrophes naturelles telles que des séismes, des sécheresses, des cyclones, des ouragans et des inondations. Ces phénomènes provoquent des pertes en vies humaines et réduisent le PIB ainsi que les recettes fiscales.	Accroître les marges de sécurité budgétaires en finançant et en activant de manière adéquate le Fonds pour les catastrophes naturelles (FONDEN, <i>Fondo de Desastres Naturales</i>), ainsi que le mécanisme des obligations-catastrophe. Doter de ressources adéquates le Fonds pour financer des projets de prévention et d'atténuation des catastrophes naturelles (FOPREDEN, <i>Fondo para la Prevención de Desastres Naturales</i>).
Escalade de la criminalité et de la violence liée à la drogue	Dégradation des perspectives d'investissement, diminution du PIB et réduction du bien-être des citoyens. Cette éventualité compromettrait également la réalisation de l'objectif de renforcement du tourisme fixé par le gouvernement.	Accélérer les réformes destinées à lutter contre le crime et la corruption et à renforcer l'état de droit.

Graphique 16. L'investissement est faible



Note : Le sigle COMP (pays comparables) désigne la moyenne simple des données relatives à l'Estonie, à la Grèce, à la Hongrie, à la Lettonie, à la Lituanie, à la Pologne, au Portugal, à la République slovaque, à la Slovaquie et à la Turquie.

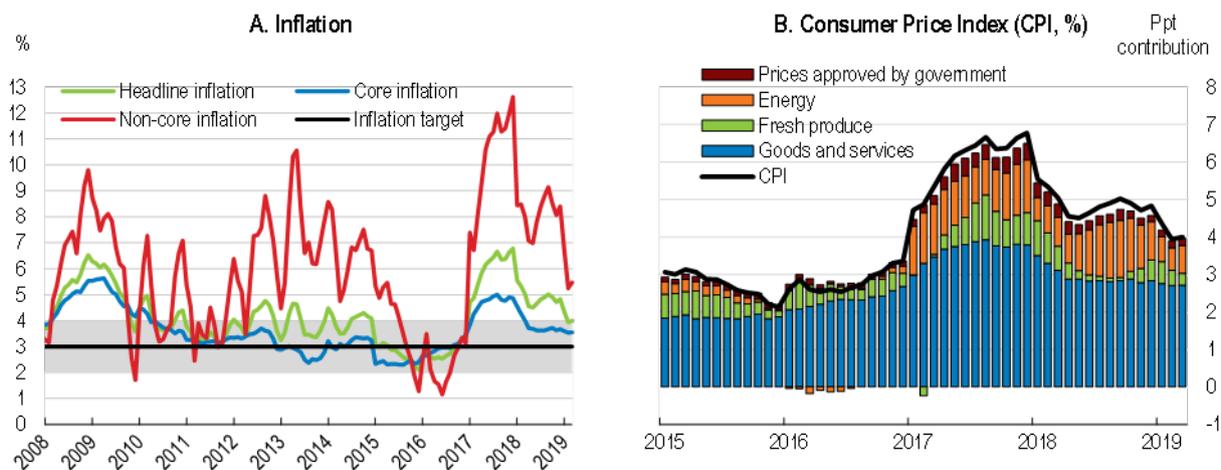
Source : Institut national de statistique et de géographie (INEGI, *Instituto Nacional de Estadística y Geografía*) ; Direction générale des statistiques de finances publiques (*Dirección General de Estadística de la Hacienda Pública*) ; et Indicateurs du développement de la Banque mondiale.

La politique monétaire demeure restrictive pour répondre à une poussée d'inflation

Forte et indépendante, la banque centrale a stabilisé l'inflation à un bas niveau, ce qui contribue à réduire le taux de pauvreté et les inégalités (Martínez Trigueros, 1998^[26]; Romer and Romer, 1999^[27]; Easterly and Fischer, 2001^[28]; Alcaraz, 2019^[29]; Alcaraz, 2019^[30]). La Banque centrale a fait de l'inflation le principal objectif de sa politique en 1995, et elle a adopté en 2001-02 un régime de ciblage de l'inflation. En 2003, elle a retenu comme objectif un taux annuel d'inflation de 3 %, assorti d'une marge de fluctuation de +/-1 point de pourcentage.

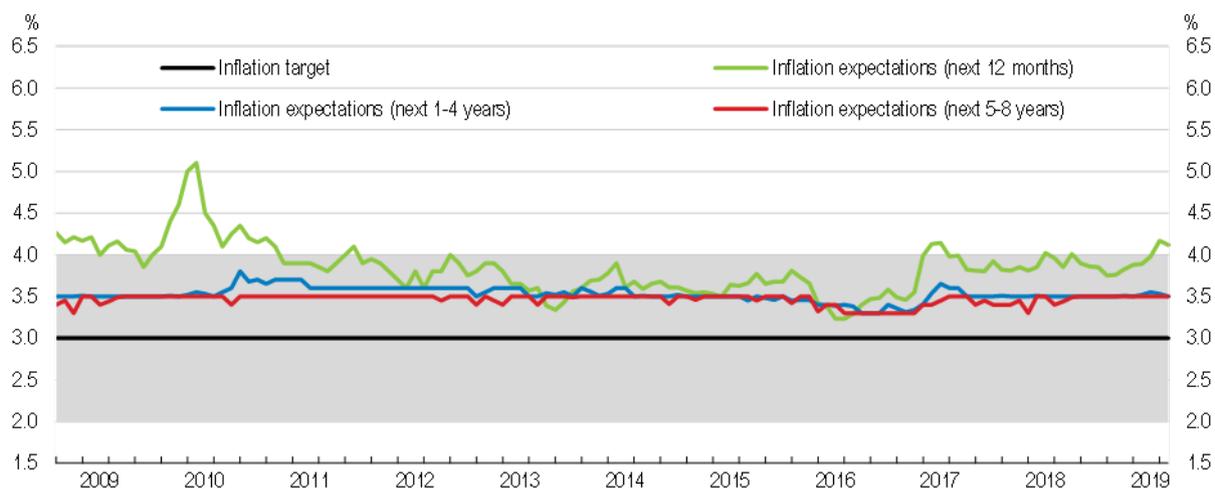
La banque centrale a relevé le taux d'intérêt de référence de 5.75 % à 8.25 % entre janvier 2017 et décembre 2018, pour limiter les effets indirects de plusieurs chocs internes et externes subis par les prix, notamment de la forte dépréciation du peso et des hausses des prix de l'énergie, dans une économie proche de son taux de croissance potentielle (Graphique 19). L'inflation a été contenue au premier semestre de 2018, mais depuis juin 2018, l'inflation globale a recommencé à augmenter à la suite de diverses hausses des prix de l'énergie, des produits agricoles périssables et des services (Graphique 17) (Banco de México, 2018^[31]). L'inflation globale est en repli depuis décembre et, à 4.0 % en glissement annuel en mars, elle se retrouve tout juste comprise dans la marge de variation tandis que l'inflation sous-jacente demeure stable. Les anticipations d'inflation à court terme se sont également dégradées au dernier trimestre de 2018, mais se sont redressées depuis lors (Graphique 18).

L'inflation devrait refluer progressivement et converger vers l'objectif de la banque centrale au premier semestre de 2020. Néanmoins, les risques qui entourent l'inflation sont orientés de manière prédominante à la hausse dans un environnement de grande incertitude, caractérisé par des risques tels qu'une nouvelle dépréciation de la monnaie mexicaine due à des facteurs externes ou internes, des tensions sur les prix des produits agricoles et de l'énergie, et l'application de droits de douane à certaines importations de biens en provenance des États-Unis. Les risques à la baisse tiennent à une décélération de l'activité économique. Les autorités devraient rester vigilantes quant à l'évolution de l'inflation sous-jacente, des anticipations et de la balance des risques, et ajuster le taux directeur à un niveau compatible avec l'objectif d'inflation à atteindre.

Graphique 17. L'inflation globale est toujours supérieure à l'objectif visé

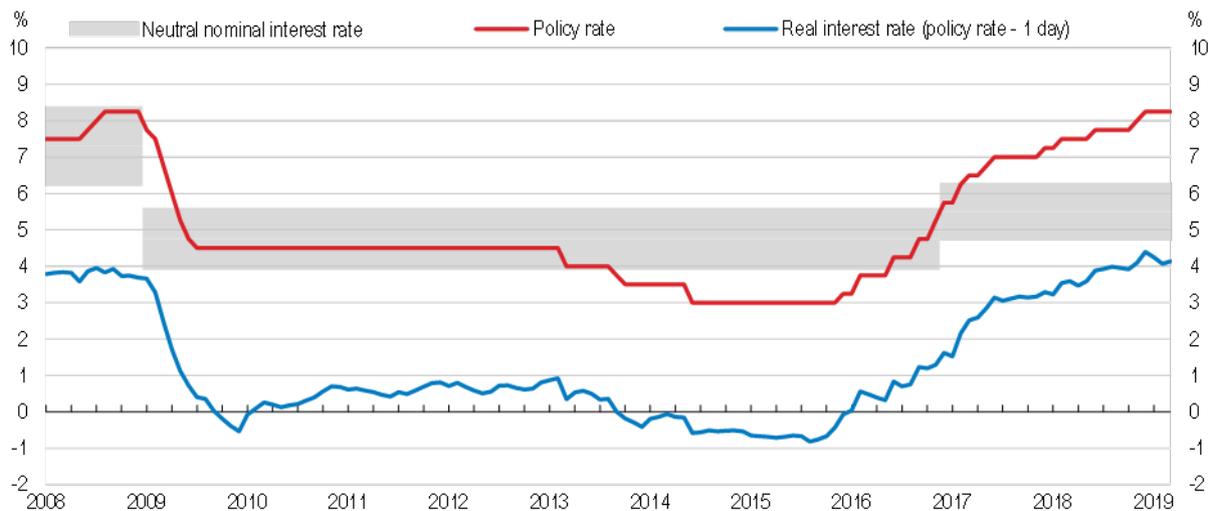
Note : Dans la partie A du graphique, la zone grise représente la fourchette retenue comme objectif d'inflation. Dans la partie B du graphique, les valeurs se fondent sur des coefficients de pondération de 2010.

Source : Banque du Mexique.

Graphique 18 . Anticipations d'inflation

Note : La zone grise représente la fourchette retenue comme objectif d'inflation.

Source : Banque du Mexique.

Graphique 19. L'orientation de la politique monétaire est restrictive

Note : Le taux d'intérêt réel (*ex ante*) est le taux directeur diminué des anticipations d'inflation à 12 mois. La zone grise représente l'intervalle dans lequel se situe le taux d'intérêt nominal neutre.

Source : Banque du Mexique.

La banque centrale améliore la qualité de sa communication relative à la politique monétaire

Une communication transparente concernant les objectifs poursuivis, les erreurs passées, les perspectives d'évolution de l'inflation et ses déterminants, ainsi que les réactions probables connexes, réduit l'incertitude liée à l'action publique et améliore la capacité des banques centrales de gérer les anticipations (Blinder et al., 2008^[32]). Intégrer une communication plus prospective pourrait également contribuer à orienter les anticipations des marchés.

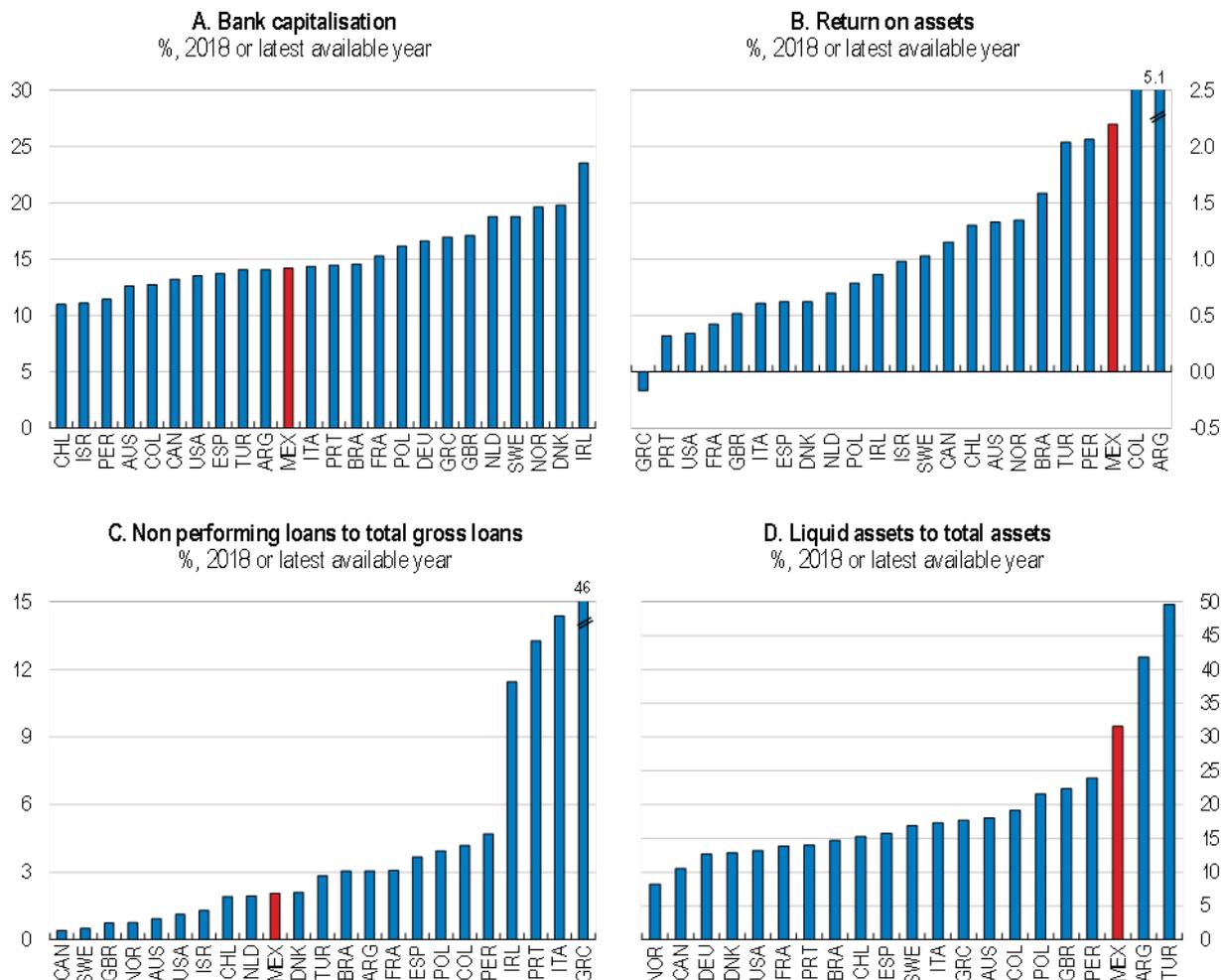
En 2018, la Banque du Mexique a apporté plusieurs améliorations à sa stratégie de communication, inspirés des mécanismes appliqués par d'autres banques centrales pratiquant le ciblage de l'inflation. Les procès-verbaux des réunions au cours desquelles sont adoptées les décisions de politique monétaire indiquent maintenant l'identité des votants et les motifs de désaccord. Les comptes rendus des réunions du Conseil des gouverneurs sont désormais publiés trois ans après chaque réunion. De même, les communiqués de presse relatifs aux décisions de politique monétaire et les procès-verbaux correspondants sont maintenant publiés simultanément en espagnol et en anglais. À l'avenir, la Banque du Mexique devrait continuer à suivre les effets de l'amélioration de sa stratégie de communication.

Un renforcement de la concurrence et de l'inclusion serait bénéfique dans le secteur financier

Selon les autorités, le secteur bancaire reste solide et bien capitalisé (Graphique 20). Le ratio des créances douteuses ou litigieuses à l'ensemble des prêts est bas et les établissements financiers ont des niveaux de liquidité et de capitalisation suffisants pour pouvoir faire face à des chocs négatifs, d'après les tests de résistance effectués (notamment à des chocs affectant les taux d'intérêt, les taux de change, l'inflation et le PIB) (Banco de México, 2018^[33]). Les tests réalisés par le Fonds monétaire international (FMI) concernant des grandes sociétés non financières montrent également que leurs bilans semblent

capables de résister à une conjonction de chocs affectant les taux de change, les bénéfices et les taux d'intérêt, et que les effets d'entraînement de tels chocs sur le secteur bancaire seraient modestes (IMF, 2018_[19]).

Graphique 20. Sélection d'indicateurs relatifs au secteur bancaire



Note : La capitalisation bancaire est mesurée par le ratio fonds propres de base/actifs pondérés en fonction des risques.
Source : Fonds monétaire international (FMI), Base de données des Indicateurs de solidité financière.

Les principaux risques qui pèsent sur la stabilité financière résident dans l'impact potentiel d'une montée du protectionnisme commercial dans les grandes économies, dans des épisodes de forte volatilité sur les marchés financiers internationaux et dans une décélération de l'activité économique mondiale, qui pourrait se répercuter sur le taux de change et, partant, sur le bilan des entités non couvertes contre le risque de change. Toutefois, ces risques sont réduits par les limites réglementaires applicables aux positions de change des banques, et par des couvertures naturelles ou synthétiques via les opérations sur dérivés qu'effectuent la plupart des entreprises percevant des fonds en devises.

À l'avenir, les autorités pourraient renforcer le cadre de gestion des crises en procédant à des simulations de crise systémique, en élaborant un plan alternatif formel pour y faire face, et en évaluant l'efficacité de la coordination et de la communication entre les autorités (IMF, 2016_[34]; IMF, 2018_[19]). Déterminer à qui il incombe d'identifier et d'atténuer les

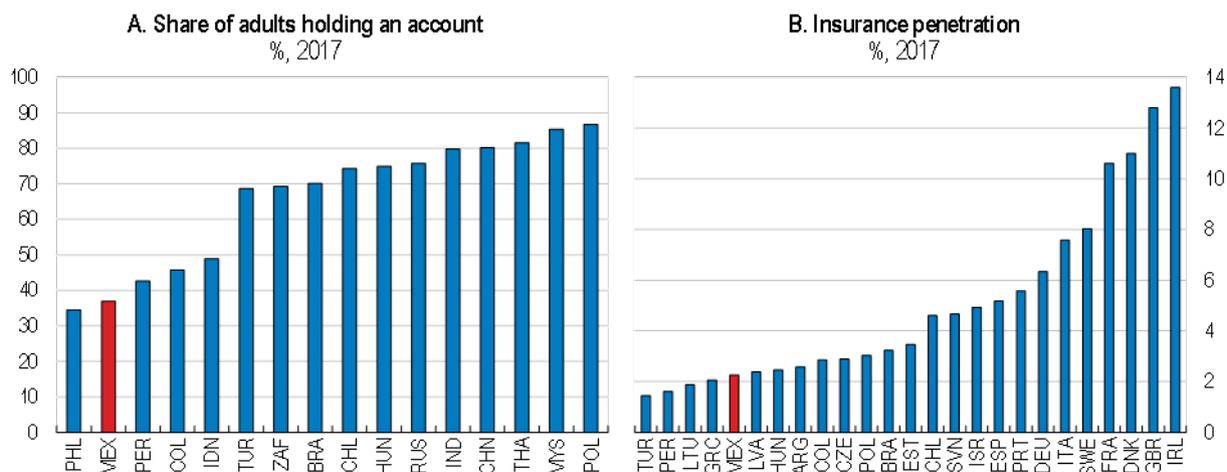
risques systémiques potentiels constituerait une avancée dans la bonne direction. L'indépendance des autorités de surveillance, notamment leur autonomie budgétaire, et la protection juridique des autorités de surveillance du secteur bancaire et des marchés de valeurs mobilières devraient également être renforcées.

Progresser sur la voie du renforcement de la concurrence et de l'inclusion financière

Les principaux défis que doit encore relever le secteur financier mexicain consistent à renforcer la financiarisation de l'économie, l'inclusion financière et la concurrence, ce qui contribuerait également à améliorer l'efficacité de la politique monétaire (Gali, Lopez-Salido and Valles, 2004^[35]; Di Bartolomeo and Rossi, 2007^[36]; Bilbiie, 2008^[37]; Colciago, 2011^[38]; Bilbiie and Straub, 2013^[39]). Si le crédit intérieur au secteur privé a augmenté (CONAIF, 2018^[40]) son niveau demeure nettement plus bas que celui que l'on pourrait s'attendre compte tenu du niveau de développement du Mexique (Herman and Klemm, 2017^[41]). Seuls 35 % des adultes détenaient un compte en banque en 2017 (Graphique 2121, Partie A), même si le nombre de communes dotées d'au moins un point d'accès aux services financiers a augmenté au fil du temps dans certaines régions (CONAIF, 2017^[42]). Le taux de pénétration de l'assurance est faible comparé à ceux d'autres économies de marché émergentes (Graphique 21, Partie B). Le nombre d'agences bancaires est stable depuis 2008, mais celles-ci sont inégalement réparties sur le territoire mexicain (Graphique 22).

La rentabilité des actifs, les primes de risque et les taux d'intérêt sont élevés par rapport aux niveaux observés dans les autres pays de l'OCDE, ce qui pourrait être révélateur d'une insuffisance de la concurrence. Le niveau des coûts de financement applicables aux PME freine l'investissement et la croissance de la productivité (Graphique 23). La concentration du secteur bancaire est forte, même par rapport aux autres économies de marché émergentes. Les trois plus grandes banques détiennent plus de 50 % des actifs de l'ensemble du secteur bancaire, et l'écart (corrigé des risques) entre les taux débiteurs et créditeurs est important en comparaison avec d'autres pays (Graphique 24). Le jeu de la concurrence est entravé par d'importants obstacles à l'entrée sur le marché, par le risque de collusion et par le fait que les consommateurs n'ont accès qu'à des informations limitées et de piètre qualité (COFECE, 2014^[43]). Accentuer la concurrence dans le secteur financier est une priorité, et le plan stratégique élaboré en ce sens par la Commission fédérale de la concurrence économique (COFECE) devrait être mis en œuvre sans délai (COFECE, 2018^[44]). La loi de 2018 sur le secteur des technologies financières (FinTech) contribuera également à favoriser l'innovation et la concurrence, tout en protégeant les consommateurs et en préservant la stabilité financière (OECD, 2018^[45]). Toutefois, certains craignent que les premiers textes d'application réglementaires ne puissent déboucher sur des obstacles à l'entrée. Les questions de concurrence devraient être soigneusement prises en considération dans le cadre de l'élaboration des prochaines dispositions d'application, et le cadre réglementaire des FinTech devrait n jour faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation (OECD, 2018^[45]).

Graphique 21. L'inclusion financière reste faible



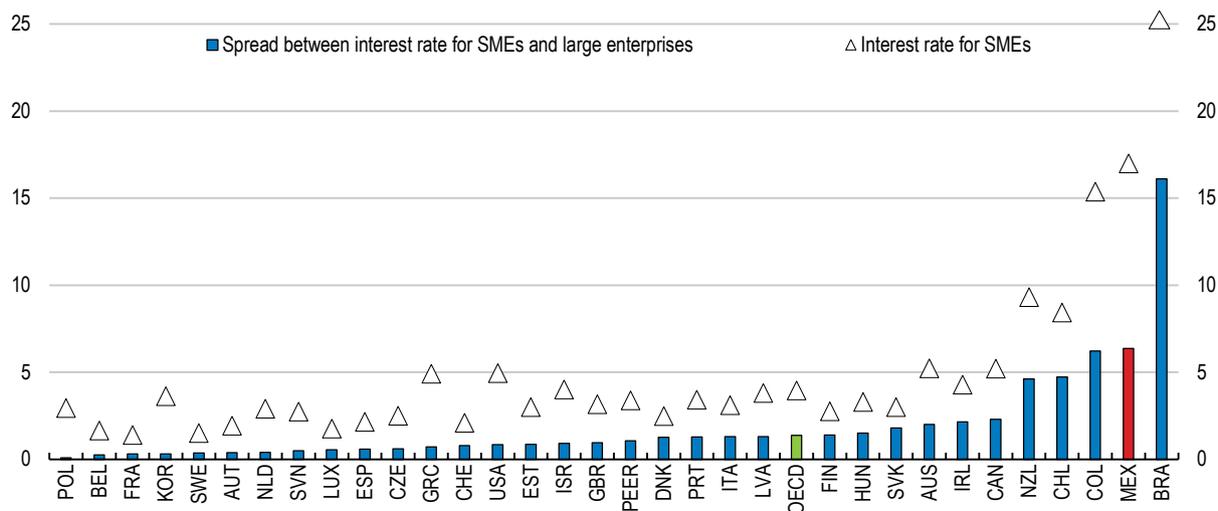
Note : Le taux de pénétration de l'assurance est le ratio entre les primes brutes d'assurance directe et le produit intérieur brut (PIB).

Source : Banque mondiale (2017), Base de données sur l'inclusion financière dans le monde (Global Findex) ; et Statistiques de l'OCDE sur les assurances.

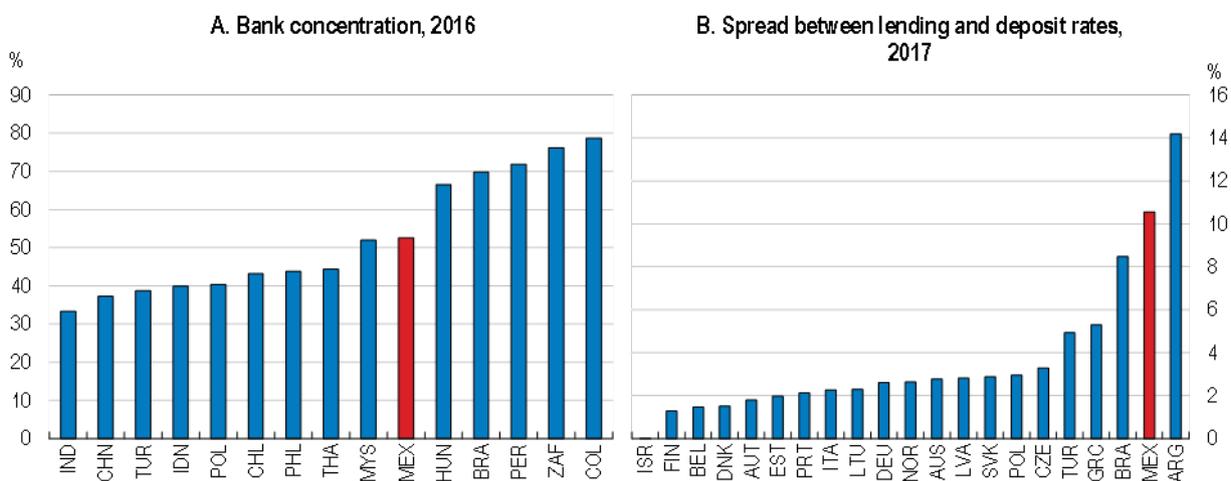
Graphique 22 . Les agences bancaires sont inégalement réparties sur le territoire mexicain



Source : Conseil national de l'inclusion financière (CONAIF), Base données sur l'inclusion financière, juin 2018.

Graphique 23. Les PME doivent faire face à des coûts d'emprunt élevés


Source : OCDE (2018^[46]), *Le financement des PME et des entrepreneurs 2018 – Tableau de bord de l'OCDE*.

Graphique 24 . La concurrence est faible dans le secteur bancaire


Note : La concentration du secteur bancaire est mesurée par le ratio entre les actifs des trois plus grandes banques commerciales et les actifs de l'ensemble des banques commerciales.

Source : Bankscope et Orbis Bank Focus, Bureau van Dijk (BvD) ; Fonds monétaire international (FMI), Base de données des Indicateurs de solidité financière.

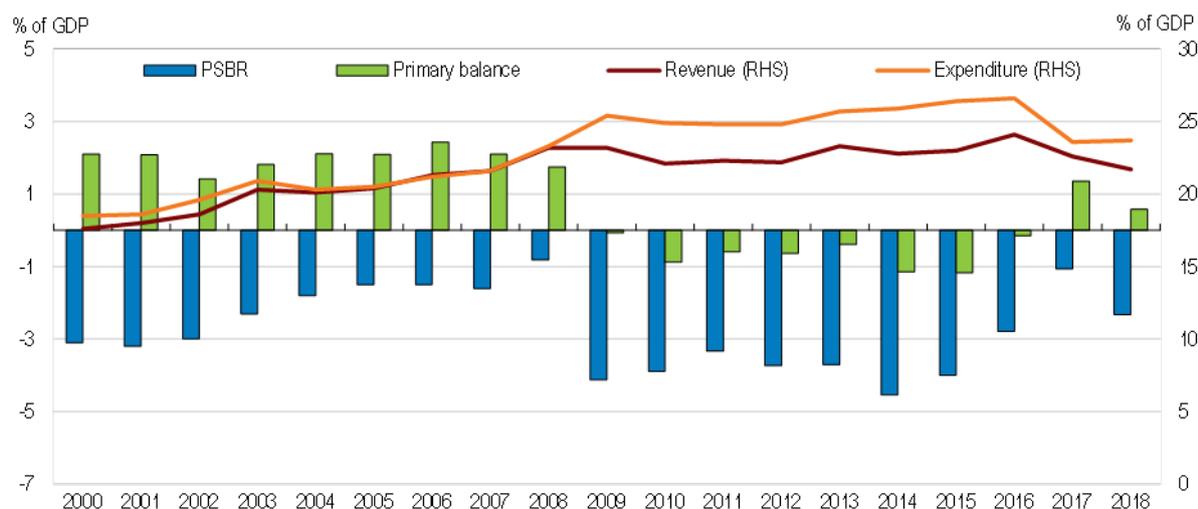
En janvier 2019, le gouvernement a annoncé un train de réformes destiné à approfondir le secteur bancaire et le marché boursier, ainsi qu'à accroître l'inclusion financière. Il s'agit notamment de mettre en place une nouvelle plateforme de smartphones permettant de réaliser gratuitement des paiements électroniques de téléphone à téléphone, d'instaurer la possibilité d'ouvrir un compte en banque pour le versement des salaires et les crédits connexes auprès de n'importe quelle banque, d'accorder aux personnes âgées de 15 à 17 ans le droit d'ouvrir leur propre compte bancaire, et de recentrer les activités des banques de développement sur le soutien des clients en zone rurale, des communes marginalisées et des zones semi-urbaines où aucune banque commerciale n'est présente. Par ailleurs, dans

le budget de 2019, environ 6 milliards MXN sont affectés à un programme de prêts à taux zéro aux microentreprises. Ces mesures amélioreront l'inclusion et les perspectives offertes aux personnes vivant dans des zones défavorisées en termes de services. Ces mesures complètent d'autres initiatives actuelles, telles que les nouvelles règles relatives aux FinTech. Dans les temps à venir, le gouvernement devrait étudier la possibilité d'effectuer tous les transferts fédéraux destinés aux ménages *via* des comptes bancaires ou par des moyens électroniques. Cela permettrait de réduire également les risques de fraude et de corruption associés aux transferts publics.

Politique budgétaire : Dégager des marges de manœuvre budgétaires pour financer la hausse des dépenses sociales et d'infrastructures

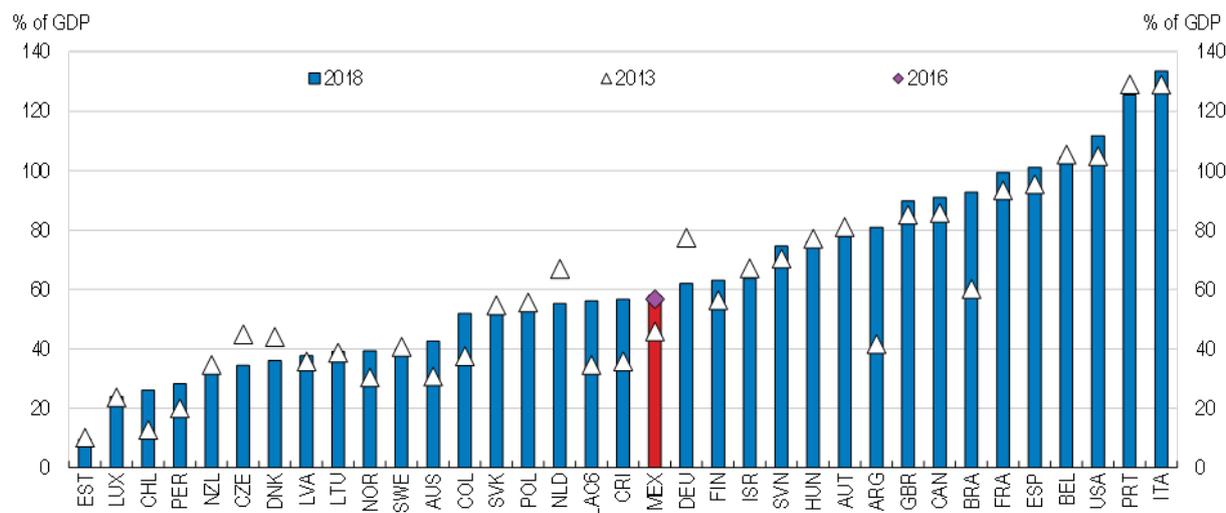
Le maintien d'une politique budgétaire prudente demeure une priorité. La dette publique a progressé rapidement après 2012 en raison du ralentissement de l'activité et du recul des recettes pétrolières, alors que des tensions s'exerçaient encore sur le volet des dépenses (Graphique 25, Graphique 26). La mise en place d'un programme d'assainissement budgétaire comprenant un ensemble de réformes fiscales (Annexe A) et de baisses des dépenses a permis d'enrayer la hausse du ratio dette publique/PIB. Compte tenu de la structure rigide des finances publiques, les réductions de dépenses ont concerné les investissements dans les infrastructures et les dépenses sociales, ce qui peut entraîner des effets préjudiciables pour la croissance et la lutte contre la pauvreté (Tableau 3).

L'engagement pris par le nouveau gouvernement en faveur de la prudence budgétaire est le bienvenu. Le budget 2019 a été construit autour d'un excédent primaire égal à 1 % du PIB, ce qui permettrait de maintenir inchangé le ratio dette/PIB (Graphique 27). Ce budget, qui repose sur des hypothèses macroéconomiques prudentes, donne la priorité à l'investissement public, en réduisant les financements accordés aux programmes de dépenses sociales inefficaces, à l'exception de ceux qui ciblent les jeunes et les personnes âgées. Cela étant, le ralentissement de l'activité économique au début de l'année 2019 pourrait nécessiter d'adopter des mesures supplémentaires pour atteindre les objectifs budgétaires.

Graphique 25. La performance budgétaire s'est améliorée

Note : Le solde primaire présenté pour 2017 est calculé hors éléments exceptionnels (PSBR : besoin de financement du secteur public).

Source : Ministère des Finances et du Crédit public (SHCP, *Secretaría de Hacienda y Crédito Público*).

Graphique 26. L'endettement du secteur public a été maîtrisé

Note : La dette brute des administrations publiques inclut la dette des entreprises publiques. Le sigle ALC-6 désigne la moyenne simple des données relatives aux 6 pays de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) suivants : Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica et Pérou.

Source : Fonds monétaire international (FMI), *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2018.

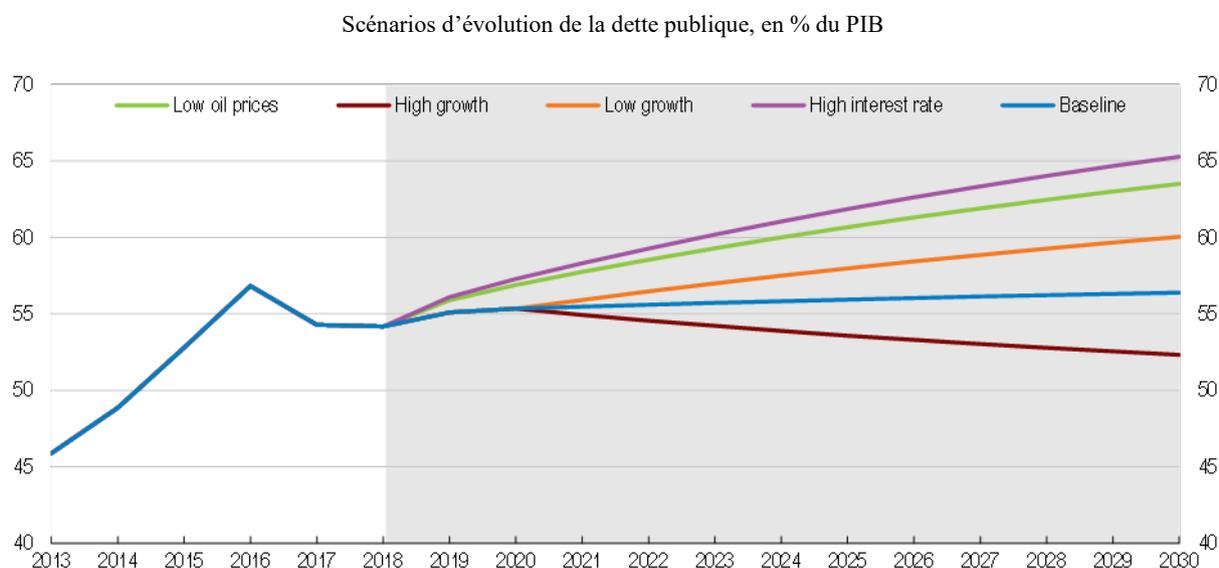
Les projections réalisées concernant la viabilité de la dette semblent indiquer une forte sensibilité de la dette aux prix du pétrole à moyen terme, et une hausse de la prime de risque de la dette souveraine. En cas de concrétisation de tels facteurs défavorables, le taux d'endettement dépasserait les 60 % du PIB, niveau considéré comme élevé par différentes études dédiées à la vulnérabilité sur les marchés émergents (Fournier and Fall, 2015^[47]). Cependant, la règle budgétaire en vigueur au Mexique, qui dispose que la trajectoire de la dette publique nette ne doit pas augmenter, permettrait de contenir la hausse du niveau

d'endettement. À l'inverse, une accélération du rythme de croissance de 1 point de pourcentage permettrait de ramener le ratio dette/PIB à près de 50 % (Graphique 27). Ces simulations soulignent la nécessité de conserver des politiques budgétaires prudentes.

La rétrogradation récente de deux crans de la dette de PEMEX et la modification de ses perspectives, de stables à négatives, par une agence de notation, et la correction de ses perspectives, également de stables à négatives, par une autre agence constituent un risque négatif majeur pour la viabilité de sa dette via l'augmentation des coûts de service de la dette. En particulier, il est difficile de concilier la politique d'austérité budgétaire actuelle avec les besoins de financement de PEMEX pour simultanément accroître sa production, rénover ses six raffineries existantes et en construire une septième. Une évolution négative des perspectives budgétaires aurait à son tour pour effet de brider les objectifs des autorités souhaitant donner un coup de pouce aux investissements nécessaires dans des infrastructures porteuses de croissance, aux dépenses d'éducation et aux dépenses sociales de lutte contre la pauvreté.

La faible note de crédit attribuée à PEMEX accroît ses coûts de financement par l'emprunt sur les marchés extérieurs. Le gouvernement examine actuellement des options pour améliorer la santé financière de la compagnie sans compromettre les objectifs budgétaires qu'il s'est fixés.

Graphique 27. L'action publique actuelle ne remet pas en cause la stabilité de la dette



Note : La dette publique est la dette brute des administrations publiques. Les projections ont été établies en présupposant un maintien du taux de change à un niveau inférieur mais proche de 20 MXN pour 1 USD et une stabilité des prix du pétrole, conformément à la base de données des *Perspectives économiques* de l'OCDE. Les paramètres du « scénario de référence » reprennent les projections des *Perspectives économiques*, à savoir : croissance du PIB réel égale à 1.6 % en 2019, à 2.0 % en 2020 et à 2.5 % par la suite ; déficit budgétaire de - 2.5 % du PIB ; charges d'intérêts au titre des obligations d'État égales à 3.0 % du PIB. Les recettes pétrolières en pourcentage du PIB restent inchangées par rapport au niveau de 2017. Dans le scénario 1 (faiblesse des prix du pétrole), la contribution des recettes pétrolières en pourcentage du PIB est abaissée de 0.8 point de pourcentage. Dans le scénario 2 (croissance forte), le rythme de croissance du PIB potentiel est augmenté de 1 point de pourcentage et porté à 3.6 %. Dans le scénario 3 (croissance faible), la croissance du PIB potentiel est abaissée de 1 point à 1.6 %. Enfin, dans le scénario 4 (taux d'intérêt élevés), les paiements d'intérêts exprimés en pourcentage du PIB sont augmentés de 0.5 point de pourcentage, et atteignent 4 % du PIB.

Source : Estimations du Secrétariat de l'OCDE, à partir des données du ministère des Finances et du Crédit public (SHCP, *Secretaría de Hacienda y Crédito Público*).

Le Mexique dispose d'un cadre budgétaire solide, qui inclut plusieurs volants permettant de faire face à d'éventuels chocs macroéconomiques (OECD, 2017^[6]). Une règle budgétaire prévoit de mettre de côté les recettes exceptionnelles, y compris celles issues du pétrole, dans des fonds de stabilisation afin d'atténuer la volatilité des recettes au cours de l'exercice budgétaire. Le gouvernement prévoit de renforcer ce mécanisme en capitalisant ces recettes et en utilisant les fonds de stabilisation pour des mesures de caractère plus contracyclique. Il a également mis un terme à la sous-estimation des recettes, qui, par le passé, était liée à des transferts discrétionnaires moins transparents en faveur des États mexicains au titre de la ligne budgétaire connue comme « *Ramo 23* ».

De plus, le gouvernement engagera la mise en œuvre des recommandations du FMI destinées à renforcer la transparence budgétaire (IMF, 2018^[48]). Différentes mesures pourraient accroître la confiance à l'égard de la gestion des finances publiques, comme un exercice de planification budgétaire à moyen terme, ou la réalisation d'évaluations indépendantes de la politique budgétaire, ou encore la validation de la conformité aux objectifs et prévisions budgétaires. Le Mexique pourrait par ailleurs retirer des avantages de la création d'une institution budgétaire non partisane, indépendante et disposant des ressources appropriées, conformément aux principes définis par l'OCDE (OECD, 2014^[49]). Les autorités admettent l'importance de disposer d'une telle instance et envisage d'en instaurer une sur le modèle du CBO (US Congressional Budget Office) aux États-Unis, qui produit des analyses techniques sur les questions budgétaires et fournit la documentation et les méthodes qu'il a utilisées pour ses estimations, et dont le personnel est indépendant et recruté pour son professionnalisme et ses capacités techniques en finances publiques. Une autorité budgétaire indépendante pourrait également contribuer à améliorer la transparence et la gestion des finances publiques au niveau infranational, comme l'illustre l'exemple de l'Espagne (OECD, 2017^[6]).

Tableau 3 . Le budget présente une structure rigide

En pourcentage du PIB

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses en grande mesure obligatoires	55.8	55.8	55.0	55.2	56.0	55.3	64.0
Service de la dette	7.6	8.0	7.7	7.6	8.2	8.8	11.3
Pensions et retraites	10.8	10.8	11.2	11.5	11.9	12.0	14.2
Dépenses de personnel	23.6	23.5	23.2	22.5	22.0	20.8	22.9
Transferts aux administrations infranationales	13.2	12.7	12.7	13.0	12.7	13.1	15.0
Créances fiscales reportées et autres	0.8	0.8	0.4	0.4	0.7	0.4	0.4
Dépenses pour l'essentiel non adaptables	24.8	25.0	24.0	25.0	24.3	22.4	22.2
Services généraux et autres	16.4	16.7	15.4	15.3	15.3	13.9	15.0
Subventions	8.4	8.4	8.5	9.5	9.0	8.4	7.1
Dépenses en large mesure discrétionnaires	19.5	19.1	21.2	19.9	19.5	22.3	13.8
Investissements matériels	18.0	17.5	17.8	18.3	16.0	13.9	11.7
Investissements financiers et autres	1.6	1.6	3.5	1.5	3.4	8.4	2.1

Note : Le poste de dotations aux administrations infranationales « *Aportaciones* » est ici réparti sous « Services généraux et autres » et « Subventions ». Le poste des participations (*participaciones*) correspond aux transferts automatiques au titre de la répartition des recettes fiscales depuis l'État fédéral vers les administrations infranationales. Les données correspondant à l'année 2017 sont provisoires. En raison des arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des éléments indiqués.

Source : *Criterios Generales de Política Económica 2018*, Ministère des Finances et du Crédit public (SHCP, *Secretaría de Hacienda y Crédito Público*).

Tableau 4 . Les recettes fiscales sont faibles

En pourcentage du PIB

	MEX		OCDE	ALC
	2013	2017	2017	2017
Recettes sur ressources naturelles non renouvelables	8.0	5.0	-	2.1
Autres recettes	15.6	19.8	-	23.9
Recettes fiscales totales	13.3	16.2	34.2	22.4
Impôt sur le revenu des personnes physiques	2.6	3.5	8.2	2.1
Impôt sur les bénéfices des sociétés	2.4	3.5	2.9	3.7
Cotisations de sécurité sociale	2.2	2.1	9.2	3.4
Impôts sur le patrimoine	0.3	0.0	1.9	1.0
TVA	3.4	3.7	6.8	6.6

Note : Le sigle ALC (région Amérique latine et Caraïbes) correspond ici à la moyenne simple des données relatives aux pays suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Jamaïque, Pérou, République dominicaine et Trinité-et-Tobago. La moyenne ALC calculée pour l'impôt sur les bénéfices des sociétés n'inclut pas l'Équateur.

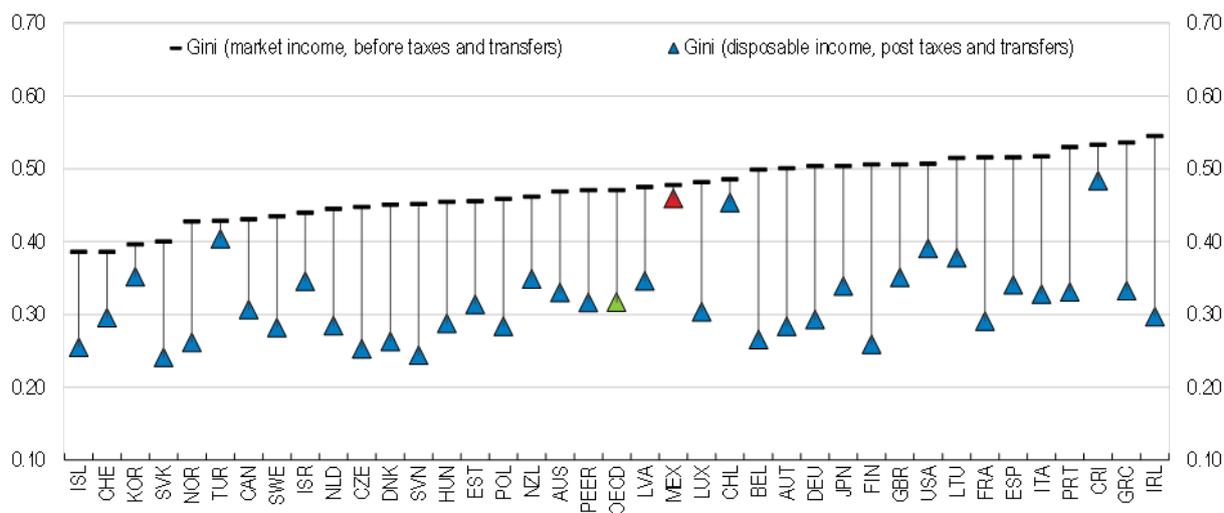
Source : Base de données mondiale des statistiques des recettes publiques de l'OCDE ; CEPALC ; FMI, *Perspectives économiques mondiales*, octobre 2018.

Adopte une structure fiscale propice à la croissance et à l'équité

Le système fiscal actuel permet de recouvrer des recettes relativement faibles par comparaison avec les moyennes de l'OCDE ou de pays de la région Amérique latine et Caraïbes (Tableau 4), ce qui limite les ressources disponibles pour financer les dépenses d'éducation et d'infrastructures, qui sont favorables à la croissance, et pour développer et améliorer la qualité la couverture des services de santé (un axe érigé en priorité par le nouveau gouvernement). L'un des principaux enjeux consiste à accroître les recettes fiscales et à réduire la dépendance à l'égard de la fiscalité pétrolière. La réforme fiscale mise en place en 2014 a notamment permis d'élargir les bases d'imposition, en réduisant un certain nombre d'exonérations, et de créer, aux fins de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, une nouvelle tranche visant revenus les plus élevés (**Annexe A**). Toutefois, les résultats positifs de cette réforme ont été quasiment contrebalancés par la baisse des recettes pétrolières (Tableau 4).

Le système fiscal pourrait également être plus progressif. Si la réforme de 2014 a quelque peu renforcé les effets sur la redistribution du système de prélèvements et de prestations, ceux-ci restent parmi les plus faibles de l'OCDE (Graphique 28). Une réforme de la fiscalité pourrait, par ailleurs, permettre de réduire l'ampleur du secteur informel, aujourd'hui important (Chapitre 1). Dans l'ensemble, un examen approfondi du système fiscal mexicain, tenant compte de ces différents objectifs, serait bénéfique. Le gouvernement reconnaît l'importance de ces divers enjeux et travaille à des stratégies pour y apporter une réponse. À court terme, il s'agira d'améliorer l'administration de l'impôt et de combler les brèches dans la réglementation qui favorisent la fraude et l'évasion fiscales. Au cours de la seconde partie de son mandat, le gouvernement a l'intention d'entreprendre une refonte fiscale afin d'accroître la progressivité de l'impôt, d'augmenter les recettes fiscales et de réduire les effets de distorsion de la fiscalité sur les prix.

Graphique 28. Le système de prélèvements et de prestations est peu efficace pour réduire les inégalités de revenus



Note : les données concernent 2017 ou la dernière année connue. L'agrégat COMP désigne ici la moyenne simple calculée pour les pays suivants : Estonie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovénie et Turquie. Le coefficient de Gini du revenu marchand correspond normalement au revenu avant impôts et transferts ; toutefois, il s'agit du revenu après impôts et transferts pour les pays suivants : Grèce, Hongrie, Mexique et Turquie.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution du revenu et la pauvreté.

L'impôt sur les bénéfices des sociétés (IS)

Le taux de droit commun de l'IS est de 30 %, ce qui est élevé par comparaison internationale, et sensiblement au-dessus de la moyenne de l'OCDE, égale à 24 %. Les taux d'imposition effectifs sont cependant plus faibles, en raison du dispositif d'amortissement accéléré pour les investissements dans les bâtiments et les équipements mécaniques, et inférieurs à la médiane calculé pour un échantillon d'économies de l'OCDE et du G20 (Hanappi, 2018^[50]; OECD, 2018^[51]). Les exonérations restent élevées et induisent un manque à gagner pour les recettes publiques estimé à 0.9 % du PIB. Elles prennent la forme d'allègements ou de régimes préférentiels ciblant des secteurs (industrie agroalimentaire) ou certaines catégories de contribuables (petites PME éligibles au *Régimen de Incorporación Fiscal, RIF*, régime simplifié visant à promouvoir l'entrée dans l'économie formelle). Selon les expériences recensées à l'échelle internationale, de telles approches sectorielles ou différenciées selon la taille des contribuables tendent à gêner la réaffectation des ressources et la croissance des entreprises.

En janvier 2019, le gouvernement a adopté des mesures destinées à dynamiser l'activité économique le long de la frontière avec les États-Unis : les contribuables éligibles peuvent solliciter des remboursements qui abaissent le taux de l'IS à 20 % et le taux de la TVA à 8 % (au lieu de 16 %). Les recettes fiscales auxquelles le Mexique renonce ainsi sont estimées à 0.2 % du PIB, alors même que les effets qui seront obtenus sur les gains de productivité et la croissance ne sont pas clairement définis. Par ailleurs, même si les autorités mexicaines ont mis en œuvre un certain nombre de mesures pour prévenir la planification fiscale, des expériences récentes portant sur des impositions différenciées au Mexique ont permis de constater que les arbitrages fiscaux des contribuables conduisent à des pertes de recettes publiques significatives. Bien qu'il ne s'agisse que d'une mesure temporaire, limitée à deux ans, les autorités mexicaines devraient contrôler l'évolution des

recettes, évaluer l'ampleur de l'évasion fiscale (en étudiant notamment les transactions orientées à dessein vers des opérateurs de la zone spéciale frontalière), et dresser le bilan de ces mesures pour l'activité économique.

Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)

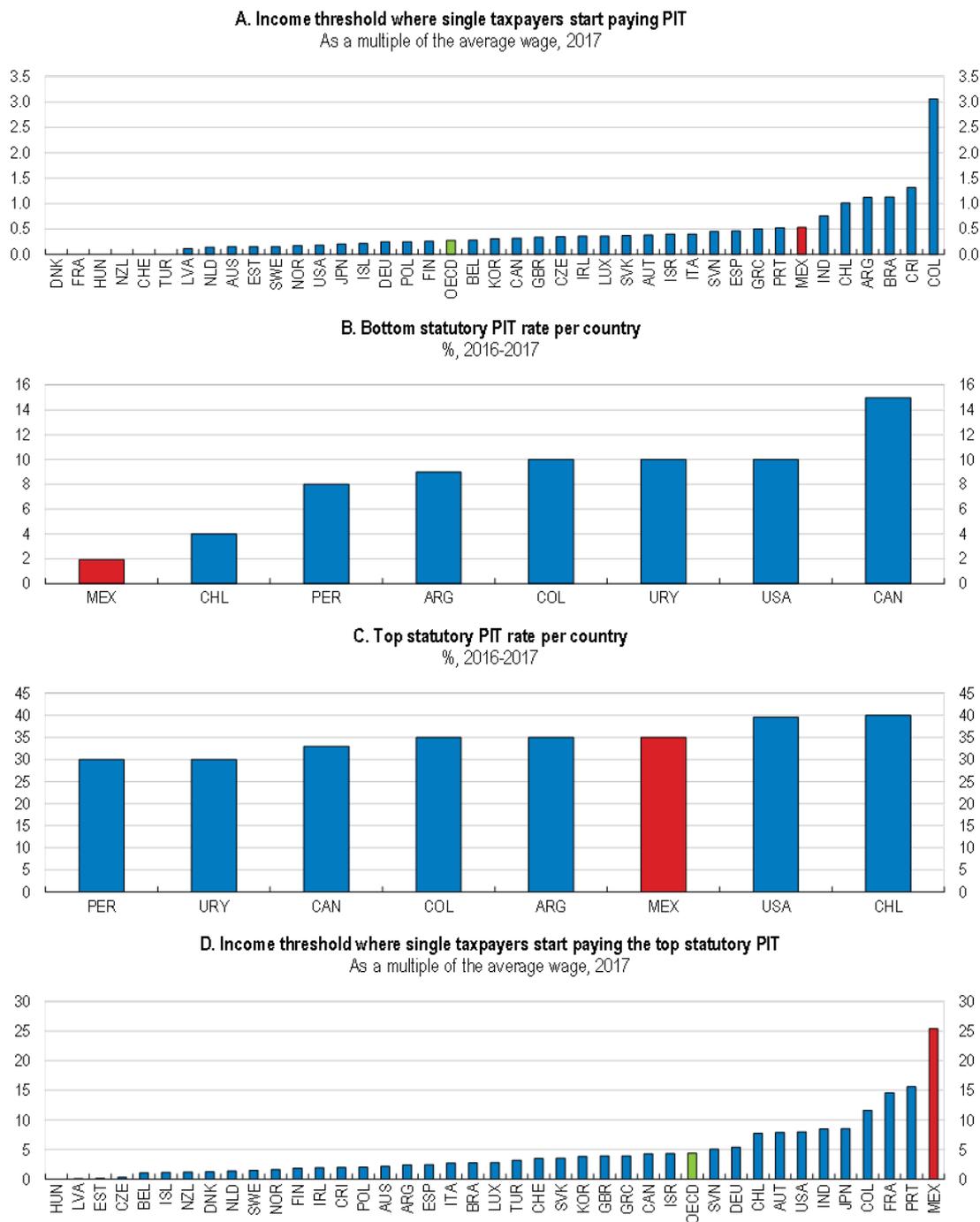
Le régime actuel de l'IRPPP pourrait être réformé de manière à accroître les recettes et tout en réduisant les inégalités du revenu disponible. Le seuil d'entrée dans la tranche supérieure de l'IRPP est aujourd'hui élevé et pourrait être abaissé (Graphique 29), tandis que le taux de droit commun de la première tranche, qui reste bas, pourrait être augmenté. Cela étant, ces réformes devraient être assorties d'une évaluation d'ensemble qui décrive les causes de l'ampleur et de la persistance de l'économie informelle, et expose le rôle de fiscalité dans l'affectation non efficiente des ressources.

Les exonérations et les allègements consentis sont généreux, et réduisent significativement l'assiette de l'IRPP tout en produisant des effets régressifs. Ces mesures concernent les frais médicaux (0.04 % du PIB) ; les cotisations complémentaires versées à certains régimes de retraite ; les primes d'assurance au titre des régimes de retraite ou l'acquisition d'actions de sociétés jusqu'à 152 000 MXN par an (0.06% du PIB) ; les dépenses d'éducation (0.013% du PIB) et les charges réelles d'intérêts au titre de prêts hypothécaires. Ces dépenses pourraient être supprimées, réduites ou converties en crédits d'impôt.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Le Mexique applique un taux normal de TVA de 16 %, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne pour l'Amérique latine (15.4 %), mais reste inférieur à la moyenne de l'OCDE (19.3 %). Toutefois, le rapport entre les recettes effectivement générées par la TVA et les recettes théoriques qui devraient être obtenues (le ratio des recettes de TVA) est le plus faible des pays de l'OCDE, ce qui s'explique par l'étroitesse de l'assiette TVA (le taux normal ne s'applique qu'à environ 40 % de la consommation intérieure), par un faible niveau de respect des règles et par des pratiques de fraude (Graphique 30).

Un réaménagement de la structure fiscale qui mettrait l'accent sur les impôts sur la consommation et les impôts fonciers serait plus propice à la croissance (Akgun, Bartolini and Cournède, 2017^[52]). Le choix de miser davantage sur des impôts dont les bases d'imposition moins mobiles peut en effet renforcer la résilience d'ensemble du système et le rendre moins vulnérable aux conséquences de la mondialisation (O'Reilly, 2018^[53]). En matière de TVA, le Mexique devrait envisager de limiter l'application d'un taux réduit ou nul, tout en dédommageant les personnes les plus défavorisées au moyen de transferts ciblés. Une application du taux normal étendue à une plus vaste gamme de produits contribuerait à lutter contre l'économie informelle et la fraude. Les données montrent que les déclarations inexactes auprès de l'administration fiscale (*Servicio de Administración Tributaria*, SAT) sont particulièrement nombreuses lorsqu'il existe des exonérations de TVA, et que cet état de fait réduit également les recettes recouvrées au titre de l'IS (Ahmad, Best and Pöschl, 2012^[54]). Le gouvernement a mis en place des actions importantes pour renforcer le respect des obligations fiscales, en supprimant le mécanisme dit de « compensation universelle », qui autorisait les contribuables à déduire systématiquement tout crédit d'impôt du montant de la TVA collectée (OECD, 2018^[51]).

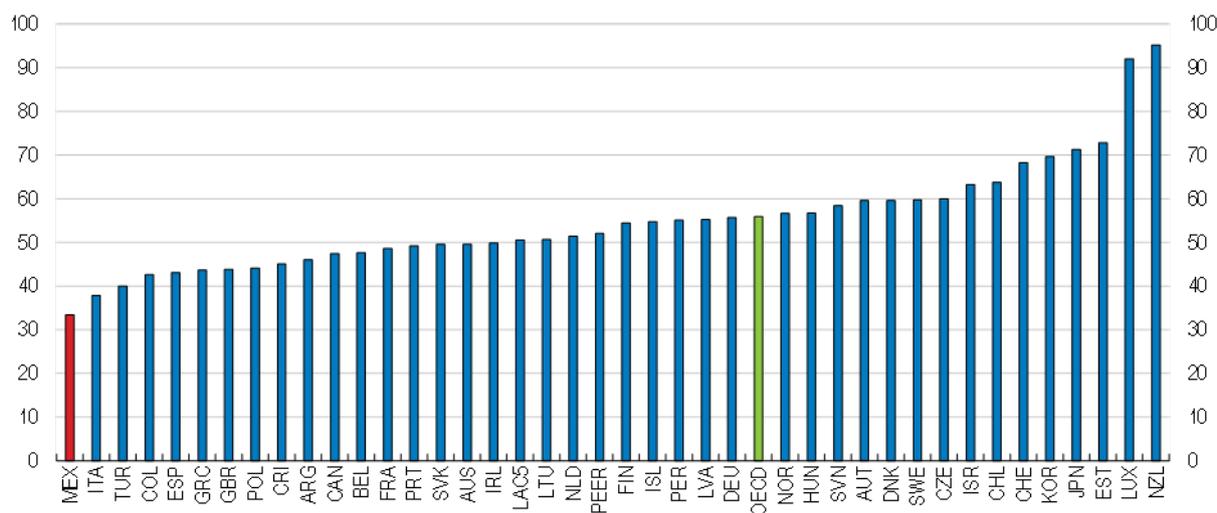
Graphique 29. L'IRPP pourrait générer plus de recettes et être rendu plus progressif


Note : Le sigle IRPP désigne l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Partie A : Au Danemark, en France, en Hongrie, en Nouvelle-Zélande, en Suisse et en Turquie, l'IRPP s'applique à la première unité monétaire perçue. Dans le cas de l'Inde, le revenu du travailleur moyen correspond au revenu perçu dans le secteur manufacturier formel, tel qu'il ressort de l'Enquête annuelle sur les industries. L'agrégat OCDE correspond à la moyenne simple des données de ses pays membres.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les modèles de la publication *Les impôts sur les salaires* ; OCDE, *Taxing Wages in Latin America and the Caribbean* (2016^[55]) ; OCDE *Les impôts sur les salaires* (2018^[56]) ; OCDE, Base de données fiscales.

Graphique 30. Le ratio des recettes de TVA est le plus faible des pays de l'OCDE

En % des recettes potentielles de TVA, 2016 ou dernière année disponible

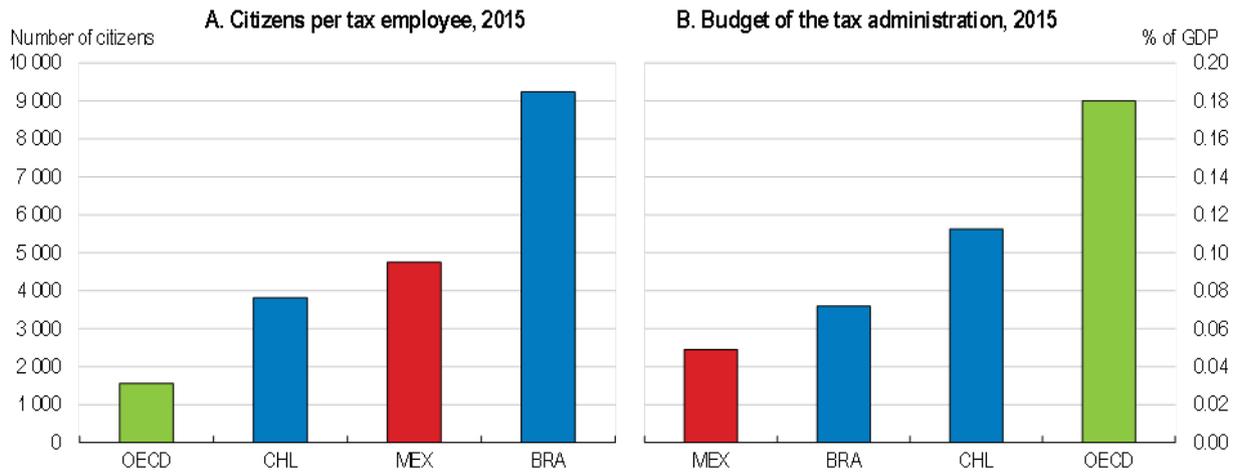


Note : Un taux de recettes TVA de 100 % signifierait qu'il n'y a aucune perte de recettes découlant des exonérations, des taux réduits, des pratiques de fraude, d'évasion ou de planification fiscale. L'agrégat OCDE correspond à la moyenne simple des données présentées (hors Lettonie); les données pour le Canada correspondent uniquement à la TVA levée au niveau fédéral. Le sigle ALC-5 désigne la moyenne simple des données relatives aux 5 pays de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) suivants : Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica et Pérou. L'agrégat COMP désigne la moyenne simple calculée pour les pays suivants : Estonie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovénie et Turquie.

Source : OCDE, *Tendances des impôts sur la consommation* ; et OCDE, *Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean 2018*.

Administration fiscale

Un autre axe de progrès pour augmenter les recettes fiscales consiste à renforcer encore l'administration fiscale en lui octroyant les ressources financières et humaines appropriées (Graphique 31). Cela permettrait notamment de conduire des vérifications plus nombreuses (IMF, 2018^[48]). Le lancement d'un programme de mise en application effective des règles en matière de TVA et d'autres impôts est une autre action importante pour lutter contre la fraude. Ce programme devrait, entre autres, renforcer la coordination des opérations de contrôle et le partage des données entre les administrations fiscales. Plus précisément, les services en charge des impôts sur le revenu et des personnels de la sécurité sociale devraient être associés au titre de ce programme, dans la mesure où les entreprises ont tendance à minorer leurs coûts salariaux dans les déclarations remises à la sécurité sociale (IMSS) tout en majorant ces coûts auprès de l'administration fiscale (SAT) (OECD, 2017^[57]). Le gouvernement admet le bien-fondé de cette recommandation et a commencé à entreprendre des vérifications croisées entre les informations de la sécurité sociale et celles de l'impôt sur le revenu.

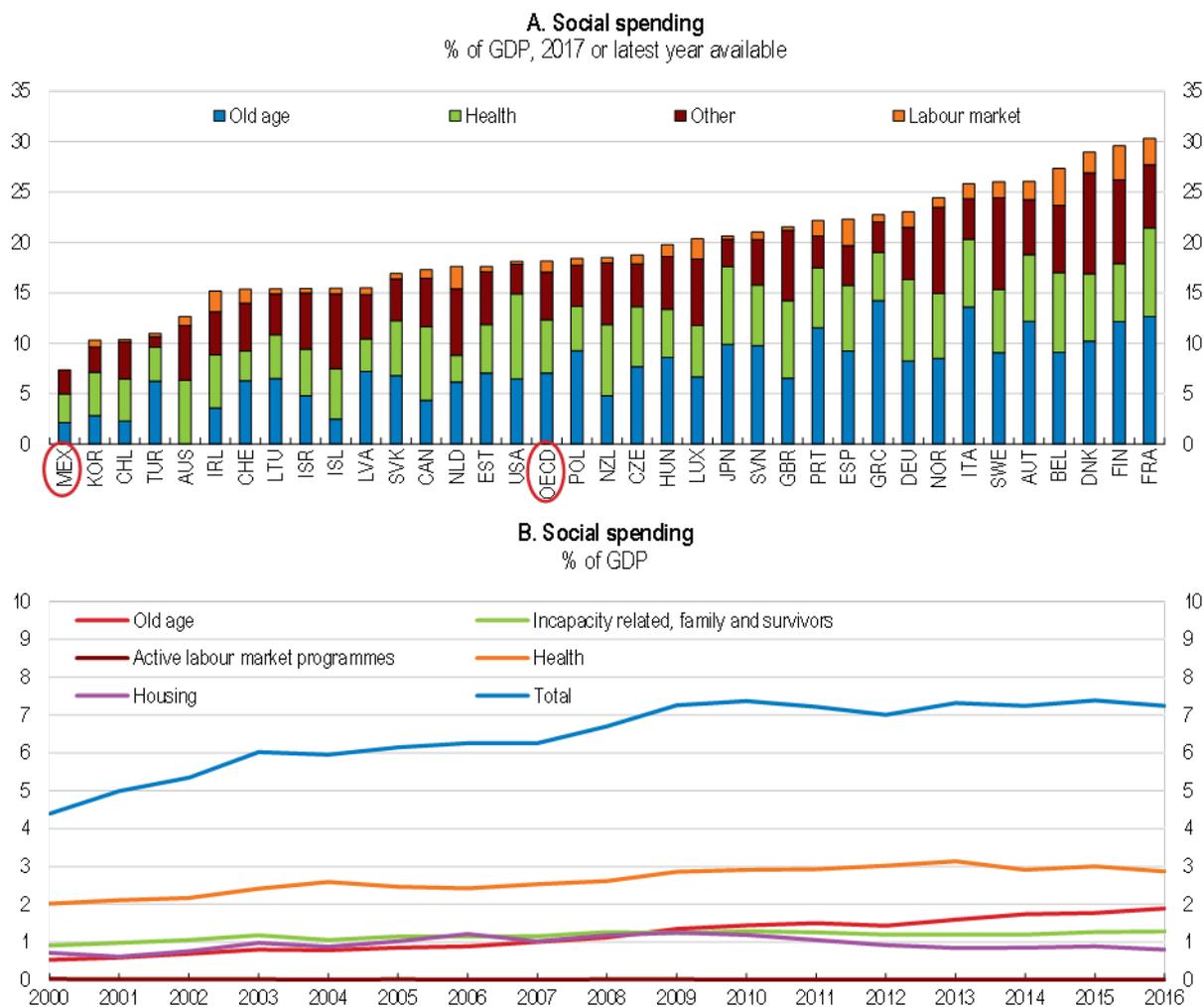
Graphique 31. L'administration fiscale doit être renforcée

Source : OCDE, *Tendances des impôts sur la consommation* ; et OCDE, *Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean*.

Améliorer la qualité des dépenses sociales

Les dépenses sociales du Mexique restent faibles au regard des comparaisons internationales (Graphique 32), et ce malgré les progrès significatifs accomplis ces dernières décennies, puisque les montants consacrés aux programmes sociaux ont pratiquement triplé entre 1988 et 2016. Toutefois, beaucoup reste à faire pour résorber les inefficacités rémanentes et améliorer la qualité des services sociaux.

Graphique 32. Malgré leur progression, les dépenses sociales restent faibles



Source : Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales.

Les grands programmes sociaux du Mexique destinés aux plus pauvres sont importants, tant en termes de couverture que de dépenses. En 2016, PROSPERA, le principal programme de lutte contre la pauvreté, couvrait ainsi près de 6.8 millions de familles, soit 23 % de la population totale, tandis que le programme *Pensión para Adultos Mayores* (PAM), qui verse une pension d'aide sociale aux personnes âgées de 65 ans et plus, comptait 5.4 millions de bénéficiaires en 2017 (60 % de la population âgée de 65 ans et plus). Ces programmes sont complétés par d'autres dispositifs novateurs, comme le *Programa de Estancias Infantiles para Apoyar a Madres Trabajadoras* (PEI – garderies pour les enfants dont les mères travaillent), qui ont contribué à réduire l'extrême pauvreté tout en augmentant la fréquentation scolaire, en étendant les soins de santé aux familles pauvres et en luttant contre la malnutrition. Le budget 2019 relève les dépenses sociales à 1 % du PIB, contre 0.6 % en 2018, et apporte d'importants remaniements, comme une baisse de près de 14 % pour PROSPERA, une hausse de 17 % pour les programmes ciblant les jeunes et un doublement des financements alloués au PAM.

La fragmentation des dépenses sociales est très marquée : l'État fédéral, les États et les communes gèrent plus de 5 000 dispositifs, ce qui réduit considérablement l'efficacité des

dépenses et les résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté (CONEVAL, 2016^[58]). Certains ont été supprimés ou ont vu leur périmètre réduit en janvier 2019, suite à l'évaluation des politiques sociales conduite par le Conseil national d'évaluation de la politique de développement social (CONEVAL). Il importe de mener des évaluations appropriées des programmes pour faire en sorte que les bénéficiaires ayant le besoin plus besoin d'aide ne soient pas exclus de ces dispositifs. Il conviendra en particulier d'évaluer l'impact des changements récents apportés au financement des différents programmes, dans la mesure où l'on ignore quels en seront les effets sur la couverture et le ciblage des programmes concernés, et sur la réduction de la pauvreté.

Afin d'améliorer le ciblage des programmes sociaux, les pouvoirs publics ont procédé à un recensement à finalité sociale, portant sur l'ensemble des ménages, pour repérer ceux qui sont dans une situation de pauvreté ou qui ont des besoins spéciaux. Ce recensement est également en cours d'exploitation pour mettre à jour la base de données sur les bénéficiaires actuels en croisant les informations avec celles du SISI (*Sistema de Información Social Integral*), une plate-forme qui regroupe les données des programmes sociaux collectées aux différents échelons de l'administration. Un croisement plus large des deux sources de données permettrait de déceler les chevauchements ou redondances entre les programmes ainsi que d'identifier les ménages qui rencontrent des difficultés matérielles, et il conviendrait d'utiliser ces données croisées à cette fin. La complémentarité de ces deux sources de données permettrait en outre d'identifier les ménages pauvres qui ne reçoivent pas, à ce jour, les prestations auxquelles ils ont droit soit parce qu'eux-mêmes, ou leurs besoins, n'ont pas été identifiés comme tels, ou parce que les prestations ont été envoyés à une mauvaise adresse (les personnes situées en dessous du seuil de pauvreté avant transferts sociaux représentent environ 52 % dans les zones urbaines et 40 % dans les zones rurales) (OECD, 2019^[59]).

Une autre approche permettant de réduire les erreurs d'exclusion consisterait à assouplir les conditions d'admissibilité, ce qui est en cours de réalisation via le remplacement de PROSPERA par d'autres dispositifs moins exigeants en termes de conditions d'accès. Des recherches récentes montrent que l'application de critères de conditionnalité, bien qu'utile dans certains cas, n'est pas systématiquement requise, et pourrait induire des effets négatifs sur l'accès des personnes les plus pauvres aux programmes d'aide concernés (OECD, 2019^[59]). L'utilisation de la technologie des chaînes de blocs et d'autres technologies permet d'envisager la création d'une identité numérique sécurisée pour chaque citoyen, ouvrant la voie à une sélectivité plus pertinente des transferts sociaux (Aranda, 2019^[60]).

Alors que les aide à l'invalidité ont augmenté, le budget 2019 réduit les dépenses sociales destinées à d'autres groupes vulnérables, comme les enfants les plus pauvres et les mères qui travaillent dans le secteur informel, en diminuant les financements alloués au programme PEI, ce qui affecte le financement des services de garde d'enfants. Si l'objectif consistant à supprimer la segmentation de l'offre de services pour l'éducation et l'accueil de la petite enfance selon la situation des parents au regard du marché du travail est une bonne chose pour renforcer l'équité et la qualité des aides, il n'est pas établi que tous les enfants recensés au titre du programme aient aujourd'hui accès à des services de garde. Cet état de fait n'est pas sans nuire à la motivation des femmes de prendre un emploi et de le conserver, même dans le secteur informel.

Le Mexique devrait également envisager la mise en place d'un dispositif public de prestations de chômage, de façon à ce que les personnes ayant été licenciées disposent d'un délai plus long pour retrouver un emploi convenable. L'élaboration de programmes actifs du marché du travail mettant l'accent sur les réorientations et la mise à niveau des

compétences pourrait également permettre aux travailleurs de l'économie informelle, qui bénéficient en moyenne de beaucoup moins de formations que leurs homologues du secteur formel, de trouver un emploi formel.

Alors que les dépenses de santé représentent en moyenne 9 % du PIB dans les pays de l'OCDE, le Mexique consacre une part relativement faible de ses ressources nationales à la santé, à savoir 5.8 % du PIB, étant précisé que ce niveau est proche de celui relevé dans d'autres pays ayant un PIB comparable (OECD, 2018_[61]). Les dépenses restent concentrées dans les États les plus riches, ce qui conduit à des inégalités en termes de qualité des soins et d'accès aux prestations. Dans les zones rurales, les investissements doivent être accélérés, notamment en procédant à des recrutements, compte tenu des manques d'effectifs importants dans les professions de santé (OECD, 2018_[61]).

Un autre facteur d'inégalité dans l'accès aux soins de santé est lié à la profusion de régimes d'assurance, dont chacun présente un réseau de prestataires et une organisation financière et administrative qui lui sont propres. Les trois principaux sous-systèmes qui coexistent reflètent la réalité du marché du travail, à savoir : dans l'économie formelle, un régime pour les travailleurs du privé, un autre pour ceux du public, auxquels s'ajoute le *Seguro Popular*. Créé en 2003, ce régime est conçu pour instituer une assurance maladie universelle et a permis d'apporter une couverture à plus de 50 millions de Mexicains, parmi lesquels des travailleurs du secteur informel, qui ne bénéficiaient auparavant d'aucune protection. En outre, certains organismes et entreprises du secteur public gèrent leur propre régime. Sauf exception, chaque régime limite la prise en charge de ses bénéficiaires à un réseau d'établissements et de praticiens conventionnés, ce qui se traduit par des doubles emplois et une moindre efficacité dans l'utilisation des ressources publiques.

La coordination insuffisante suppose des coûts administratifs élevés, proches de 10 % des dépenses de santé totales, soit le taux le plus élevé dans l'OCDE (OECD, 2016_[62]). Si le Mexique ramenait ces coûts à la moyenne de l'OCDE, égale à 3 %, les économies réalisées atteindraient au moins 0.15 % du PIB (World Bank, 2016_[63]) (Tableau 5). Cet état de fait, accentué par l'absence de portabilité, fait obstacle à la continuité de la prise en charge et affecte les résultats en termes de santé publique (OECD, 2016_[62]). Pour réduire les inefficiences, améliorer la situation sanitaire et rendre son système de santé plus équitable, le Mexique devrait l'unifier et améliorer la portabilité des droits en autorisant à conserver son affiliation malgré un éventuel changement de situation professionnelle (OECD, 2018_[61]). Le gouvernement admet la nécessité d'évoluer vers un système de santé universel et prend des dispositions dans ce sens. Il procède actuellement à la fusion des activités du régime *Seguro Popular* et du système de soins des travailleurs du secteur formel. Il est prévu que cette fusion touche ultérieurement l'offre de santé au niveau fédéral.

Tableau 5. Impact budgétaire indicatif de certaines recommandations de l'OCDE

Mesure	Variation du solde budgétaire (en points de PIB)
Réaménagement de la structure fiscale	
Réduire les allègements au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés	Jusqu'à 0.52
Réduire les allègements au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques	Jusqu'à 0.97
Élargir l'assiette de la TVA	Jusqu'à 1.36
Relever la fiscalité sur le patrimoine à la moyenne de la région ALC (0.6 %)	0.30
Réduire les exonérations et allègements liés à l'impôt sur la détention ou l'utilisation de véhicules à moteur (<i>tenencia</i>)	0.05
Améliorer l'efficacité du recouvrement des prélèvements sur les salaires à l'échelle des États (<i>nómina</i>)	0.15-0.20
<i>Accroissement potentiel des recettes budgétaires du fait de la mise en œuvre de toutes les recommandations fiscales</i>	3.4
Dépenses sociales	
Réduire les coûts administratifs et d'assurance dans le secteur de la santé, qui représentent 9 % des dépenses totales, pour les ramener à la moyenne de l'OCDE, égale à 3 %	-0.15
Éliminer les chevauchements de couverture des bénéficiaires entre les différents régimes d'assurance maladie	-0.15
Supprimer les anomalies dans les programmes d'aide sociale dont bénéficient les 40 % de la population disposant des revenus les plus élevés	-0.10
<i>Réduction potentielle des dépenses du fait de la mise en œuvre de toutes les recommandations concernant les dépenses sociales</i>	0.4
Impact potentiel de la mise en œuvre de toutes les recommandations sur le budget	3.8

Source : Banque mondiale (2016_[63]) ; et *Secretaría de Hacienda y Crédito Público* (SHCP, 2018_[64]).

Le taux de pauvreté parmi les plus de 65 ans est très élevé, et dépasse 30 %. Le système de retraite est fragmenté, et de nombreux systèmes de retraite couvrent les salariés du secteur privé, les diverses catégories d'agents publics des différents échelons de l'administration, les entreprises publiques, les universités publiques et le personnel militaire. Il n'existe pas de coordination, que ce soit entre les régimes de pension ou entre l'administration fédérale et les administrations infranationales, même dans le cas des régimes non contributifs.

Les travailleurs de l'économie formelle sont affiliés à deux régimes principaux, gérés par l'*Instituto Mexicano del Seguro Social* (IMSS) pour le secteur privé et par l'*Instituto de Seguridad y Servicios Sociales para los Trabajadores del Estado* (ISSSTE) pour le secteur public. Les réformes adoptées en 1997 pour l'IMSS et en 2007 pour l'ISSSTE ont substitué au régime par répartition à prestations définies un régime à cotisations définies, assorti de comptes individuels. Si ces réformes ont amélioré la capacité de financement des pensions, d'importants défis demeurent. En premier lieu, la réforme laisse aux travailleurs du secteur privé concernés par la transition la possibilité d'opter pour le nouveau régime à cotisations définies ou de rester dans le régime par répartition, ce qui pèsera sur les dépenses budgétaires à l'horizon 2035. En second lieu, dans les deux cas, le faible niveau des cotisations du système de retraite obligatoire ne permet pas de garantir un taux de remplacement supérieur à 50 % du dernier salaire. Le taux de cotisation de 6.5 % (la moyenne pour le régime de l'IMSS) appliqué dans le régime à cotisations définies pourra peut-être, dans le meilleur des cas, assurer un taux de remplacement de 26 % seulement pour une personne rémunérée au salaire moyen et ayant effectué une carrière complète, soit le deuxième taux de remplacement le plus faible parmi des pays de l'OCDE (OECD, 2017_[65])

Un texte de loi récent garantit que toutes les fonds non utilisés sur le compte logement (du fonds INFONAVIT pour l'accèsion des travailleurs salariés à la propriété) à la date du

départ en retraite soient ajoutés aux cotisations retraite et convertis en rente, ce qui contribuera à augmenter le montant des pensions. Néanmoins, ce compte logement pouvant être utilisé pendant la vie active, les montants non utilisés peuvent varier considérablement. Une autre difficulté résulte des alternances nombreuses entre emplois formels et informels dans les carrières, qui écourtent les périodes de cotisation, si bien que de nombreux travailleurs n'auront pas atteint le seuil minimal ouvrant droit à une pension (respectivement 1 300 et 1 250 semaines dans les secteurs public et privé).

Pour maîtriser les engagements liés aux travailleurs concernés par la transition depuis le régime par répartition, un calcul au prorata pourrait être appliqué, de manière à préserver les droits acquis et à basculer dans le nouveau régime à cotisations définies à une date fixée au préalable, ainsi que le recommande l'OCDE (OECD, 2016^[66]). Une autre approche consisterait à plafonner le montant des pensions à prestations définies. Les cotisations au titre du régime à cotisations définies devraient être progressivement augmentées pour améliorer l'adéquation des pensions et permettre d'écourter la période de cotisation minimale ouvrant droit à une pension, ce qui renforcerait les incitations à occuper des emplois formels.

L'amélioration du filet de sécurité des pensions de vieillesse constitue une autre priorité. En janvier 2019, le nouveau gouvernement, qui envisage la mise en place d'une pension universelle, a relevé à 68 ans l'âge d'éligibilité pour la population non autochtone, et a doublé la prestation vieillesse minimale du programme PAM, ce qui la porte légèrement au-dessus du seuil de pauvreté extrême dans les zones rurales, même si elle reste inférieure à ce seuil dans les zones urbaines (CONEVAL, 2018^[67]). Cette disposition est conforme aux recommandations de l'OCDE (Tableau 6) (OECD, 2017^[6]). Toutefois, cette forte revalorisation reste insuffisante pour placer les bénéficiaires au-dessus du seuil de pauvreté, qui représente environ le double de l'allocation minimale dans les deux zones géographiques.

Renforcer le fédéralisme budgétaire

Les réformes mises en œuvre dans la seconde moitié des années 90 et au début des années 2000 en matière de décentralisation budgétaire ont étendu les prérogatives des États concernant les dépenses d'éducation et de santé financées par des transferts au niveau fédéral. Les administrations infranationales gèrent désormais 52 % des dépenses publiques totales et 80 % de l'investissement public total. Les États jouent le rôle principal en matière d'investissements locaux, puisqu'ils sont décisionnaires pour environ 57 % du total. L'objectif des réformes était d'instaurer un mécanisme de péréquation budgétaire entre les États mexicains. Les ressources sont regroupées à l'échelon fédéral, puis redistribuées aux administrations des États et des municipalités de manière à disposer de niveaux comparables de biens publics locaux. Or, ce mécanisme n'est pas parvenu à promouvoir la convergence entre régions ni à réduire les inégalités territoriales (Diaz-Cayeros, 2016^[68]). Le déséquilibre budgétaire – à savoir, l'écart entre les ressources propres et les responsabilités en matière de dépenses – est important par comparaison avec l'OCDE, mais aussi avec la région Amérique latine et Caraïbes, ce qui n'incite guère les États et les municipalités à assurer de manière efficiente des services de qualité. En effet, ceux-ci ne participant pas à la levée de l'impôt, ils ne sont pas tenus pleinement responsables des résultats de l'action publique.

Le système actuel n'incite guère localement à agir de manière efficiente dans la fourniture des services et le recouvrement de l'impôt, et pâtit d'un chevauchement de compétences, qui accentue encore le sentiment de ne pas à avoir de comptes à rendre et autorise certaines

administrations locales à se sentir exonérées de leurs responsabilités. À titre d'exemple, l'administration fédérale est responsable du financement de la construction des écoles et des rues, dont l'entretien incombe ensuite aux municipalités. En conséquence, les infrastructures ne reflètent pas toujours les besoins des communautés locales et tendent à se détériorer rapidement par défaut d'entretien, compte tenu du faible taux de recouvrement des impôts locaux et d'une perception limitée de la responsabilité (OECD, 2018_[69]).

L'expérience acquise par d'autres pays de l'OCDE montre que la décentralisation des recettes réduit les disparités régionales (Bartolini, Stossberg and Blöchliger, 2016_[70]). Le Mexique devrait modifier sa loi de coordination budgétaire (*Ley de Coordinación Fiscal*) pour renforcer l'indépendance des États en matière de finances publiques, et réformer le mécanisme de transferts entre les administrations afin de corriger d'éventuels déséquilibres budgétaires entre ces États. Un autre axe d'amélioration consisterait à renforcer la transparence des transferts infranationaux, notamment concernant l'utilisation des ressources et les résultats obtenus. Ces réformes permettraient d'améliorer la qualité des services assurés, contribueraient au développement régional et renforceraient la viabilité des finances des États et des municipalités, conformément aux objectifs énoncés par la loi fédérale relative à la discipline financière des administrations infranationales.

Un élargissement des responsabilités budgétaires des États les inciterait plus fortement à utiliser les ressources de manière plus efficace pour lutter contre les inégalités de revenu et la pauvreté. En parallèle, le système de transferts inter-administrations devrait mettre l'accent sur les États dont la capacité à mobiliser des recettes est inférieure à un certain niveau, sans toutefois compenser totalement le déséquilibre budgétaire, pour inciter les États concernés à atteindre le niveau des autres États. Prendre de nouvelles mesures pour que les recettes fiscales des activités économiques locales restent au niveau de l'État et des municipalités offrirait de plus une incitation à améliorer l'environnement des affaires à l'échelle locale, sachant que les écarts en la matière sont considérables à travers le pays (Chapitre 1).

Le renforcement de l'autonomie fiscale des administrations infranationales inciterait celles-ci à mobiliser au mieux leur propre collecte de recettes et à développer leurs capacités administratives (OECD, 2015_[71]). Les recettes générées par l'impôt foncier ne représentent que 0,3 % du PIB, quand la moyenne de l'OCDE atteint 1,9 %. Cela étant, le Mexique manque à ce jour d'un registre foncier national exhaustif et contenant des évaluations des biens à jour aux prix du marché. La mise en place d'un tel outil est une priorité, et celui-ci devra englober les différents registres de propriété des États, car ces données ne sont pas partagées, à ce jour, entre les États et les municipalités (OECD, 2018_[51]). La technologie des chaînes de blocs pourrait être utilisée pour améliorer les registres fonciers (bâti et non-bâti) dans des conditions optimales (Aranda, 2019_[60]).

L'impôt levé par les États sur la détention ou l'utilisation de véhicules à moteur (*tenencia*) pourrait générer plus de recettes, améliorant ainsi les effets sur la redistribution du système fiscal. Plusieurs États ont défini des exonérations ou des allègements qui réduisent la base d'imposition, à hauteur de quelque 0,05 % du PIB (World Bank, 2016_[63]).

De même, les recettes générées par le prélèvement sur les salaires, compris entre 0,5 % et 3 % selon les États, qui en assurent le recouvrement, pourraient augmenter moyennant des gains d'efficacité, sans relever les taux appliqués. Ce prélèvement affecte les coûts salariaux, et toute hausse pourrait donc avoir des effets négatifs sur l'offre de main d'œuvre et la création d'emplois dans le secteur formel. En tout état de cause, l'efficacité du recouvrement de l'impôt varie considérablement suivant les États, sous l'effet des limitations de capacités techniques, des lacunes dans les données et de méthodes de

paiement obsolètes. La mise en commun des informations entre les différentes administrations fiscales et l'interconnexion des bases de données permettraient de mieux détecter les pratiques de fraude. À cet égard, certains États ont déjà conclu des accords d'échange de renseignements avec l'IMSS, de manière à recouper les données disponibles sur les travailleurs du secteur formel.

Le déploiement des nouvelles technologies et l'extension des pratiques exemplaires en matière de recouvrement de l'impôt et de prestation de services publics se heurtent aux capacités limitées et disparates dont disposent les administrations des États et des municipalités. Les principes déontologiques mis en avant par le service des carrières du secteur public fédéral (*Servicio Profesional de Carrera*) gagneraient à être repris dans les réglementations régissant les emplois publics locaux, en veillant à promouvoir des politiques de ressources humaines fondées sur le mérite.

Tableau 6 . Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la politique budgétaire

Recommandations antérieures	Mesures prises depuis l'Étude de 2017
Coordonner les activités de recouvrement des impôts sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale.	Aucune mesure n'a été prise.
Utiliser davantage les impôts sur le patrimoine.	Aucune mesure n'a été prise.
Élargir encore l'assiette de l'impôt sur le revenu et supprimer les dépenses fiscales inefficaces.	À compter de 2019, le taux de l'impôt sur les bénéfices de sociétés est baissé, passant de 30 % à 20 %, dans 43 municipalités situées le long de la frontière avec les États-Unis.
Consolider les dépenses sociales consacrées aux programmes destinés à éliminer l'extrême pauvreté, tels que <i>Prospera</i> .	Le budget 2019 augmente la part des dépenses sociales. Un nouveau recensement à finalité sociale permet une plus grande sélectivité des prestations.
Simplifier les procédures administratives d'accès aux transferts en espèces.	Les critères d'admissibilité des prestations sociales ont été revus à la baisse.
Revaloriser et étendre la retraite minimum pour élargir le filet de sécurité destiné aux personnes âgées.	En janvier 2019, le gouvernement a doublé l'allocation mensuelle minimale du programme PAM pour la porter à 1 275 MXN, et a institué un droit d'accès universel. Les personnes âgées issues de la population autochtone et qui vivent dans des communautés autochtones peuvent être bénéficiaires dès l'âge 65 ans, contre 68 ans selon la règle générale.

Renforcer la qualité institutionnelle et l'État de droit

La qualité de l'environnement institutionnel du Mexique est médiocre

Les institutions sont un déterminant essentiel des résultats d'une économie (Chang, 2006^[72]; Acemoglu and Robinson, 2008^[73]). L'amélioration de l'État de droit serait nettement payante pour la croissance (Encadré 3). Améliorer la qualité des institutions, c'est aussi plus d'équité et plus d'opportunités, en particulier pour les plus pauvres et les défavorisés, qui paient le plus lourd tribut aux conséquences de la criminalité et de la corruption.

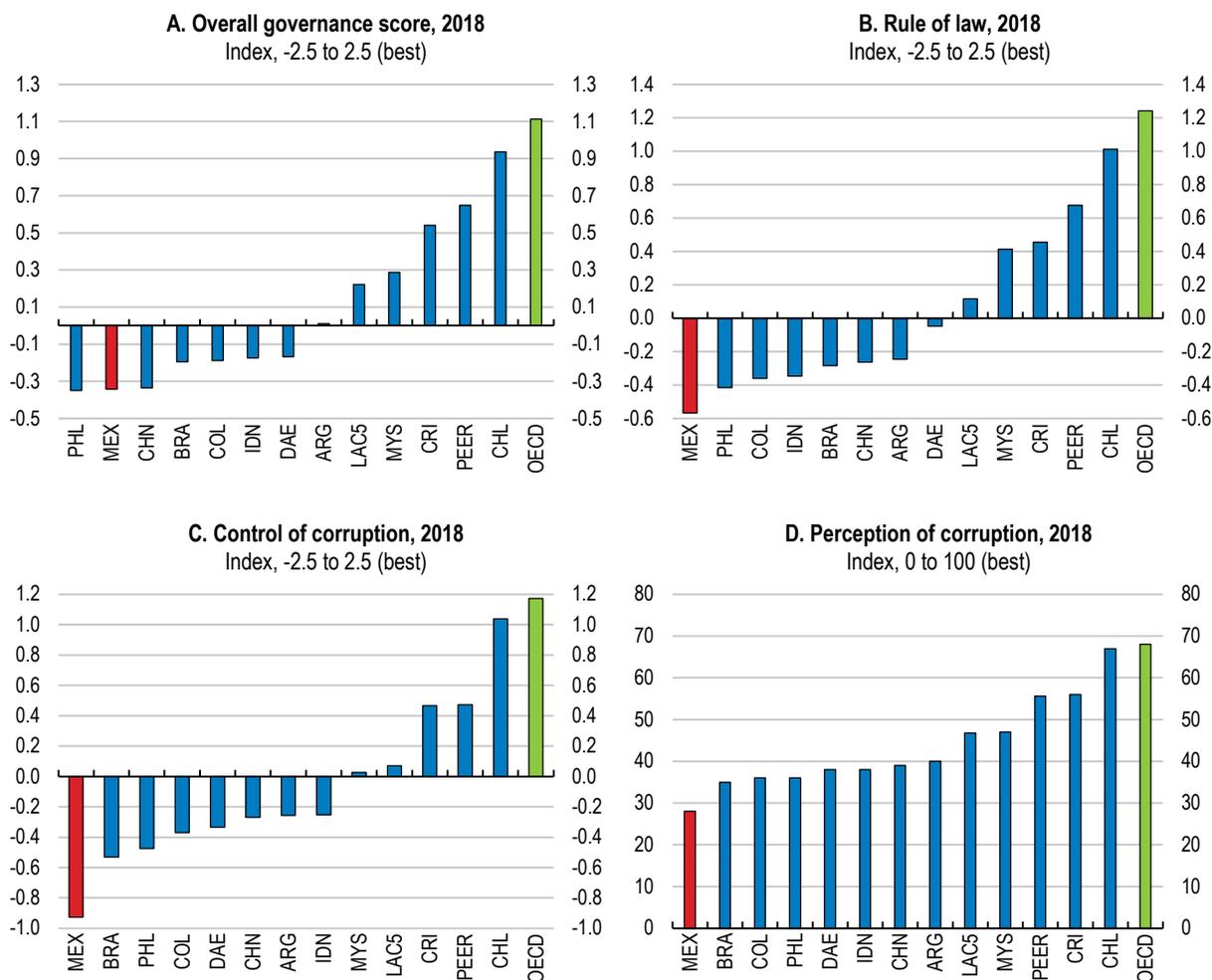
Il existe plusieurs canaux par lesquels les institutions influent sur les résultats de l'économie. La faiblesse des règles de l'État de droit peut accroître le coût d'exécution des contrats et renforcer l'insécurité juridique en la matière (OECD/IMCO, 2013^[82]). Un niveau élevé de corruption et de criminalité peut affaiblir l'investissement, y compris l'investissement étranger (Daude and Stein, 2007^[83]; Javorcik and Wei, 2009^[84]; Kurul and Yalta, 2017^[85]). De même, la qualité des institutions a des implications importantes pour l'allocation des ressources. On observe que les entreprises implantées dans des États mexicains dotés d'un cadre juridique plus efficace sont de taille nettement plus grande et

que leur productivité est sensiblement supérieure (Dougherty, 2014^[74]; Gann, 2016^[75]). Qui plus est, la corruption peut détourner l'initiative économique d'activités productives de création de valeur vers d'autres, non productives et destructrices (Baumol, 1990^[76]; Sobel, 2008^[77]; Wasilczuk and Stankiewicz, 2017^[78]), et fait obstacle à l'efficacité et à l'efficacit  dans l'allocation des ressources publiques (Shleifer and Vishny, 1993^[79]; Liu, Moldogaziev and Mikesell, 2017^[80]). En outre, des  l ments attestent que le niveau  lev  de la criminalit  au Mexique a entra n  une moindre diversification de l' conomie, une plus forte concentration sectorielle et une moindre complexit   conomique (R os, 2017^[81]). Enfin, en augmentant la fraude fiscale, en limitant l' quit  d'acc s aux services publics et en perp tuant les in galit s dans la distribution de la richesse, la corruption participe aux in galit s (Gupta, Davoodi and Alonso-Terme, 1998^[82]; OECD, 2017^[83]).

Les institutions du Mexique soutiennent difficilement la comparaison non seulement avec les pays de l'OCDE et d'Am rique latine, mais aussi avec les  conomies dynamiques d'Asie (Graphique 33). Symptomatiques de la faiblesse des institutions, l'indice de perception de la corruption au Mexique est le plus  lev  de l'OCDE (Graphique 33) et le taux d'homicides y est  galement sup rieur   celui de tous les autres pays de l'OCDE (Graphique 35, Partie A). Qui plus est, les r sultats en la mati re ont stagn  au fil du temps. Ainsi, l'indice de perception de la corruption  tait l g rement inf rieur en 2017   qu'il  tait en 2000 (Graphique 34), et le nombre d'homicides a fortement progress  ces dix derni res ann es (Graphique 35, Partie B). L' norme majorit  des crimes  chappent aux statistiques (93.2 % en 2017), et si 11 % seulement des affaires faisant l'objet d'un signalement aboutissent   une proc dure d'instruction judiciaire, moins de 4 % m nent   une inculpation et une condamnation (Le Clercq and Rodr guez S nchez Lara, 2016^[84]). De plus, les disparit s de taux de criminalit  et d'impunit  entre les r gions sont marqu es (Le Clercq and Rodr guez S nchez Lara, 2016^[84]) (Graphique 9).

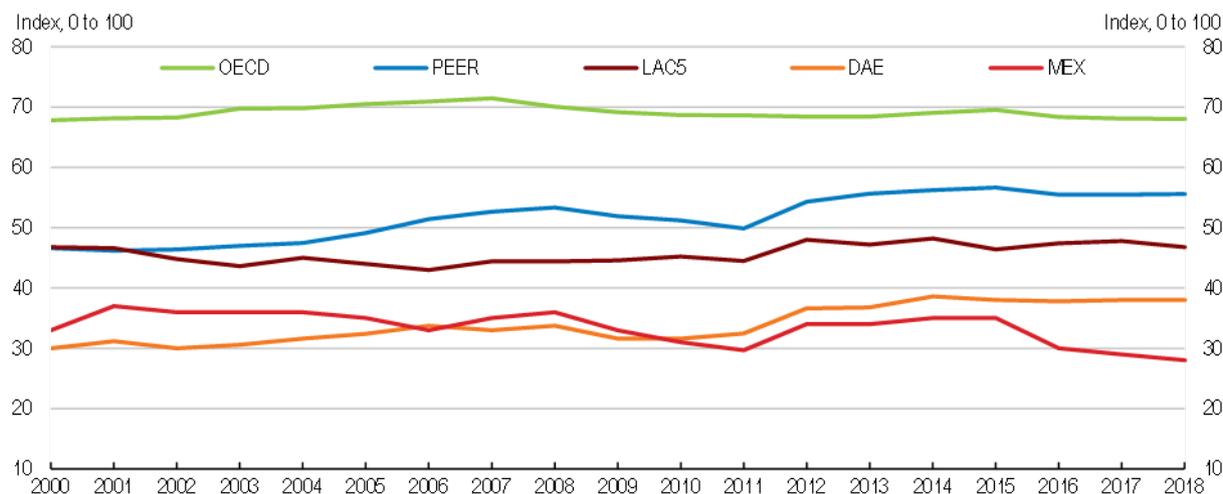
Point quelque peu plus positif, le Mexique fait bonne figure au classement des pays d'Am rique latine   l'indice de la facilit  de faire des affaires de l'enqu te *Doing Business* de la Banque mondiale. En revanche, il occupe l'avant-dernier rang du classement des pays de l'OCDE   ce m me indice (Graphique 36).

Graphique 33. La qualité de l'environnement institutionnel du Mexique est médiocre



Note : Partie A : moyenne simple des six sous-indicateurs mondiaux de gouvernance, à savoir : maîtrise de la corruption, efficacité des pouvoirs publics, stabilité politique et absence de violence/terrorisme, qualité de la réglementation, État de droit et droit à la parole/obligation de rendre des comptes. Partie B : l'indice de l'État de droit reflète la perception de la confiance qu'ont les agents économiques dans les règles de la société et de leur degré de conformité à ces règles, notamment du respect des contrats et des droits de propriété, des compétences de la police et des tribunaux, ainsi que du risque représenté par la criminalité et la violence. Partie C : l'indice reflète la perception du degré d'exercice de l'autorité publique à des fins d'enrichissement personnel, y compris de la petite corruption et de la corruption institutionnalisée, ainsi que de la « captation » de l'État par les élites et des intérêts privés. L'agrégat COMP (pays comparables) correspond à la moyenne simple des données relatives aux 10 pays de l'OCDE ne faisant pas partie de l'Amérique latine et dont le PIB par habitant est parmi les plus faibles, à savoir : l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie. L'agrégat PAL-5 correspond à la moyenne simple des données relatives aux 5 pays d'Amérique latine suivants : Argentine, Brésil, Chili, Colombie et Costa Rica. Enfin, l'agrégat EDA correspond à la moyenne simple des données relatives aux économies dynamiques d'Asie (EDA), à savoir : la République populaire de Chine, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam.

Source : Banque mondiale, Indicateurs mondiaux de gouvernance ; Transparency International, Indice de perception de la corruption.

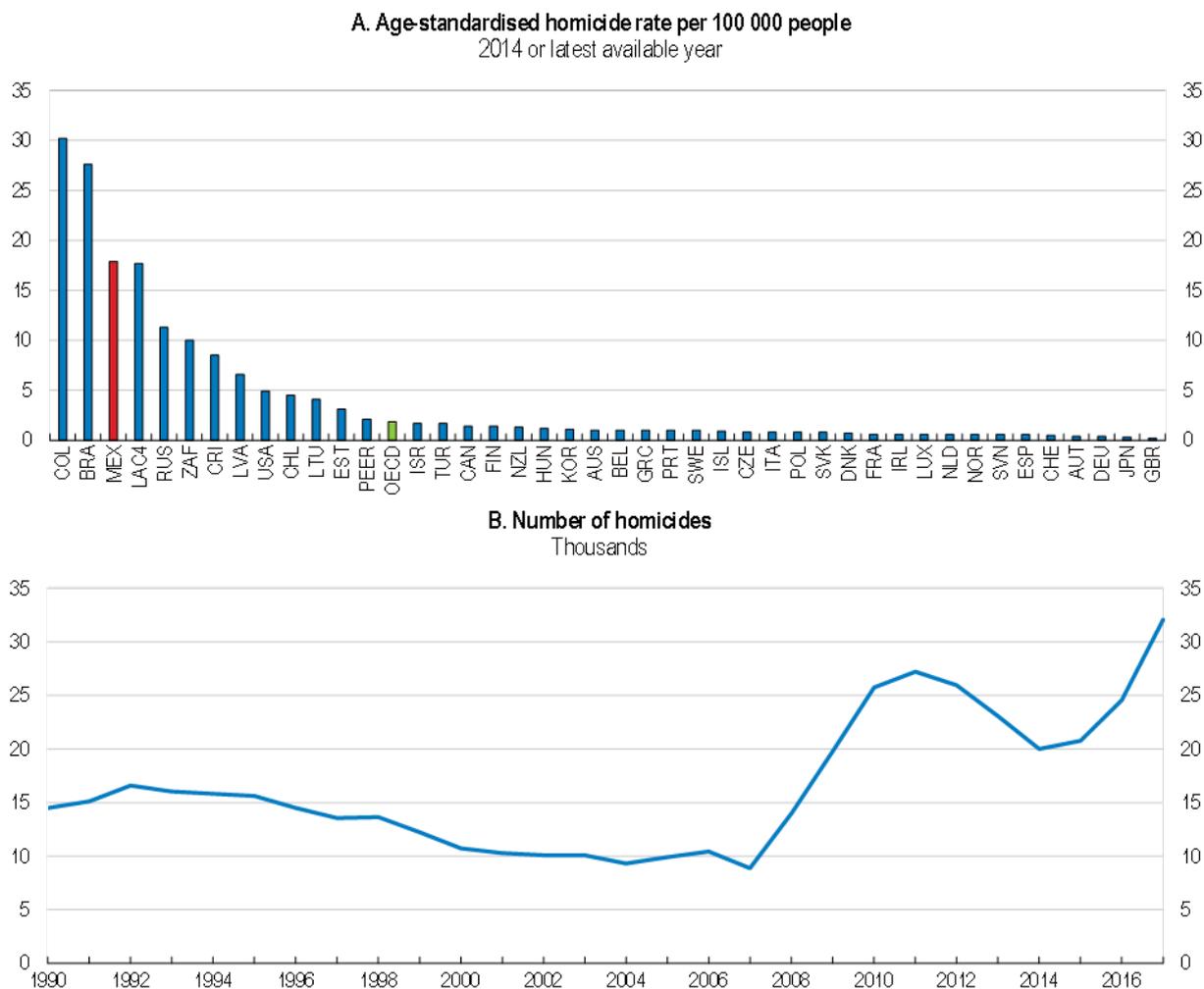
Graphique 34. Le sentiment de corruption demeure un problème majeur

Note : L'agrégat COMP (pays comparables) correspond à la moyenne simple des données relatives aux 10 pays de l'OCDE ne faisant pas partie de l'Amérique latine et dont le PIB par habitant est parmi les plus faibles, à savoir : l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie. L'agrégat PAL-5 correspond à la moyenne simple des données relatives aux 5 pays d'Amérique latine suivants : Argentine, Brésil, Chili, Colombie et Costa Rica. L'agrégat EDA correspond à la moyenne simple des données relatives aux économies dynamiques d'Asie (EDA), à savoir : la République populaire de Chine, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam.

Source : Transparency International, Indice de perception de la corruption.

Ces questions institutionnelles sont omniprésentes, à la fois sur un plan général (elles se posent, par exemple, pour l'efficacité du système judiciaire), mais aussi dans de multiples secteurs en particulier. Les infrastructures en fournissent un exemple précis. Ainsi, alors que le plan national du Mexique pour les infrastructures propose un plan intersectoriel intégré, ce document est borné à un horizon de six ans, qui correspond au cycle des élections présidentielles. Un schéma directeur à long terme, étayé par une architecture institutionnelle solide pour améliorer la sélection, la planification et la mise en œuvre des projets, leur conférer un plus haut degré de certitude quant à leur réalisation et réduire le risque politique, aiderait le Mexique à répondre à ses besoins massifs en infrastructures en assurant une meilleure rentabilité des investissements et en encourageant le financement à long terme (Meehan, 2019^[85]). Si les exemples internationaux montrent que cet objectif est difficile à atteindre concrètement, la mise en place d'un organisme légal indépendant, à l'image de celui institué au Royaume-Uni et en Australie, est considérée comme une piste prometteuse pour établir un lien solide entre des dépenses et un engagement de financement à long terme qui soit indépendant du cycle électoral et, en définitive, pour accroître l'efficacité des dépenses publiques (ITF, 2017^[86]).

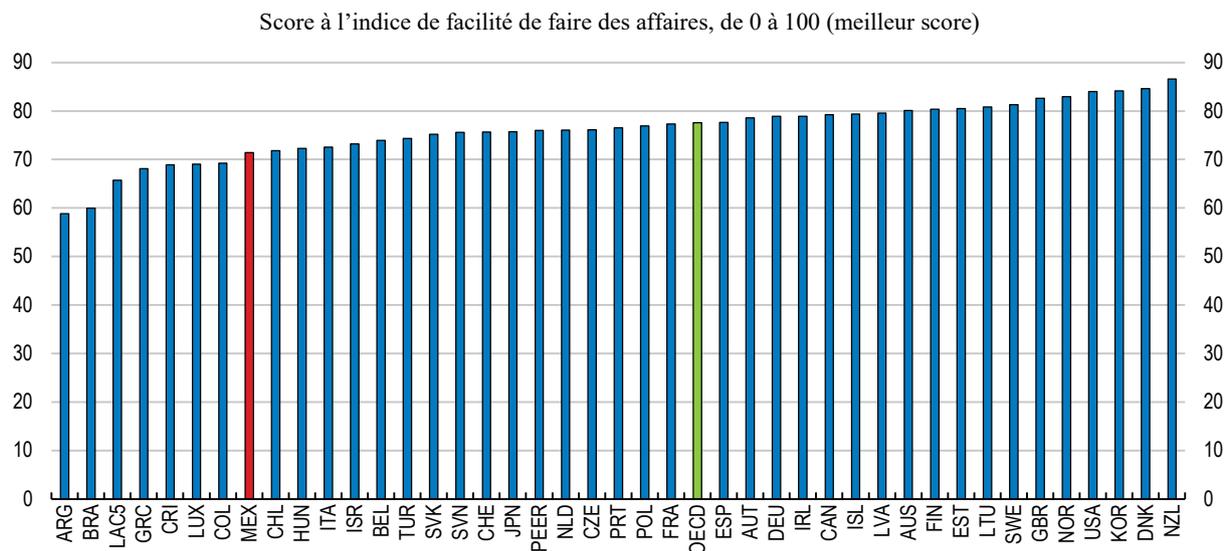
Graphique 35. Les taux élevés de criminalité et de violence poursuivent leur hausse



Note : Partie A : l'agrégat OCDE correspond à la moyenne des pays de l'OCDE pondérée en fonction de leur population. L'agrégat COMP (pays comparables) correspond à la moyenne pondérée des données relatives aux 10 pays de l'OCDE ne faisant pas partie de l'Amérique latine et dont le PIB par habitant est parmi les plus faibles, à savoir : l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie. L'agrégat PAL-4 correspond à la moyenne non pondérée des données relatives aux 4 pays d'Amérique latine suivants : Brésil, Chili, Colombie et Costa Rica.

Source : OCDE, indicateur du Vivre mieux, mise à jour de novembre 2017 ; INEGI (Institut national mexicain de statistique et de géographie).

Graphique 36. Le Mexique se classe derrière la plupart des pays de l'OCDE pour ce qui est de la facilité à y exercer des activités économiques



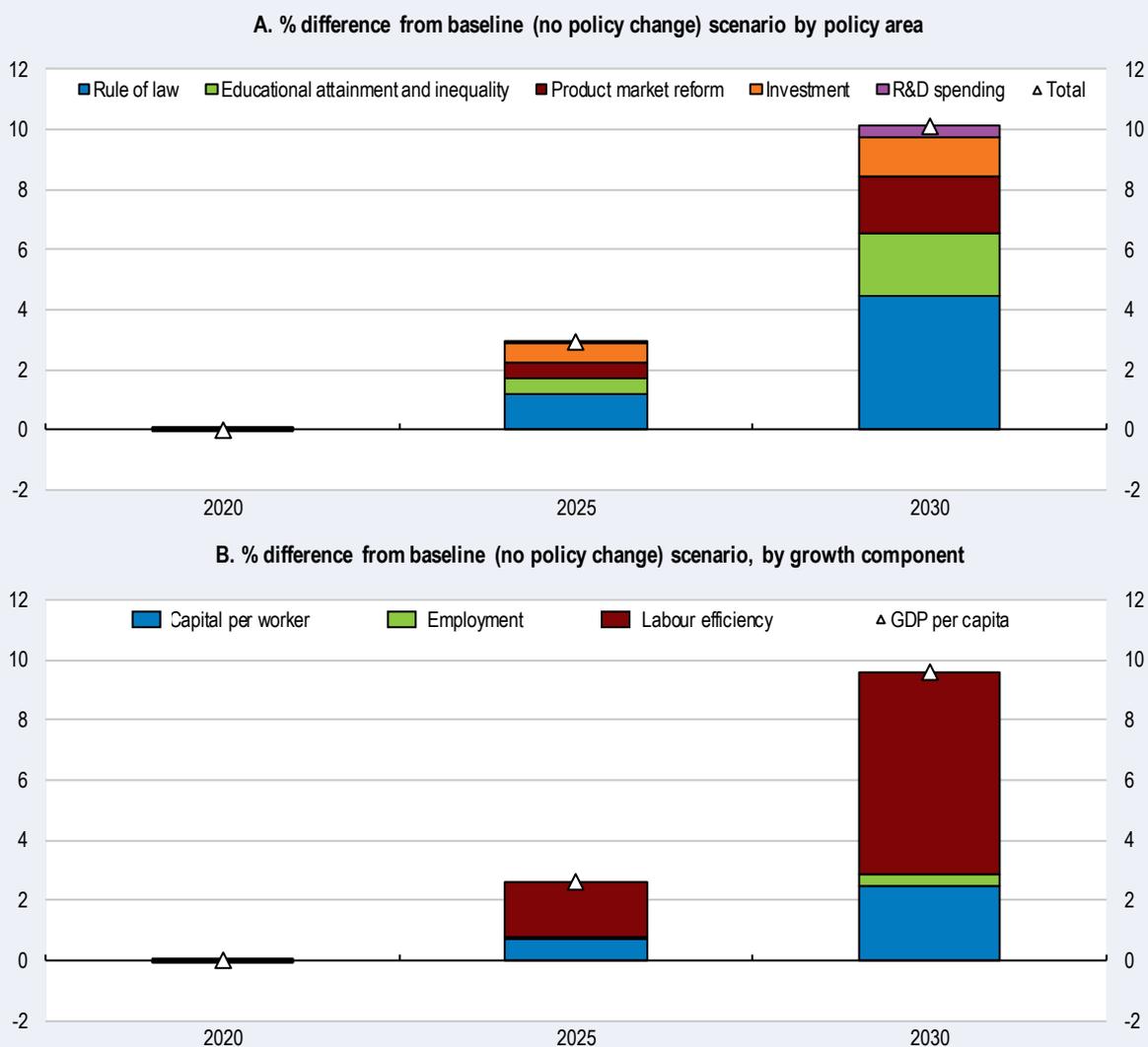
Note : L'agrégat COMP (pays comparables) correspond à la moyenne simple des données relatives aux 10 pays de l'OCDE hors Amérique latine et dont le PIB par habitant est parmi les plus faibles, à savoir : l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie. L'agrégat PAL-5 correspond à la moyenne simple des données relatives aux 5 pays d'Amérique latine suivants : Argentine, Brésil, Chili, Colombie et Costa Rica.

Source : Banque mondiale, indice de la facilité de faire des affaires, Enquête *Doing Business* 2019.

Encadré 3 Quantification de l'impact des réformes structurelles

Le modèle de simulation à long terme de l'OCDE, qui compare les projections établies à partir de différents scénarios d'intervention à celles d'un scénario de référence dit « des politiques inchangées » (Guillemette and Turner, 2018_[87]), laisse penser qu'une amélioration de la qualité des institutions au Mexique donnerait un sérieux coup de pouce au PIB par habitant, étant donné son bas niveau de départ, le plus bas de l'OCDE, mais aussi parce qu'une meilleure gouvernance a un large impact sur la productivité (Guillemette and Turner, 2018_[87]) (Graphique 37). Bien que les complémentarités entre les politiques publiques ne soient pas prises en compte formellement dans le modèle, une meilleure gouvernance pourrait avoir des répercussions importantes étant donné que des institutions de qualité suscitent dans les entreprises une motivation à investir, à adopter des technologies et à accumuler du capital humain, et peuvent grandement influencer de manière positive sur la mise en œuvre d'autres politiques publiques, notamment de réformes des marchés de produits (Ríos, 2018_[88]). Pour une discussion plus précise sur la quantification des réformes structurelles, voir Annexe B.

Graphique 37. Des réformes pourraient grandement influencer sur l'élévation des niveaux de vie



Note : Les scénarios suivants ont été simulés : indice de l'État de droit porté au niveau de l'indice médian de l'OCDE d'ici 2060 ; niveaux d'instruction portés aux niveaux des pays de tête de l'OCDE d'ici 2040 et réduction du coefficient de Gini au niveau médian de l'OCDE d'ici 2060 ; indicateurs de réglementation des marchés de produits amenés au niveau des pays de tête de l'OCDE d'ici 2030 ; augmentation des dépenses de R-D jusqu'au niveau médian de l'OCDE d'ici 2030 ; augmentation de l'investissement public de 1.3 point de PIB à partir de 2025.

Source : Estimations établies à partir de la base de données des scénarios à long terme de l'OCDE pour l'économie mondiale.

La dotation en ressources d'institutions indépendantes essentielles ont été sensiblement réduites

Le budget 2019 présentait une diminution des dépenses dans tous les ministères et entités publiques, dans le but d'une meilleure efficacité de ces dépenses et d'un redéploiement des ressources vers des programmes à vocation sociale et des investissements en

infrastructures. Cette mesure d'austérité impliquait une réduction du montant des dépenses affectées aux institutions autonomes, dont beaucoup jouent un rôle primordial dans les questions prioritaires que sont la lutte contre la corruption et l'intégrité. Il en va ainsi pour le secteur judiciaire et pour différentes entités comme l'Institut national électoral (INE, commission électorale), l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI) et l'Institut national pour la transparence. Ce redéploiement des ressources impliquait aussi de revoir sérieusement à la baisse le budget des autorités de la concurrence et des instances de réglementation sectorielles. De surcroît, certains ministères et autres entités qui jouent un rôle essentiel dans les questions d'intégrité du secteur public, parmi lesquels le ministère de l'Administration publique et le Tribunal fédéral de justice fiscale et administrative, se voient confrontés à des réductions budgétaires.

Ces économies devraient être réalisées pour l'essentiel grâce à des baisses de rémunération. En particulier, une loi a été approuvée qui dispose qu'aucun agent du secteur public ne peut percevoir une rémunération supérieure à celle du Président, dont le salaire vient d'être réduit d'environ 40 % et s'établit désormais à 108 000 MXN (soit 5 612 USD) par mois. Cette loi prévoit également d'abaisser le niveau de rémunération des hauts fonctionnaires et une compression des écarts de salaires. La question se pose de savoir si les entités autonomes sont dotées de ressources suffisantes pour attirer et retenir un personnel qualifié et s'acquitter de leur mission. En outre, l'abaissement des rémunérations dans le secteur public ne fait que compliquer davantage la lutte contre la corruption. S'il est important de rechercher une plus grande efficacité de la dépense publique, il est également crucial de veiller à ce que les ministères et les entités autonomes qui sont garantes de la qualité des institutions disposent de moyens et d'un appui suffisants pour être à même d'attirer et retenir des agents très qualifiés, et de préserver un haut degré d'autonomie pour exécuter efficacement leurs fonctions. À titre d'exemple, la concurrence est peu développée au Mexique, mais des réformes positives ont été adoptées ces dernières années pour renforcer la politique de la concurrence et, notamment, le cadre institutionnel d'application du droit en la matière, avec la création de deux autorités indépendantes et de tribunaux spécialisés (Meehan, 2019^[21]). Il sera primordial d'assurer l'indépendance de ces deux entités et de leur donner des moyens suffisants pour un renforcement continu de la concurrence.

Le niveau élevé de l'impunité au Mexique est révélateur de problèmes dans les domaines de la sécurité et de la justice

Le niveau élevé de l'impunité au Mexique est révélateur des faiblesses du système judiciaire, qui concourent à une forte criminalité. L'expérience internationale montre combien un ordre judiciaire impartial et efficace est important pour lutter contre une culture de la corruption (Rothstein and Teorell, 2015^[89]; Quah, 2017^[90]). Selon des estimations prudentes, le coût direct de la criminalité au Mexique équivalait à 1.9 % du PIB en 2014 (Jaitman and Torre, 2017^[91]). À titre d'illustration, ce sont ainsi 58.2 millions de barils de pétrole qui ont disparu pour alimenter les vols tout au long de la chaîne logistique en 2018, soit une perte moyenne égale à 66.3 milliards MXN par jour (ou 0.3 % environ de PIB). Un indicateur plus global de l'impact de la violence dans le pays, qui tient également compte de ses coûts indirects, donne une estimation beaucoup plus haute, de 21 % du PIB en 2017 (Institute for Economics & Peace, 2018^[92]). Qui plus est, la criminalité a tendance à peser plus lourdement sur les ménages les plus pauvres (Ajzenman, Galiani and Seira, 2015^[93]).

Il faut adopter une approche plus factuelle des questions de sécurité et imposer plus d'obligations d'information

L'accroissement du nombre de crimes violents est, par conséquent, préoccupant, en particulier parce que ces actes augmentent en dépit d'une tendance générale à la hausse des dépenses de sécurité (World Bank, 2016_[63]). Ce constat met en évidence la nécessité de se baser sur des faits pour concevoir les réformes et lutter, de manière efficace et efficiente, contre la criminalité (OECD/IMCO, 2013_[94]). Si la collecte de données sur les crimes et sur les victimes s'est améliorée, des lacunes subsistent. Qui plus est, ces données doivent encore être converties en éléments concrets à partir desquels élaborer des mesures et des réformes solides (OECD/IMCO, 2013_[95]). De même, il convient de renforcer les mécanismes institutionnels de supervision et d'information pour encourager l'utilisation de données factuelles, mais aussi d'améliorer la diffusion de ces données et l'implication des acteurs partie prenante (OECD/IMCO, 2013_[95]).

À cet égard, les rapports périodiques obligatoires publiés par le ministère de l'Intérieur sont un exemple d'initiative constructive en faveur d'une amélioration des éléments d'information disponibles. Le dernier rapport (SEGOB, 2018_[96]) souligne que les forces de police sont inférieures, de plus de la moitié, au nombre qui serait nécessaire et ce, en raison à la fois d'un déficit de personnel et de l'échec des agents en poste aux évaluations de compétences. Alors que ces rapports fournissent des informations précieuses, il n'existe pas de mécanismes ni de prérogatives clairement définis pour traduire ces informations en actes et améliorer la situation. La stratégie des autorités pour remédier à ces lacunes prévoit la création d'un nouveau cadre institutionnel de la police nationale, qui inclut la formation d'une Garde nationale et des mécanismes pour mieux coordonner les diverses forces de police entre les différents niveaux de l'administration.

Si les réformes sont allées dans le bon sens, des difficultés majeures subsistent dans le système judiciaire

Admettant la nécessité d'une meilleure efficacité de son système judiciaire, le Mexique a engagé, en juin 2008, une réforme de grande ampleur de sa justice pénale, qui impliquait d'abandonner la procédure inquisitoire écrite au profit d'une procédure accusatoire orale, avec débat contradictoire. La période de transition s'achevait à la mi-2017. Il s'agit là d'une étape importante vers une plus grande transparence et efficacité du système judiciaire, même si des difficultés d'application demeurent. La mise en œuvre de ce nouveau système pénal a été coordonnée par le SETEC, un organe technique indépendant créé spécialement à cet effet. Or, à l'issue de la période de huit ans prévue pour le déploiement du nouveau système en 2016, le SETEC a été démantelé en dépit d'avis selon lesquels le nouveau système ne serait pas pleinement opérationnel avant 2014. Étant donné la nécessité de poursuivre la formation et le développement de capacités au sein du nouveau système, et notamment de services de médiation, il est recommandé de continuer d'assurer le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre. À cet égard, les autorités étudient actuellement un mécanisme institutionnel permettant de coordonner et de renforcer la justice pénale. À titre de première mesure, une unité responsable de cette mission a été constituée auprès du ministère de l'Intérieur.

Par ailleurs, la marge de progrès pour une meilleure efficacité et impartialité du système judiciaire est grande encore. En 2014, la Constitution a été modifiée pour remplacer le ministère public par un Procureur général de la République, doté d'une plus grande indépendance. Toutefois, cet amendement constitutionnel n'a pas été appliqué et le Congrès n'a pas non plus approuvé les réformes constitutionnelles et législatives qui

s'imposaient pour instituer officiellement cette fonction (Suárez-Enríquez and Indacochea, 2018^[97]). En janvier 2019, le premier Procureur général de la République a été nommé par le Sénat. Cette nomination a respecté la nouvelle réglementation en vertu de laquelle le Sénat a proposé une liste de dix candidats, le Président en a retenu trois parmi lesquels le Sénat a choisi le Procureur général de la République. Toutefois, cette nomination a été remise en cause par certaines organisations de la société civile, qui ont soumis une proposition visant à renforcer encore l'indépendance de cette autorité vis-à-vis du pouvoir exécutif. Aux termes de cette proposition, la société civile devrait participer plus activement à l'élaboration de la liste proposée par le Sénat et certaines restrictions devraient être imposées à la fonction de Procureur général de la République s'agissant des mandats politiques exercés immédiatement avant sa prise de fonctions, ou après avoir quitté son poste. En outre, le Président conserve le pouvoir de le révoquer en cas d'infraction grave à la législation, sauf si la majorité au Sénat s'y oppose. La proposition soumise par la société civile propose également que ce droit de révocation conféré au Président soit transféré au Sénat.

Mettre en place une stratégie intégrée de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité

Les autorités reconnaissent que la corruption constitue un problème sérieux qui grève les ressources budgétaires et érode la capacité à fournir des biens et des services publics. La corruption exerce également un impact négatif sur la stabilité politique, le climat des affaires, l'investissement privé et la croissance inclusive. Aussi le gouvernement monte-t-il en régime dans le déploiement de son ambitieux Système national anticorruption. En outre, il propose cinq axes pour agir. L'encadré 4 présente une description de ce système ainsi que les cinq domaines d'action du gouvernement. Ces réformes constituent un pas en avant des plus positifs.

Encadré 4 Le système national de lutte contre la corruption du Mexique et autres actions prioritaires pour lutter contre la corruption

Le Système national anticorruption (SNA, *Sistema Nacional Anticorrupción*) du Mexique est une structure de coordination entre l'État fédéral et les États fédérés, et entre les trois pouvoirs (l'exécutif, le législatif et le judiciaire), pour la prévention, la détection et la répression des actes engageant la responsabilité de l'administration et des actes de corruption, ainsi que pour la surveillance et le contrôle des ressources publiques. Sa finalité est de mettre en place les principes, les politiques publiques, les fondements généraux et les procédures régissant la coordination entre les autorités participant à la lutte contre la corruption. Cette action nécessite un cadre d'action homogène pour assurer une application cohérente des principes et de l'action publique dans l'ensemble du pays.

Un tel système est un défi pour un pays à structure fédérale comme le Mexique. Après un vaste débat entre les forces politiques, les universitaires, le pouvoir fédéral, les administrations des États mexicains et la société civile, la décision finale a été non pas d'instituer une autorité unique dotée de prérogatives sur l'ensemble du territoire national, mais plutôt de renforcer les institutions existantes, de compléter le cadre institutionnel en nommant un procureur spécial chargé de la lutte contre la corruption, et de mettre en place un vaste dispositif de gouvernance applicable à toutes les entités publiques associées à la lutte contre la corruption. Cette structure serait reproduite au niveau des États mexicains pour garantir l'homogénéité du système.

En mai 2015, plusieurs dispositions de la Constitution du Mexique ont été amendées, ajoutées ou abrogées afin d'inscrire dans la loi le système national de lutte contre la corruption dans la loi. Diverses lois d'application ont été adoptées ensuite en juillet 2016, notamment :

- La **loi générale sur le Système national anticorruption** (*Ley General del Sistema Nacional Anticorrupción*), qui fixe les dispositions institutionnelles et de gouvernance. En tant que loi générale, elle requiert également des États qu'ils mettent en place leurs propres systèmes sur le même modèle.
- La **loi organique relative à l'administration publique fédérale** (*Ley Orgánica de la Administración Pública Federal*), qui renforce les attributions du ministère de l'Administration publique (SFP). Le SFP est désormais responsable des politiques d'intégrité au sein de l'administration publique fédérale et conserve les responsabilités relevant de son précédent mandat, à savoir le contrôle et l'audit internes, la gestion des ressources humaines, la passation des marchés publics, la transparence et les mesures disciplinaires.
- La **loi organique sur le Tribunal fédéral de justice administrative** (*Ley Orgánica del Tribunal Federal de Justicia Administrativa*), qui fixe les devoirs et obligations des agents publics (y compris en matière de déclaration d'intérêts privés) et les procédures administratives disciplinaires applicables en cas de manquement, les infractions graves relevant désormais de la compétence du Tribunal fédéral de justice administrative.
- La **loi organique sur le Bureau du Procureur général de la République** (*Ley Orgánica de la Procuraduría General de la República*), qui crée le poste de procureur spécial chargé de la lutte contre la corruption, fixe les prérogatives de cette instance et consolide son rôle au sein du Système national anticorruption. Le Code pénal a également été modifié en conséquence pour clarifier les procédures applicables à la poursuite en justice des infractions de corruption.
- La **Loi générale sur les responsabilités administratives** (*Ley General de Responsabilidades Administrativas*), qui fixe les devoirs et obligations des agents publics (y compris en matière de déclaration d'intérêts privés) et les procédures administratives disciplinaires applicables en cas de manquement, en établissant une distinction selon la gravité de l'infraction (les infractions graves relevant désormais de la compétence du Tribunal fédéral de justice administrative).
- La **loi sur l'audit et la responsabilité** (*Ley de Fiscalización y Rendición de Cuentas de la Federación*), qui étend le mandat de la cour des comptes (ASF) et permet la vérification en temps réel et la surveillance des transferts fédéraux aux administrations infranationales (*participaciones*). La loi exige également que les rapports d'audit soient présentés plus rapidement au Congrès.
- La **loi de coordination budgétaire** (*Ley de Coordinación Fiscal*), qui régit la répartition des transferts aux États (*participaciones*) et les accords de répartition des recettes fiscales depuis 1978, a été modifiée pour l'aligner sur les nouvelles dispositions du système national de lutte contre la corruption, en particulier celles concernant le rôle du Tribunal dans le règlement des différends et l'extension du mandat de l'ASF.

- La **Loi générale sur la comptabilité publique** (*Ley General de Contabilidad Gubernamental*), qui modifie les obligations des États et des municipalités relatives à l'information financière, conformément à la compétence étendue de l'ASF en matière de vérification des transferts de fonds au titre des *participaciones*.

Les mécanismes institutionnels du Système national anticorruption sont les suivants :

- Le **Comité de coordination**, chargé d'élaborer des politiques nationales de lutte contre la corruption, d'en suivre et d'évaluer le stade d'avancement dans des rapports annuels, et de diriger et superviser les travaux du Secrétariat exécutif et de la Commission exécutive. Le Comité est présidé par le Président de la Commission de participation citoyenne et est composé : du ministre de l'Administration publique (exécutif) ; du Commissaire aux comptes général de la Fédération (techniquement autonome, mais supervisé par la Chambre des députés) ; du Président de l'Institut national pour la transparence, l'accès à l'information et la protection des données de caractère personnel (INAI, entité autonome) ; du Procureur spécial chargé de la lutte contre la corruption (autonome) ; du Président du Tribunal fédéral de justice administrative (pouvoir judiciaire) et d'un représentant du Conseil judiciaire fédéral (branche judiciaire).
- Le **Secrétariat exécutif du Comité de coordination**, qui apporte un appui technique au Comité de coordination et supervise le développement de la plateforme numérique nationale. Il dispose d'un comité directeur, dirigé par le Président de la Commission de participation citoyenne et composé de membres du Comité de coordination et d'un secrétariat technique.
- La **Commission exécutive auprès du Comité de coordination**, qui apporte un appui technique pour la conception et la mise en œuvre des activités du Comité de coordination, ce qui inclut l'élaboration de rapports annuels et la coordination avec les systèmes locaux.
- Le **Système national de supervision**, qui coordonne tous les niveaux de l'administration pour garantir la transparence des dépenses publiques. Cette autorité de supervision améliore également les capacités des États, garantit le recours à des pratiques communes et facilite la diffusion d'informations entre toutes les institutions.
- La **Commission de participation citoyenne**, qui oriente les contributions de la société civile aux travaux du système national de lutte contre la corruption et en supervise les progrès et les résultats. La Commission peut également mener son propre programme de travail (enquêtes, recherches, etc.). Elle compte cinq membres, dont un Président, qui sont choisis par un comité de sélection de neuf experts désignés par le Sénat pour un mandat de trois ans. La présidence de la Commission est assurée en alternance par l'un de ses cinq membres pour une durée d'un an. Les membres doivent justifier d'« une contribution exceptionnelle à la transparence, à la responsabilité et à la lutte contre la corruption ».
- Les **systèmes locaux de lutte contre la corruption**, dont les responsabilités et les activités doivent être calquées sur celles du système fédéral et qui doivent être dotés de structures et procédures de gouvernance analogues.

Des précisions supplémentaires sur les réformes sont données dans la publication OCDE (2017^[83]).

Outre l'accélération de la mise en œuvre du Système national anticorruption, le gouvernement a proposé cinq axes d'action :

- Promouvoir la participation des citoyens pour qu'ils dénoncent les actes de corruption, qu'ils surveillent la gestion des affaires publiques et s'interdisent de participer à des actes de corruption.
- Intégrer les nouvelles technologies pour détecter les comportements répréhensibles, prévenir l'utilisation des ressources à des fins illégitimes, améliorer la transparence et gérer un système centralisé de passation des marchés publics.
- Protéger les lanceurs d'alerte par la législation et la protection de la vie privée afin que ceux-ci se sentent en sécurité pour dénoncer des actes de corruption.
- Renforcer le Service des carrières professionnelles (SPC) pour encourager le professionnalisme dans le recrutement et la progression au mérite des agents publics.
- Adopter un principe d'austérité budgétaire et suivre et évaluer les performances de la gouvernance afin de mieux employer les ressources disponibles, éviter les dépenses superflues et aller rechercher un retour d'information auprès des citoyens.

Si ces réformes constituent une étape extrêmement positive, l'expérience dans d'autres pays montre que de nouvelles législations et réglementations ne suffisent pas, en soi, pour entretenir une adhésion constante aux valeurs de l'intégrité (OECD, 2017^[83]). En fait, il existe peu d'exemples récents dans le monde de pays où l'on a réussi à s'attaquer de manière globale au problème de la corruption – les deux exceptions, souvent citées, étant Hong Kong et Singapour. L'expérience dans ces pays montre que le degré d'efficacité atteint dans la mise en œuvre et le fonctionnement pratique des cadres institutionnels et juridiques dépend de la volonté politique de les faire appliquer, y compris en fournissant les ressources et outils nécessaires (OECD, 2013^[98]).

L'essentiel de la valeur ajoutée du système national de lutte contre la corruption réside dans le fait qu'il réunit tous les acteurs clés pour une meilleure harmonisation des mesures et des modes d'approche et une coopération à leur mise en œuvre. Si le déploiement du système a été lent et est incomplet à ce jour, le gouvernement actuel s'est engagé à mener à bien cette entreprise et a pris des mesures importantes à cet effet. Parmi celles-ci, il a nommé récemment un Procureur spécial chargé de la lutte contre la corruption, tandis que les magistrats chargés d'instruire les affaires de comportements répréhensibles dans l'administration et de poursuivre leurs auteurs sont en voie de nomination. À l'avenir, il sera déterminant de veiller à l'indépendance totale du Procureur spécial et de lui donner les moyens nécessaires pour qu'il puisse mener efficacement sa mission de lutte contre la corruption.

La lutte contre la corruption au niveau des États et des municipalités est capitale pour promouvoir l'intégrité étant donné que bon nombre de faits de corruption sont commis au niveau infranational. La loi générale instituant le Système national anticorruption en a pris acte et impose aux États de mettre en place des systèmes similaires au niveau local, compatibles avec le système fédéral. La réforme prévoyait que ces systèmes locaux obligatoires devaient avoir été institués d'ici juillet 2017. Or, plusieurs États n'ont pas encore achevé cette mise en place, mais des progrès notables ont été accomplis. À la date de mars 2019, 27 États mexicains avaient achevé de procéder aux amendements nécessaires à leur législation, 29 d'entre eux avaient nommé un Procureur chargé de la lutte

contre la corruption, 28 avaient mis en place leur Comité de coordination et 22 avaient achevé la mise en place complète de leur système (Sistema Nacional Anticorrupción, 2019^[99]). En 2017, la Commission de participation citoyenne a introduit un recours en anticonstitutionnalité (*amparo*) à l'encontre de plusieurs États mexicains pour le retard qu'ils ont pris dans la procédure d'amendement nécessaire de leur législation. Dans son examen du cadre d'intégrité (*OECD Integrity Review*), l'OCDE recommande, en conséquence, que le Comité de coordination du Système national anticorruption dédie des ressources spécifiques au contrôle des législations infranationales pour que celles-ci soient aussi solides que la législation fédérale de lutte contre la corruption pour pouvoir fonctionner de manière efficace et qu'elles ne protègent pas les exécutifs locaux contre les sanctions (OECD, 2017^[83]). L'adoption, la mise en œuvre et le contrôle de systèmes locaux qui soient conformes à la loi générale doivent être du ressort d'une agence de lutte contre la corruption (lorsque celle-ci existe, voir ci-après) ou, à défaut, du Comité de coordination.

À l'avenir, il conviendrait de suivre et d'évaluer les résultats du système national de lutte contre la corruption. Dans l'hypothèse où les résultats visés ne seraient pas au rendez-vous, le Mexique devrait envisager de mettre en place une agence spéciale chargée de la lutte contre la corruption, dotée d'un mandat clairement défini, d'un personnel spécialisé et de moyens suffisants. Des agences de ce type ont été créées dans plusieurs pays, même si des voies différentes ont été empruntées pour définir leur périmètre de compétences et leur architecture institutionnelle (OECD, 2013^[98]). Au Mexique, une agence de ce type devrait prendre en considération la structure fédérale de l'État et les délégations de compétences qui en découlent aux administrations infranationales.

La Malaisie fournit un exemple récent de pays ayant entrepris d'améliorer son cadre de lutte contre la corruption. En 2018, le nouveau gouvernement a mis en place le Centre national de la gouvernance, de l'intégrité et de la lutte contre la corruption. Cette institution a pour mandat de coordonner et de suivre toutes les initiatives menées sur ces questions. Le plan national 2019-2023 de lutte contre la corruption a été lancé en janvier 2019. La vision dont il est porteur est de faire de la Malaisie un pays sans corruption et ce, en poursuivant trois objectifs précis : transparence, responsabilité et crédibilité du pouvoir judiciaire et des services du parquet et de répression ; efficacité et réactivité dans la prestation des services publics ; intégrité dans la conduite des entreprises. Ce plan donne la priorité aux leçons apprises à l'occasion des initiatives précédentes de lutte contre la corruption, ainsi qu'en matière de suivi et d'évaluation.

Tableau 7 . Recommandations antérieure de l'OCDE concernant la qualité des institutions

Recommandations	Mesures prises depuis l'Étude de 2017
Renforcer les capacités des entités infranationales faisant partie du nouveau système de lutte contre la corruption (2017).	À ce jour, 21 États mexicains ont mené à bien les amendements nécessaires à leur législation, 29 ont nommé un Procureur chargé de la lutte contre la corruption, 28 ont institué leur Comité de coordination local et 22 autres ont achevé la mise en place complète de leur système.
Élargir le champ d'application de la procédure orale à toutes les procédures civiles et commerciales. Renforcer la formation, les ressources et les moyens technologiques des services judiciaires (2017).	La procédure orale est désormais appliquée à quasiment la moitié des affaires commerciales et civiles, et le délai moyen de résolution d'une affaire commerciale est, en moyenne, de 164 jours.
Réformer les institutions judiciaires, renforcer l'État de droit, résoudre les problèmes de sécurité et lutter contre la corruption généralisée en adoptant des réformes centrées sur l'efficacité du traitement judiciaire des affaires civiles, commerciales et pénales, et en renforçant la transparence des marchés publics (2015).	La période de transition vers l'adoption de la procédure accusatoire orale au pénal s'est achevée à la mi-2017. La nouvelle loi générale sur les responsabilités des agents des administrations publiques (<i>Ley General de Responsabilidades Administrativas</i>) est entrée en vigueur en juillet 2017. La mise en place du Système national anticorruption et des systèmes locaux correspondants est en cours. Une réforme constitutionnelle, visant à supprimer l'immunité présidentielle qui protège le Président contre des poursuites pénales, a été soumise au Sénat. La Chambre des Députés a approuvé une réforme qui élargit le champ des infractions criminelles pour lesquelles le gouvernement peut prendre une décision de confiscation de biens à d'autres infractions, et notamment à la corruption et au vol de carburant, et ce texte va maintenant être examiné par les parlements des États. Par ailleurs, la création d'une Garde nationale a été approuvée. Enfin, le gouvernement met en application un plan d'action pour lutter contre les vols de carburant.

Des politiques efficaces de lutte contre le changement climatique peuvent favoriser une trajectoire de croissance soutenue et durable

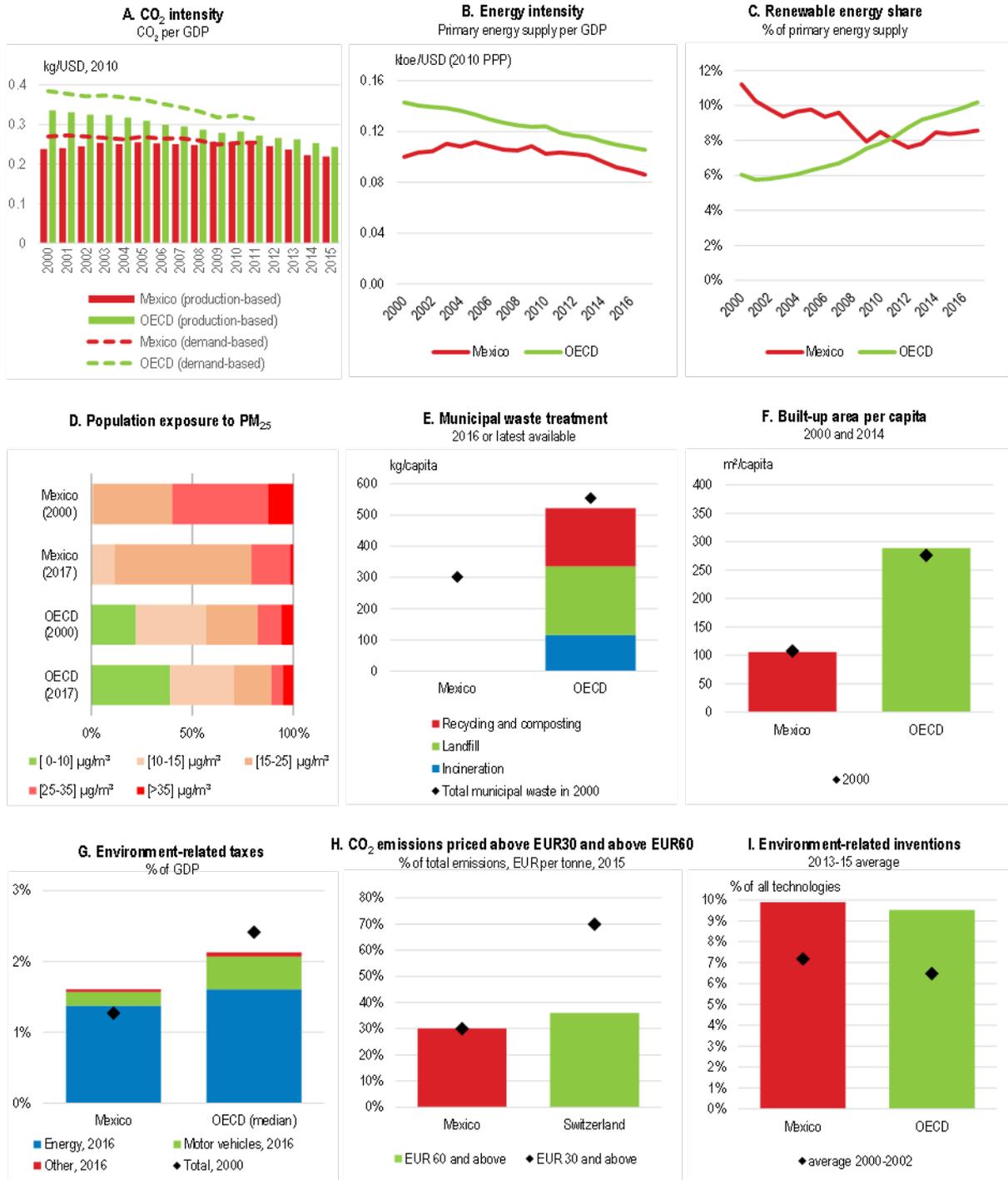
Le Mexique a appuyé sans tarder et vigoureusement la lutte contre le changement climatique

Le Mexique a été le premier pays émergent à soumettre sa contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) et à marquer ainsi son engagement à l'égard de l'Accord de Paris sur le climat. En l'occurrence, il s'est engagé à réduire de 22 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030 par rapport à un scénario au fil de l'eau, voire de 36 % en cas de soutien financier et technologique adéquat de la part des pays développés (IEA, 2017_[100]). Le Mexique s'est par ailleurs doté en 2012 d'une loi générale sur le changement climatique, qui est l'une des premières lois sur le climat adoptées dans le monde. Elle fixe pour objectif à long terme l'abaissement de 50 % des émissions de GES par rapport à 2000. En cas de politiques inchangées, le Mexique, à l'instar de beaucoup d'autres pays de l'OCDE, n'atteindra pas ses objectifs en matière d'émissions (IEA, 2017_[100]). De nouvelles réductions des émissions ne seront pas forcément coûteuses et peuvent être porteuses d'avantages supplémentaires en faisant baisser la pollution de l'air et les encombrements liés, par exemple, aux transports urbains.

Ces dernières années, les émissions de CO₂ du Mexique ont augmenté moins vite que son PIB, ce qui s'explique peut-être par la réduction des subventions à la consommation d'énergies fossiles (voir ci-après). L'intensité énergétique de l'économie a diminué (Graphique 38). Néanmoins, les énergies fossiles représentent encore 90 % des approvisionnements en énergie primaire, vu que le Mexique figure parmi les grands pays producteurs de pétrole, et la progression de la part des renouvelables a été modeste ces dernières années malgré le décollage de l'énergie solaire.

La production d'électricité et les transports sont les secteurs qui ont connu le plus fort accroissement des émissions de CO₂. Le Mexique affiche les émissions de CO₂ imputables aux transports par unité de PIB les plus élevées des pays de l'OCDE. Pour tenir les engagements en matière d'atténuation du changement climatique, un défi important consistera à stimuler le développement économique tout en réduisant la demande de combustibles fossiles à forte teneur en carbone.

Graphique 38. Indicateurs de croissance verte – Mexique



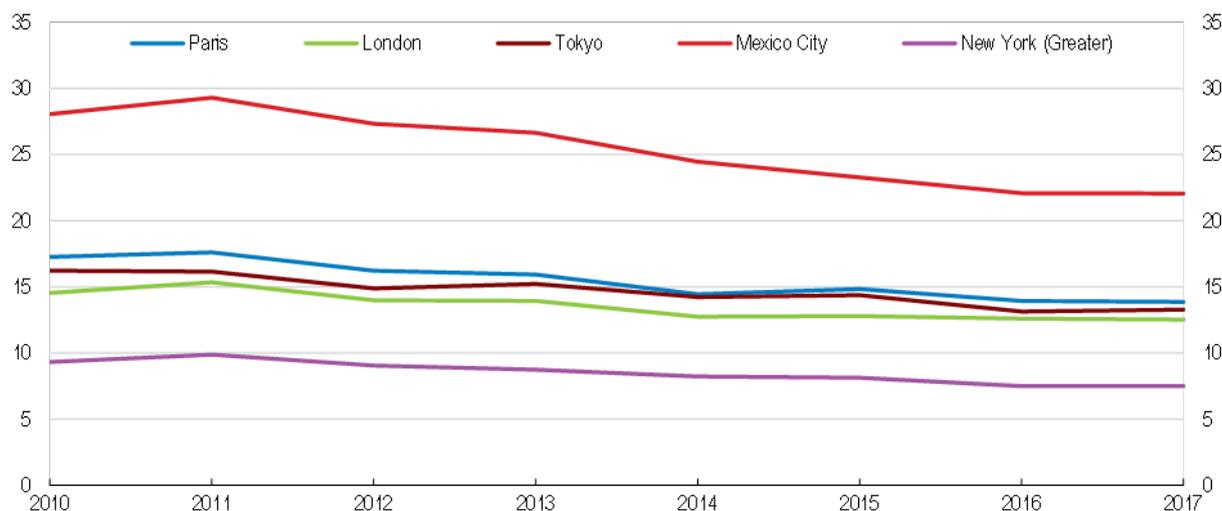
Source : OCDE (2018), Indicateurs de la croissance verte.

La population mexicaine est exposée à des niveaux plus élevés de pollution de l'air que celle des autres pays de l'OCDE. À Mexico, l'exposition aux particules fines reste forte (Graphique 39) du fait de l'importante utilisation de la voiture (ITF, 2017[101]). Cela s'explique aussi par la situation géographique de la capitale au centre du pays, qui la rend

d'avantage sujette aux problèmes d'exposition à la pollution que les villes côtières. Comme dans d'autres pays de OCDE, la pollution de l'air extérieur a des répercussions sur la productivité de la main-d'œuvre, les dépenses de santé et les rendements agricoles. Le nombre de décès prématurés qui lui sont imputables atteint désormais 28 000 par an d'après les estimations (Roy and Braathen, 2017[102]). Par ailleurs, les enfants sont particulièrement touchés par cette pollution, qui se répercute, par exemple, durablement et de façon marquée sur les résultats scolaires des jeunes enfants (Heissel, Persico and Simon, 2019[103]).

Graphique 39. Mexico continue d'enregistrer des émissions élevées de particules fines

Exposition moyenne de la population aux émissions de PM2.5, moyennes triennales, 2010-2017.



Source : Base de données de l'OCDE sur l'environnement.

Le Mexique pourrait recourir à toute une série de politiques, examinées ci-après et dans le Chapitre 1, qui l'aideraient à tenir ses engagements internationaux en matière d'action climatique et à faire baisser la pollution de l'air tout en stimulant ses performances économiques. La réforme des politiques urbaines offre des possibilités de réduire la pollution et les émissions de CO₂ des transports et de faire progresser parallèlement la productivité. Elle pourrait aussi améliorer la santé et le bien-être et rendre ainsi les villes mexicaines plus attractives pour les entreprises et les travailleurs, avec à la clé la possibilité d'attirer des services à forte intensité de savoir et forte valeur ajoutée.

Il ressort d'estimations récentes que, dans certains domaines importants de l'action publique, des mesures de réduction des émissions seraient source d'économies, puisque les investissements de départ nécessaires seraient plus que compensés par les dépenses évitées par la suite en termes d'énergies fossiles et d'infrastructures à fortes émissions de carbone (INECC, 2018[104]). La concrétisation de ces avantages exige des interventions publiques pour développer la production d'électricité à faibles émissions, susciter une transition vers des transports peu polluants et améliorer l'aménagement et les transports urbains.

Des progrès en matière de tarification favoriseraient une baisse des émissions de carbone

Le Mexique a progressé vers une prise en compte plus complète des coûts de l'utilisation d'énergie dans les tarifs énergétiques. De nouvelles avancées s'imposent pour atteindre les objectifs de politique climatique et réduire la pollution atmosphérique. Des mesures devront être prises pour s'assurer que les ménages modestes et les travailleurs peu qualifiés en profitent. Cela contribuerait aussi à susciter une large adhésion parmi les citoyens.

Dans le cadre des réformes énergétiques de 2014, le Mexique a réduit la place des subventions et relevé la fiscalité des carburants. Il a également instauré une taxe carbone et amorcé une certaine ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie en les rendant plus accessibles aux nouveaux entrants (OECD, 2017_[6]). Ces réformes ont permis d'augmenter les recettes fiscales, et elles devraient faire progresser l'efficacité énergétique et le PIB, et diminuer les émissions de CO₂. Cela étant, les tarifs de l'électricité à usage domestique et agricole restent très inférieurs à son coût (OECD, 2017_[105]). Les autorités ont récemment remis en place le subventionnement de certains types de carburants en diminuant les droits d'accise au-delà d'un certain montant (19.58 pesos, aux prix de novembre 2018) corrigé de l'inflation, qui sera révisé toutes les deux semaines. Cette mesure pourrait constituer un cas de subvention implicite si le cours international du carburant, auquel on ajoute les marges sur le marché mexicain et les coûts de transport, excède ce seuil.

Les réformes marquent une avancée importante sur la voie d'une taxation effective des émissions de carbone, même si cette taxation reste globalement faible : à environ 1 EUR par tonne, elle est largement inférieure à l'estimation basse des coûts climatiques imputables aux émissions de carbone, qui est d'environ 30 EUR par tonne (Arlinghaus and van Dender, 2017_[106]). Le charbon bénéficie d'une fiscalité réduite tandis que le gaz naturel est exonéré. Cette tarification inégale du carbone grève l'efficacité de l'action menée par le Mexique pour atteindre ses objectifs en matière d'émission de gaz à effet de serre. Dans les pays où une part importante des activités économiques n'est pas déclarée à l'administration fiscale, les taxes carbone constituent une source de recettes fiscales attrayante pour les autorités, car il est difficile d'échapper aux taxes énergétiques. Il ressort de simulations portant sur les États-Unis, l'Espagne, la Chine et l'Inde que la réduction du secteur informel grâce à l'augmentation de la fiscalité énergétique procure un gain économique considérable (Bento, Jacobsen and Liu, 2014_[107]), (Markandya, Gonzalez-Eguino and M. Escapa, 2013_[108]). Par conséquent, il importe également de veiller à supprimer entièrement à l'avenir les subventions à la consommation de combustibles fossiles et d'électricité.

L'arrêt des subventions et le relèvement des taxes sur les carburants sont susceptibles d'avoir des effets progressifs, dans la mesure où les propriétaires de voitures sont surtout des ménages à revenu élevé (Arlinghaus and van Dender, 2017_[106]). Toutefois, les ménages à faible revenu ont peut-être moins les moyens de s'adapter. En présence de prix non subventionnés, il importe donc de les dédommager de la perte de pouvoir d'achat au moyen de transferts de revenu effectifs (OECD, 2017_[105]). Une étude menée dans les économies européennes laisse entendre que, pour dédommager les ménages à faible revenu, il suffirait d'y consacrer un tiers des recettes tirées de l'augmentation de la fiscalité énergétique. À Bogotá, par exemple, les subventions ciblées versées aux ménages pauvres au titre des transports collectifs ont fait augmenter la fréquentation de ceux-ci et le salaire horaire des travailleurs bénéficiaires, ce qui semble indiquer que leur productivité a progressé grâce à l'accès à de meilleurs emplois. Comme l'indiquent des simulations macroéconomiques

intégrant entre autres l'économie mexicaine, la mise en place dans le monde, y compris au Mexique, de taxes carbone substantielles (40 EUR par tonne de CO₂ environ) n'aurait pas d'effet à long terme sur l'emploi global dans le pays (Chateau, Bibas and Lanzi, 2018_[109]).

Les données d'enquête tendent à démontrer que, pour persuader les citoyens des bienfaits d'une réforme qui supprime les subventions énergétiques et augmente la fiscalité du carbone, les pouvoirs publics doivent indiquer clairement l'usage qui est fait des ressources budgétaires ainsi dégagées. Le fait d'employer le produit de la taxation du carbone pour améliorer la situation de l'environnement et réduire la pauvreté renforce l'adhésion des citoyens (Kallbekken and Aasen, 2010_[110]; Kallbekken, Kroll and Cherry, 2011_[111]; Baranzini and Carattini, 2017_[112]). Cela étant, la préaffectation des recettes entraînerait des rigidités budgétaires supplémentaires. Une bonne qualité de gouvernance, notamment l'absence de corruption, est également propice à l'adhésion. En outre, il est important que les aides soient concentrées durant la phase initiale et clairement visibles.

À court terme, la priorité est de réduire la consommation de charbon et de stimuler les énergies renouvelables

Le Mexique prévoit de mettre en service de nouvelles centrales électriques au charbon (Climate Action Tracker, 2018_[113]). Pour décarboner la production d'électricité à partir de centrales à charbon, il faudrait associer ce mode de production aux technologies de captage, de stockage et d'utilisation du carbone (CSUC). Ces technologies peuvent jouer un rôle important dans la réduction des émissions liées à l'utilisation des combustibles fossiles. Les réformes énergétiques du Mexique reconnaissent que ces combustibles continueront de contribuer au développement social et économique, mais ils doivent le faire d'une manière qui soit compatible avec les objectifs climatiques ambitieux du pays. Les pouvoirs publics considèrent les projets de recherche, de développement et de démonstration menés en lien avec les technologies CSUC comme faisant partie intégrante de leur politique climatique. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) s'est félicitée de cette approche ciblée et pragmatique.

Le Mexique a élaboré une feuille de route intégrée sur les technologies CSUC, publiée en 2014. Cette feuille de route définit une stratégie sur dix ans, qui prévoit plusieurs étapes de développement et de déploiement. Elle fixe le cadre de toute une série d'activités, notamment : la coordination des activités de recherche, le développement de capacités et l'élaboration d'une réglementation ; la promotion de l'investissement du secteur privé ; l'élaboration de projets pilotes de captage du CO₂ (y compris pour la production d'électricité à partir de charbon ou de gaz) ; et enfin, la mise en service d'un projet de démonstration à grande échelle des technologies CSUC vers 2020. La feuille de route a été élaborée en collaboration avec la Banque mondiale, et l'AIE a félicité toutes les parties pour la qualité de cette stratégie dont tous les aspects ont été bien réfléchis et qui pourrait servir de modèle à d'autres pays désireux de mettre au point des technologies de ce type.

La réalisation des objectifs climatiques que s'est fixés le Mexique exigera toutefois, dans le contexte de l'expansion annoncée de sa production d'électricité à partir de charbon, de déployer massivement des centrales utilisant les technologies CSUC à une échelle encore inédite au Mexique. À moins que le Mexique ne soit prêt à s'engager dans un déploiement de cette ampleur des technologies CCUS, le pays devra évaluer soigneusement la construction de nouvelles centrales à charbon en regard des arbitrages à opérer entre sécurité énergétique et objectifs climatiques.

Dans le cadre des réformes énergétiques, le Mexique a également prévu de soutenir le déploiement des énergies « propres » par le biais de deux mécanismes. Premièrement, les

fournisseurs d'énergie sont tenus de se procurer des certificats d'énergie propre, soit en achetant de l'énergie propre, soit en acquérant des certificats auprès d'autres fournisseurs, par exemple. Le prix des certificats augmentera la rentabilité de la production d'énergie propre et les incitations en sa faveur. Deuxièmement, les producteurs d'énergie peuvent vendre de l'énergie propre aux fournisseurs à des prix qui sont déterminés via des enchères. L'énergie propre comprend les énergies renouvelables et l'électricité d'origine nucléaire, ainsi que la cogénération à haut rendement et la production à base de combustibles fossiles, associée à des technologies de captage et de stockage du carbone. La proportion obligatoire d'énergie propre a été fixée à 5 % en 2018, 5,8 % en 2019 et 13,9 % en 2022. Les enchères à long terme ont toutefois été suspendues.

Il pourrait être rentable de conjuguer tarification du carbone et soutien aux renouvelables. Le déploiement des énergies renouvelables permet de faire baisser les coûts au fil du temps grâce à « l'apprentissage par la pratique », mais aussi en répondant au besoin de mettre rapidement fin à la construction de nouvelles centrales fonctionnant aux combustibles fossiles pour respecter les objectifs climatiques (Baldwin, Cai and Kuralbayeva, 2018^[114]). En outre, dans un contexte où les modalités d'adaptation des systèmes électriques sont incertaines, le fait que tous les risques associés soient transférés aux producteurs d'électricité bas carbone constitue un frein à l'investissement (IEA, 2016^[115]). La reprise des enchères serait par conséquent une bonne chose. Elle permettrait par ailleurs de renforcer l'efficacité des projets actuels de développement des financements verts (Encadré 5). Pour inciter les producteurs à bien intégrer les énergies renouvelables dans les réseaux, la rémunération de la production d'électricité d'origine renouvelable à partir de sources intermittentes devrait être fonction des prix du marché (IEA, 2016^[115]). La mise à disposition de terrains pour la réalisation de projets et le raccordement au réseau favorisent la réussite des enchères.

Encadré 5 Politiques de financement climatique du Mexique

Dans le cadre de la politique publique d'atténuation du changement climatique, le gouvernement met actuellement en œuvre une stratégie de financement durable, qui comprend divers éléments :

- **Taxe sur le carbone.** Le gouvernement analysera les performances du système actuel de taxe carbone afin de déterminer les initiatives de réforme qui peuvent faire partie de la réforme fiscale globale qu'il prévoit à moyen terme.
- **Système d'échange de quotas d'émission de carbone.** Le Mexique s'emploie à établir un marché du carbone à moyen terme. Il est prévu de travailler dans le cadre des mécanismes de marché. L'idée est qu'au moins un marché pilote soit opérationnel d'ici 2020, et que le marché soit pleinement opérationnel d'ici 2021.
- **Financement durable.** Le ministère des Finances a créé une direction, au sein de son organigramme, chargée d'élaborer une stratégie globale et des actions clés pour financer une croissance durable. Le plan d'action comprend :
- **Classification durable normalisée.** En collaboration avec la banque centrale, le ministère des Finances prévoit de définir et de mettre au point une classification durable normalisée dans l'ensemble du secteur financier afin de promouvoir la conception d'instruments financiers qui permettront d'accélérer l'investissement privé dans les technologies bas carbone et résilientes au changement climatique.
- **Communication d'informations sur les risques liés au changement climatique et gestion de ces risques.** Réformes réglementaires visant à promouvoir la communication d'informations et la gestion des risques financiers liés au changement climatique (risques transitoires et physiques), à l'épuisement des ressources, à la dégradation de l'environnement et aux problèmes sociaux, en particulier pour les régimes de retraite et d'assurance.
- **Budgétisation verte.** Le gouvernement a finalisé la méthodologie de la budgétisation verte et prévoit de conclure la cartographie des besoins d'ici le premier semestre de cette année. Cette initiative permettra d'intégrer les aspects du changement climatique dans la planification budgétaire et aidera au calcul des financements manquants pour soutenir les investissements dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation du changement climatique.
- **Réserve de projets à fort impact.** Dans le cadre de sa stratégie de financement durable, le gouvernement met au point une réserve de projets à fort impact qui seront financés par des fonds internationaux verts afin d'assurer une utilisation efficiente de ces ressources dans des projets efficaces au service du développement durable. Il travaille également à la conception de l'architecture financière qui soutiendra l'ensemble des projets à long terme.
- **Responsabilité.** Il s'agira de passer en revue les performances des fonds fiduciaires existants (*fondos y fideicomisos*), dont la vocation est de financer des projets environnementaux et relatifs au changement climatique, et d'intégrer des critères d'évaluation fondés sur les résultats pour suivre l'état d'avancement des engagements nationaux et rendre compte des flux financiers.

Références

- Acemoglu, D. and J. Robinson (2008), “The role of institutions in growth and development”, [73]
Working Paper, No. 10, Commission on Growth and Development, Washington DC,
<http://www.growthcommission.org>.
- Ahmad, E., M. Best and C. Pöschl (2012), “Tax reforms in the presence of informality in [54]
developing countries: Incentives to cheat in Mexico”, *Asia Research Centre Working Paper*,
No. 56, <http://www.lse.ac.uk/collections/AsiaResearchCentre>.
- Ajzenman, N., S. Galiani and E. Seira (2015), “On the distributive costs of drug-related [93]
homicides”, *The Journal of Law and Economics*, Vol. 58/4, pp. 779-803,
<http://dx.doi.org/10.1086/685075>.
- Akgun, O., D. Bartolini and B. Cournède (2017), “The capacity of governments to raise taxes”, [52]
OECD Economics Department Working Papers, No. 1407, OECD Publishing, Paris,
<https://dx.doi.org/10.1787/6bee2df9-en>.
- Alcaraz, C. (2019), “Effects of inflation on poverty in Mexico”, *Banco de México Working [29]
Paper*, No. forthcoming, Banco de México.
- Alcaraz, C. (2019), “Income inequality and inflation: Evidence from Mexico”, *Banco de México [30]
Working Paper*.
- Alcaraz, C., D. Chiquiar and A. Salcedo (2012), “Remittances, schooling, and child labor in [5]
Mexico”, *Journal of Development Economics*, Vol. 97/1, pp. 156-165,
<http://dx.doi.org/10.1016/J.JDEVECO.2010.11.004>.
- Andrews, D., A. Caldera Sánchez and Å. Johansson (2011), “Towards a better understanding of [139]
the informal economy”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 873, OECD
Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5kgb1mf88x28-en>.
- Andrews, D., A. Caldera Sánchez and Å. Johansson (2011), “Towards a Better Understanding of [15]
the Informal Economy”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 873, OECD
Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5kgb1mf88x28-en>.
- Aranda, L. (2019), “New technologies and their potential applications to old social problems in [129]
Mexico: A preamble for discussion”, *Technical Background Paper of the 2019 Economic
Survey of Mexico*, OECD, Paris.
- Aranda, L. (2019), “New technologies and their potential applications to old social problems in [60]
Mexico: A preamble for discussion”, in *OECD Economic Survey of Mexico: Key Research
Findings*, OECD Publishing, Paris, (forthcoming).
- Araújo, S. (2019), “OECD indicators of trade policies: How does Mexico compare?”, in *OECD [25]
Economic Survey of Mexico: Key Research Findings*, OECD Publishing, Paris,
(forthcoming).

- Araújo, S., T. Chalaux and D. Haugh (2018), “Who’s in your export market?: The changing pattern of competition in world trade”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1526, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/d777efc3-en>. [1]
- Araujo, S. and M. Hitschfeld Arriagada (2019), “A bird’s eye view of Mexico’s recent trade performance”, *OECD Economics Department Working Paper*, No. forthcoming, OECD, Paris. [8]
- Araújo, S. and M. Hitschfeld Arriagada (2019), “A bird’s eye view of Mexico’s recent trade performance”, in *OECD Economic Survey of Mexico: Key Research Findings*, OECD Publishing, Paris, (forthcoming). [2]
- Arlinghaus, J. and K. van Dender (2017), “The environmental tax and subsidy reform in Mexico”, *OECD Taxation Working Papers*, No. 31, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/a9204f40-en>. [106]
- Baldwin, E., Y. Cai and K. Kuralbayeva (2018), “To build or not to build? Capital stocks and climate polic”, *Centre for Climate Change Economies and Policy Working Paper*, No. 325, Gratham Research Institute on Climate Change and the Environment, <http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2018/01/Working-Paper-290-Baldwin-et-al-1.pdf>. [114]
- Banco de México (2018), *Informe trimestral julio-septiembre 2018*, Banco de México, <http://www.banxico.org.mx/publicaciones-y-prensa/informes-trimestrales/%7B59EC89F8-15C7-9526-8E46-48B52C302626%7D.pdf>. [31]
- Banco de México (2018), *Reporte sobre el sistema financiero octubre 2018*, Banco de México, <http://www.banxico.org.mx/publicaciones-y-prensa/reportes-sobre-el-sistema-financiero/%7B0B4861B7-2810-7FE9-88FE-2427C182512A%7D.pdf>. [33]
- Banco de México (2018), *Reporte sobre las economías regionales octubre-diciembre 2017*, Banco de México, <http://www.anterior.banxico.org.mx/publicaciones-y-discursos/publicaciones/informes-periodicos/reportes-sobre-las-economias-regionales/%7B04EAE050-A8B1-DA42-9060-2BC2664ACBAA%7D.pdf>. [23]
- Banco de México (2017), *Reporte sobre las economías regionales octubre-diciembre 2016*, Banco de México, <http://www.anterior.banxico.org.mx/publicaciones-y-discursos/publicaciones/informes-periodicos/reportes-sobre-las-economias-regionales/%7B2BC20A7C-65EE-0B4D-9195-BD3287538E55%7D.pdf>. [128]
- Banco de México (2015), *Informe trimestral abril-junio 2015*, Banco de México, <http://www.anterior.banxico.org.mx/publicaciones-y-discursos/publicaciones/informes-periodicos/trimestral-inflacion/%7B38767B01-F0B6-9749-4A00-A5FD82E7BABA%7D.pdf>. [22]
- Baranzini, A. and S. Carattini (2017), “Effectiveness, earmarking and labeling: Testing the acceptability of carbon taxes with survey data”, *Environmental Economics and Policy Studies*, Vol. 19/1, pp. 197-227, <http://dx.doi.org/10.1007/s10018-016-0144-7>. [112]

- Bartolini, D., S. Stossberg and H. Blöchliger (2016), “Fiscal decentralisation and regional disparities”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1330, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5j1pq7v3j237-en>. [140]
- Bartolini, D., S. Stossberg and H. Blöchliger (2016), “Fiscal Decentralisation and Regional Disparities”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1330, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5j1pq7v3j237-en>. [70]
- Baumol, W. (1990), “Entrepreneurship: Productive, unproductive, and destructive”, *Journal of Political Economy*, Vol. 98/5, pp. 893-921. [76]
- Bento, A., M. Jacobsen and A. Liu (2014), *Environmental policy in presence of an informal sector*, http://works.bepress.com/antonio_bento/25. [107]
- Bilbiie, F. (2008), “Limited asset markets participation, monetary policy and (inverted) aggregate demand logic”, *Journal of Economic Theory*, Vol. 140/1, pp. 162-196, <http://dx.doi.org/10.1016/J.JET.2007.07.008>. [37]
- Bilbiie, F. and R. Straub (2013), “Asset market participation, monetary policy rules, and the great inflation”, *Review of Economics and Statistics*, Vol. 95/2, pp. 377-392, http://dx.doi.org/10.1162/REST_a_00254. [39]
- Blinder, A. et al. (2008), “Central bank communication and monetary policy: A survey of theory and evidence”, *Journal of Economic Literature*, Vol. 46/4, pp. 910-945, <http://dx.doi.org/10.1257/jel.46.4.910>. [32]
- Chang, H. (2006), “Understanding the relationship between institutions and economic development: Some key theoretical issues”, *WIDER Working Paper*, No. 2006/5, UNU-WIDER, Helsinki, <https://www.wider.unu.edu/publication/understanding-relationship-between-institutions-and-economic-development>. [72]
- Chateau, J., R. Bibas and E. Lanzi (2018), “Impacts of green growth policies on labour markets and wage income distribution: A general equilibrium application to climate and energy policies”, *OECD Environment Working Papers*, No. 137, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/ea3696f4-en>. [141]
- Chateau, J., R. Bibas and E. Lanzi (2018), “Impacts of Green Growth Policies on Labour Markets and Wage Income Distribution: A General Equilibrium Application to Climate and Energy Policies”, *OECD Environment Working Papers*, No. 137, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/ea3696f4-en>. [109]
- Climate Action Tracker (2018), *Climate Action Tracker*, <https://climateactiontracker.org/>. [113]
- COFECE (2018), *Plan estratégico 2018-2021*, Comisión Federal de Competencia Económica,, <https://www.cofece.mx/wp-content/uploads/2017/12/PLAN-ESTRATEGICO-2018-2021.pdf>. [44]
- COFECE (2014), *Trabajo de investigación y recomendaciones sobre las condiciones de competencia en el sector financiero y sus mercados: Resumen ejecutivo*, Comisión Federal de Competencia Económica, Mexico City, <https://www.cofece.mx/cofece/images/Estudios/ResumenEjecutivo26-09-14.pdf#pdf>. [43]

- Colciago, A. (2011), “Rule-of-thumb consumers meet sticky wages”, *Journal of Money, Credit and Banking*, Vol. 43/2-3, pp. 325-353. [38]
- CONAIF (2018), *Reporte nacional de Inclusión financiera 9*, Consejo Nacional de Inclusión Financiera, <https://www.cnbv.gob.mx/Inclusi%C3%B3n/Documents/Reportes%20de%20IF/Reporte%20de%20Inclusion%20Financiera%209.pdf>. [40]
- CONAIF (2017), *Reporte nacional de inclusión financiera 8*, Consejo Nacional de Inclusión Financiera,, <https://www.cnbv.gob.mx/inclusi%C3%B3n/Documents/Reportes%20de%20IF/Reporte%20de%20Inclusion%20Financiera%208.pdf>. [42]
- CONEVAL (2018), *Evolución del valor de la canasta alimentaria*, Consejo Nacional de Evaluación de la Política de Desarrollo Social, <https://www.coneval.org.mx/Medicion/MP/Paginas/Lineas-de-bienestar-y-canasta-basica.aspx>. [67]
- CONEVAL (2016), *Informe de evaluación de la política de desarrollo social 2016*, Consejo Nacional de Evaluación de la Política de Desarrollo Social, <https://www.coneval.org.mx/Evaluacion/IEPSM/IEPSM/Paginas/IEPDS-2016.aspx>. [58]
- Cox-Edwards, A. and E. Rodríguez-Oreggia (2009), “Remittances and labor force participation in Mexico: An analysis using propensity score matching”, *World Development*, Vol. 37/5, pp. 1004-1014, <http://dx.doi.org/10.1016/J.WORLDDEV.2008.09.010>. [4]
- Daude, C. and E. Stein (2007), “The quality of institutions and foreign direct investment”, *Economics & Politics*, Vol. 19/3, pp. 317-344, <http://dx.doi.org/10.1111/j.1468-0343.2007.00318.x>. [136]
- Di Bartolomeo, G. and L. Rossi (2007), “Effectiveness of monetary policy and limited asset market participation: Neoclassical versus Keynesian effects”, *International Journal of Economic Theory*, Vol. 3/3, pp. 213-218, <http://dx.doi.org/10.1111/j.1742-7363.2007.00056.x>. [36]
- Diario Oficial de la Federación (2015), *Lineamientos para la elaboración y presentación de los análisis costo beneficio de los programas y proyectos de inversión*, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/21174/Lineamientos_costo_beneficio.pdf. [11]
- Diario Oficial de la Federación (2012), *Ley de Asociaciones Público Privadas*, http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5230740&fecha=16/01/2012. [13]
- Diaz-Cayeros, A. (2016), “Fiscal federal and redistribution in Mexico”, in Greer, S., A. Trench and H. Elliott (eds.), *Federalism in Good Times and Bad*. [68]
- Dougherty, S. (2014), “Legal reform, contract enforcement and firm size in Mexico”, *Review of International Economics*, Vol. 22/4, pp. 825-844, <http://dx.doi.org/10.1111/roie.12136>. [74]
- Easterly, W. and S. Fischer (2001), “Inflation and the poor”, *Journal of Money, Credit and Banking*, Vol. 33/2, pp. 160-78. [28]

- Easterly, W. and S. Fischer (2001), "Inflation and the Poor", *Journal of Money, Credit and Banking*, Vol. 33/2, pp. 160-78. [127]
- Égert, B. and P. Gal (2017), "The quantification of structural reforms in OECD countries: A new framework", *OECD Journal: Economic Studies*, Vol. 2016/1, https://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2016-5jg1lqspxtvk. [117]
- Ennis, S., P. Gonzaga and C. Pike (2017), "The effects of market power on inequality", *Competition Policy International*, <https://www.competitionpolicyinternational.com/the-effects-of-market-power-on-inequality/>. [10]
- Federal Law on Budget and Treasury Responsibility (2015), *Ley Federal de Presupuesto y de Responsabilidad Hacendaria*, http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/regley/Reg_LFPRH_300316.pdf. [12]
- Finkelstein Shapiro, A. and F. Mandelman (2016), "Remittances, entrepreneurship, and employment dynamics over the business cycle", *Journal of International Economics*, Vol. 103, pp. 184-199, <http://dx.doi.org/10.1016/j.jinteco.2016.10.001>. [3]
- Fournier, J. and F. Fall (2015), "Limits to government debt sustainability", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1229, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5jrxv0fctk7j-en>. [47]
- Gali, J., J. Lopez-Salido and J. Valles (2004), "Rule-of-thumb consumers and the design of interest rate rules", *Journal of Money, Credit, and Banking*, Vol. 36/4, pp. 739-763, <http://dx.doi.org/10.1353/mcb.2004.0064>. [35]
- Gann, A. (2016), *The impact of judicial quality on firm size in Mexico*, Paris School of Economics. [75]
- Guillemette, Y. and D. Turner (2018), "The Long View: Scenarios for the World Economy to 2060", *OECD Economic Policy Papers*, No. 22, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/b4f4e03e-en>. [87]
- Gupta, S., H. Davoodi and R. Alonso-Terme (1998), "Does corruption affect income inequality and poverty?", *IMF Working Paper*, No. WP/98/76, International Monetary Fund, Washington DC, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/wp9876.pdf>. [82]
- Hanappi, T. (2018), "Corporate effective tax rates: Model description and results from 36 OECD and non-OECD countries", *OECD Taxation Working Papers*, No. 38, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/a07f9958-en>. [50]
- Hanappi, T. (2018), "Corporate Effective Tax Rates: Model Description and Results from 36 OECD and Non-OECD Countries", *OECD Taxation Working Papers*, No. 38, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/a07f9958-en>. [126]
- Hanson, G. (2010), "Why isn't Mexico rich?", *Journal of Economic Literature*, Vol. 48/4, pp. 987-1004, <https://www.jstor.org/stable/29779707>. [14]

- Heissel, J., C. Persico and D. Simon (2019), “Does pollution drive achievement? The effect of traffic pollution on academic performance”, *NBER Working Paper*, No. 25489, National Bureau of Economic Research, <http://dx.doi.org/10.3386/w25489>. [103]
- Heissel, J., C. Persico and D. Simon (2019), “Does Pollution Drive Achievement? The Effect of Traffic Pollution on Academic Performance”, No. 25489, National Bureau of Economic Research, <https://www.nber.org/papers/w25489.pdf> (accessed on 8 February 2019). [125]
- Herman, A. and A. Klemm (2017), “Financial deepening in Mexico”, *IMF Working Paper*, No. 17/19, IMF, <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/01/30/Financial-Deepening-in-Mexico-44602>. [142]
- Herman, A. and A. Klemm (2017), “Financial Deepening in Mexico”, *IMF Working Paper*, No. 17/19, IMF, <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/01/30/Financial-Deepening-in-Mexico-44602>. [41]
- IEA (2017), *Energy Policies Beyond IEA Countries: Mexico 2017*, International Energy Agency, Paris, <https://webstore.iea.org/energy-policies-beyond-iea-countries-mexico-2017>. [100]
- IEA (2016), *Re-powering markets: Market design and regulation during the transition to low-carbon power systems*, International Energy Agency, <https://webstore.iea.org/re-powering-markets>. [115]
- IEA (2016), *Re-powering Markets: Market design and regulation during the transition to low-carbon power systems*, Electricity Market Series, IEA, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264209596-en>. [132]
- IMF (2018), “Mexico: 2018 Article IV”, *Country Report*, No. 18/307, International Monetary Fund, Washington DC, <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2018/11/07/Mexico-2018-Article-IV-Consultation-Press-Release-Staff-Report-and-Staff-Statement-46343>. [19]
- IMF (2018), “Mexico: Fiscal transparency evaluation”, *Country Report*, No. 18/289, International Monetary Fund, <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2018/10/03/Mexico-Fiscal-Transparency-Evaluation-46282>. [48]
- IMF (2018), *Regional Economic Outlook: Western Hemisphere: Seizing the Momentum*, International Monetary Fund, Washington DC, <https://www.imf.org/en/Publications/REO/WH/Issues/2018/05/09/wreo0518>. [124]
- IMF (2016), *Financial system stability assessment: Mexico*, International Monetary Fund, Washington DC, <http://imf.org/external/np/fsap/fssa.aspx>. [34]
- INECC (2018), *Costos de las contribuciones nacionalmente determinadas de México: Medidas sectoriales no condicionadas*, INECC, <http://www.gob.mx/inecc>. [104]
- Institute for Economics & Peace (2018), *Mexico Peace Index 2018: Mapping the evolution of peace and its drivers*, <http://www.economicsandpeace.org>. [143]

- Institute for Economics & Peace (2018), *Mexico Peace Index 2018: Mapping the Evolution of Peace and its Drivers*, <http://www.economicsandpeace.org>. [92]
- International Energy Agency (2016), *Re-powering markets : market design and regulation during the transition to low-carbon power systems.* [123]
- ITF (2017), “Income inequality, social inclusion and mobility”, *Roundtable Report*, No. 164, International Transport Forum, Paris, <https://www.itf-oecd.org/sites/default/files/docs/income-inequality-social-inclusion-mobility.pdf>. [101]
- ITF (2017), *Strategic Infrastructure Planning: International Best Practice*, International Transport Forum, Paris, <https://www.itf-oecd.org/strategic-infrastructure-planning>. [86]
- Jaitman, L. and I. Torre (2017), “A systematic approach to measuring the costs of crime in 17 Latin American and Caribbean Countries”, in Jaitman, L. (ed.), *The Costs of Crime and Violence New Evidence and Insights in Latin America and the Caribbean*, Inter-American Development Bank, <http://www.iadb.org>. [91]
- Javorcik, B. and S. Wei (2009), “Corruption and cross-border investment in emerging markets: Firm-level evidence”, *Journal of International Money and Finance*, Vol. 28/4, pp. 605-624, <http://dx.doi.org/10.1016/J.JIMONFIN.2009.01.003>. [137]
- Kallbekken, S. and M. Aasen (2010), “The demand for earmarking: Results from a focus group study”, *Ecological Economics*, Vol. 69/11, pp. 2183-2190, <http://dx.doi.org/10.1016/J.ECOLECON.2010.06.003>. [110]
- Kallbekken, S., S. Kroll and T. Cherry (2011), “Do you not like Pigou, or do you not understand him? Tax aversion and revenue recycling in the lab”, *Journal of Environmental Economics and Management*, Vol. 62/1, pp. 53-64, <http://dx.doi.org/10.1016/J.JEEM.2010.10.006>. [111]
- Kurul, Z. and A. Yalta (2017), “Relationship between institutional factors and FDI flows in developing countries: New evidence from dynamic panel estimation”, *Economies*, Vol. 5/2, p. 17, <http://dx.doi.org/10.3390/economies5020017>. [138]
- Laeven, L. and C. Woodruff (2007), “The quality of the legal system, firm ownership, and firm size”, *Review of Economics and Statistics*, Vol. 89/4, pp. 601-614, <http://dx.doi.org/10.1162/rest.89.4.601>. [17]
- Le Clercq, J. and G. Rodríguez Sánchez Lara (2016), *Global Impunity Index Mexico IGI-MEX 2016*, Center of Studies on Impunity and Justice (CESIJ), <http://www.udlap.mx/cesij>. [84]
- Liu, C., T. Moldogaziev and J. Mikesell (2017), “Corruption and state and local government debt expansion”, *Public Administration Review*, Vol. 77/5, pp. 681-690, <http://dx.doi.org/10.1111/puar.12711>. [80]
- Markandya, A., M. Gonzalez-Eguino and M. Escapa (2013), “From shadow to green: Linking environmental fiscal reforms to the informal economy”, *Energy Economics*, Vol. 40Sup. 1, pp. 108-118. [108]

- Martínez Trigueros, L. (1998), “El efecto de la inflación en la distribución del ingreso”, [26]
Documento de Investigación, No. 9806, Banco de México,
<http://www.anterior.banxico.org.mx/publicaciones-y-discursos/publicaciones/documentos-de-investigacion/banxico/%7B5713C133-3FA7-179E-F854-8FF84F108BB2%7D.pdf>.
- McKinsey Global Institute (2017), *Bridging infrastructure gaps: Has the world made progress?*, [118]
 McKinsey & Company,
<https://www.mckinsey.com/~media/McKinsey/Industries/Capital%20Projects%20and%20Infrastructure/Our%20Insights/Bridging%20infrastructure%20gaps%20has%20the%20world%20made%20progress/Bridging%20infrastructure%20gaps%20How%20has%20the%20world%20made%20progre>.
- Meehan, L. (2019), “Selected competition issues in Mexico”, *Technical Background Paper of the 2019 Economic Survey of Mexico*, OECD, Paris. [122]
- Meehan, L. (2019), “Selected competition issues in Mexico”, in *OECD Economic Survey of Mexico: Key Research Findings*, OECD Publishing, Paris, (forthcoming). [21]
- Meehan, L. (2019), “Selected infrastructure issues in Mexico”, *Technical Background Paper of the 2019 Economic Survey of Mexico*, OECD, Paris. [121]
- Meehan, L. (2019), “Selected infrastructure issues in Mexico”, in *OECD Economic Survey of Mexico: Key Research Findings*, OECD Publishing, Paris, (forthcoming). [85]
- Mirabile, M. and J. Calder (2018), “Clean power for a cool planet: Electricity infrastructure plans and the Paris Agreement”, *OECD Environment Working Papers*, No. 140, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/2dc84376-en>. [120]
- O’Reilly, P. (2018), “Tax policies for inclusive growth in a changing world”, *OECD Taxation Working Papers*, No. 40, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/1fdafe21-en>. [53]
- OECD (2019), *From Poverty to Prosperity? Mexico’s Poverty Reduction Strategy in Comparative Perspective*, OECD Publishing (forthcoming), Paris. [59]
- OECD (2018), *Digital Platforms and Competition in Mexico*, OECD, [45]
<http://www.oecd.org/daf/competition/EN-WEB-REPORT-Digital-platforms-and-competition-in-Mexico.pdf>.
- OECD (2018), *Financing SMEs and Entrepreneurs 2018: An OECD Scoreboard*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/fin_sme_ent-2018-en. [46]
- OECD (2018), *Getting it Right: Strategic Priorities for Mexico*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264292062-en>. [61]
- OECD (2018), *OECD Economic Outlook, Volume 2018 Issue 2*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-2-en. [24]
- OECD (2018), *OECD Territorial Reviews: Morelos, Mexico: Monitoring Progress and Special Focus on Accessibility*, OECD Territorial Reviews, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264304482-en>. [69]

- OECD (2018), *Summary of the Proceedings of the OECD-Mexico Tax Policy Workshop October 2018*. [51]
- OECD (2018), *Taxing Wages 2018*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/tax_wages-2018-en. [56]
- OECD (2018), *Taxing Wages 2018*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/tax_wages-2018-en. [145]
- OECD (2017), *Investing in Climate, Investing in Growth*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264273528-en>. [134]
- OECD (2017), *Mexico's efforts to phase out and rationalise its fossil-fuel subsidies*, <https://www.oecd.org/site/tadffss/Mexico-Peer-Review.pdf>. [105]
- OECD (2017), *OECD Economic Survey: Mexico 2017*, <http://dx.doi.org/10.1787>. [119]
- OECD (2017), *OECD Economic Surveys: Mexico 2017*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2017-en. [57]
- OECD (2017), *OECD Economic Surveys: Mexico 2017*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2017-en. [6]
- OECD (2017), *OECD Integrity Review of Mexico: Taking a Stronger Stance Against Corruption*, OECD Public Governance Reviews, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264273207-en>. [133]
- OECD (2017), *OECD Integrity Review of Mexico: Taking a Stronger Stance Against Corruption*, OECD Public Governance Reviews, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264273207-en>. [83]
- OECD (2017), *Pensions at a Glance 2017: OECD and G20 Indicators*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2017-en. [65]
- OECD (2017), *Tax Administration 2017: Comparative Information on OECD and Other Advanced and Emerging Economies*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/tax_admin-2017-en. [130]
- OECD (2016), *Consumption Tax Trends 2016: VAT/GST and excise rates, trends and policy issues*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/ctt-2016-en>. [135]
- OECD (2016), *OECD Reviews of Health Systems: Mexico 2016*, OECD Reviews of Health Systems, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264230491-en>. [62]
- OECD (2016), *OECD Reviews of Pension Systems: Mexico*, OECD Reviews of Pension Systems, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264245938-en>. [66]
- OECD (2015), *Measuring Well-being in Mexican States*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264246072-en>. [9]

- OECD (2015), *OECD Economic Surveys: Mexico 2015*, OECD Publishing, Paris, [116]
http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2015-en.
- OECD (2015), *OECD Guidelines on Corporate Governance of State-Owned Enterprises, 2015 Edition*, OECD Publishing, Paris, [20]
<https://dx.doi.org/10.1787/9789264244160-en>.
- OECD (2015), *OECD Urban Policy Reviews: Mexico 2015: Transforming Urban Policy and Housing Finance*, OECD Urban Policy Reviews, OECD Publishing, Paris, [71]
<https://dx.doi.org/10.1787/9789264227293-en>.
- OECD (2014), *Recommendation of the Council on Principles for Independent Fiscal Institutions*, OECD, Paris, [49]
<http://www.oecd.org/gov/budgeting/OECD-Recommendation-on-Principles-for-Independent-Fiscal-Institutions.pdf>.
- OECD (2013), *Specialised Anti-Corruption Institutions: Review of Models: Second Edition*, OECD Publishing, Paris, [98]
<https://dx.doi.org/10.1787/9789264187207-en>.
- OECD et al. (2018), *Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean 2018*, OECD Publishing, Paris, [131]
https://dx.doi.org/10.1787/rev_lat_car-2018-en-fr.
- OECD/IDB/CIAT (2016), *Taxing Wages in Latin America and the Caribbean 2016*, OECD Publishing, Paris, [55]
<https://dx.doi.org/10.1787/9789264262607-en>.
- OECD/IDB/CIAT (2016), *Taxing Wages in Latin America and the Caribbean 2016*, OECD Publishing, Paris, [144]
<https://dx.doi.org/10.1787/9789264262607-en>.
- OECD/IMCO (2013), *Strengthening Evidence-based Policy Making on Security and Justice in Mexico*, OECD Publishing, Paris, [95]
<https://dx.doi.org/10.1787/9789264190450-en>.
- OECD/IMCO (2013), *Strengthening Evidence-based Policy Making on Security and Justice in Mexico*, OECD Publishing, Paris, [94]
<https://dx.doi.org/10.1787/9789264190450-en>.
- OECD et al. (2014), *Achieving stronger growth by promoting a more gender-balanced economy, Report prepared for the G20 Labour and Employment Ministerial Meeting*, [7]
<https://www.oecd.org/g20/topics/employment-and-social-policy/ILO-IMF-OECD-WBG-Achieving-stronger-growth-by-promoting-a-more-gender-balanced-economy-G20.pdf>.
- Quah, J. (2017), “Singapore’s success in combating corruption: lessons for policy makers”, [90]
Asian Education and Development Studies, Vol. 6/3, pp. 263-274,
<http://dx.doi.org/10.1108/AEDS-03-2017-0030>.
- Ríos, V. (2018), “The Missing Reform: Strengthening the Rule of Law in Mexico”, in Ríos, V. and D. Wood (eds.), *The Missing Reform: Strengthening the Rule of Law in Mexico*, Wilson Center, Washington DC, [88]
<https://www.wilsoncenter.org/publication/the-missing-reform-strengthening-the-rule-law-mexico>.
- Ríos, V. (2017), “Crime and violence effects on economic diversity: The case of Mexico’s drug war”, [81]
https://scholar.harvard.edu/files/vrios/files/crimeanddiver2017_v4.pdf.

- Romer, C. and D. Romer (1999), “Monetary policy and the well-being of the poor”, *Economic Review Q I*, pp. 21-49. [27]
- Rothstein, B. and J. Teorell (2015), “Getting to Sweden, Part II: Breaking with corruption in the nineteenth century”, *Scandinavian Political Studies*, Vol. 38/3, pp. 238-254, <http://dx.doi.org/10.1111/1467-9477.12048>. [89]
- Roy, R. and N. Braathen (2017), “The Rising Cost of Ambient Air Pollution thus far in the 21st Century: Results from the BRIICS and the OECD Countries”, *OECD Environment Working Papers*, No. 124, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/d1b2b844-en>. [102]
- SEGOB (2018), *Modelo Óptimo de la Función Policial: Diagnóstico Nacional Sobre las Policías Preventivas de las Entidades Federativas*, Secretaría de Gobernación, Mexico City, <https://www.gob.mx/sesnsp/articulos/actualizacion-del-modelo-optimo-de-la-funcion-policial>. [96]
- SHCP (2018), *Presupuesto de Gastos Fiscales 2018*, Secretaría de Hacienda y Crédito Público, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/340074/PGF_2018.pdf. [64]
- Shleifer, A. and R. Vishny (1993), “Corruption”, *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 108/3, pp. 599-617, <http://dx.doi.org/10.2307/2118402>. [79]
- Sistema Nacional Anticorrupción (2019), *Seguimiento Sistemas Locales Anticorrupción de las Entidades Federativas: Actualización del 8 de febrero de 2019*, http://sna.org.mx/wp-content/uploads/2019/02/Seguimiento_32SLA-08.02.2019.pdf. [99]
- Sobel, R. (2008), “Testing Baumol: Institutional quality and the productivity of entrepreneurship”, *Journal of Business Venturing*, Vol. 23/6, pp. 641-655, <http://dx.doi.org/10.1016/J.JBUSVENT.2008.01.004>. [77]
- Suárez-Enríquez, X. and Ú. Indacochea (2018), *A Fiscalía that Works in Mexico*, Washington Office on Latin America (WOLA), Washington DC, <https://www.wola.org/wp-content/uploads/2018/04/Report-Fiscalia-ENG.pdf>. [97]
- Sukiassyan, G. and J. Nugent (2008), “Associations versus registration as alternative strategies of small firms”, *Small Business Economics*, Vol. 31/2, pp. 147-161, <http://dx.doi.org/10.1007/s11187-007-9085-7>. [18]
- Sukiassyan, G. and J. Nugent (2005), “Efficiency of the legal system, regulation costs and firm strategies for achieving formality”, Department of Economics, University of Southern California, https://arefiles.ucdavis.edu/uploads/filer_public/2014/03/27/firm_formality.pdf. [16]
- Wasilczuk, J. and K. Stankiewicz (2017), “Unproductive entrepreneurship - The case of the Polish economy”, *GUT FME Working Paper Series A*, <https://ideas.repec.org/p/gdk/wpaper/45.html>. [78]
- World Bank (2016), *Mexico Public Expenditure Review*, World Bank, <http://documents.worldbank.org/curated/en/284151472615491033/pdf/AUS10694-WP-P150646-PUBLIC-UnitedMexicanStatesPublicExpenditureReviewFinalReportEnglish.pdf>. [63]

- Acemoglu, D. and J. Robinson (2008), “The role of institutions in growth and development”, [73]
Working Paper, No. 10, Commission on Growth and Development, Washington DC,
<http://www.growthcommission.org>.
- Ahmad, E., M. Best and C. Pöschl (2012), “Tax reforms in the presence of informality in [54]
developing countries: Incentives to cheat in Mexico”, *Asia Research Centre Working Paper*,
No. 56, <http://www.lse.ac.uk/collections/AsiaResearchCentre>.
- Ajzenman, N., S. Galiani and E. Seira (2015), “On the distributive costs of drug-related [93]
homicides”, *The Journal of Law and Economics*, Vol. 58/4, pp. 779-803,
<http://dx.doi.org/10.1086/685075>.
- Akgun, O., D. Bartolini and B. Cournède (2017), “The capacity of governments to raise taxes”, [52]
OECD Economics Department Working Papers, No. 1407, OECD Publishing, Paris,
<https://dx.doi.org/10.1787/6bee2df9-en>.
- Alcaraz, C. (2019), “Effects of inflation on poverty in Mexico”, *Banco de México Working [29]
Paper*, No. forthcoming, Banco de México.
- Alcaraz, C. (2019), “Income inequality and inflation: Evidence from Mexico”, *Banco de México [30]
Working Paper*.
- Alcaraz, C., D. Chiquiar and A. Salcedo (2012), “Remittances, schooling, and child labor in [5]
Mexico”, *Journal of Development Economics*, Vol. 97/1, pp. 156-165,
<http://dx.doi.org/10.1016/J.JDEVECO.2010.11.004>.
- Andrews, D., A. Caldera Sánchez and Å. Johansson (2011), “Towards a better understanding of [139]
the informal economy”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 873, OECD
Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5kgb1mf88x28-en>.
- Andrews, D., A. Caldera Sánchez and Å. Johansson (2011), “Towards a Better Understanding of [15]
the Informal Economy”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 873, OECD
Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5kgb1mf88x28-en>.
- Aranda, L. (2019), “New technologies and their potential applications to old social problems in [129]
Mexico: A preamble for discussion”, *Technical Background Paper of the 2019 Economic
Survey of Mexico*, OECD, Paris.
- Aranda, L. (2019), “New technologies and their potential applications to old social problems in [60]
Mexico: A preamble for discussion”, in *OECD Economic Survey of Mexico: Key Research
Findings*, OECD Publishing, Paris, (forthcoming).
- Araújo, S. (2019), “OECD indicators of trade policies: How does Mexico compare?”, in *OECD [25]
Economic Survey of Mexico: Key Research Findings*, OECD Publishing, Paris,
(forthcoming).
- Araújo, S., T. Chalaux and D. Haugh (2018), “Who’s in your export market?: The changing [1]
pattern of competition in world trade”, *OECD Economics Department Working Papers*,
No. 1526, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/d777efc3-en>.

- Araujo, S. and M. Hitschfeld Arriagada (2019), “A bird’s eye view of Mexico’s recent trade performance”, *OECD Economics Department Working Paper*, No. forthcoming, OECD, Paris. [8]
- Araújo, S. and M. Hitschfeld Arriagada (2019), “A bird’s eye view of Mexico’s recent trade performance”, in *OECD Economic Survey of Mexico: Key Research Findings*, OECD Publishing, Paris, (forthcoming). [2]
- Arlinghaus, J. and K. van Dender (2017), “The environmental tax and subsidy reform in Mexico”, *OECD Taxation Working Papers*, No. 31, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/a9204f40-en>. [106]
- Baldwin, E., Y. Cai and K. Kuralbayeva (2018), “To build or not to build? Capital stocks and climate polic”, *Centre for Climate Change Economies and Policy Working Paper*, No. 325, Gratham Research Institute on Climate Change and the Environment, <http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2018/01/Working-Paper-290-Baldwin-et-al-1.pdf>. [114]
- Banco de México (2018), *Informe trimestral julio-septiembre 2018*, Banco de México, <http://www.banxico.org.mx/publicaciones-y-prensa/informes-trimestrales/%7B59EC89F8-15C7-9526-8E46-48B52C302626%7D.pdf>. [31]
- Banco de México (2018), *Reporte sobre el sistema financiero octubre 2018*, Banco de México, <http://www.banxico.org.mx/publicaciones-y-prensa/reportes-sobre-el-sistema-financiero/%7B0B4861B7-2810-7FE9-88FE-2427C182512A%7D.pdf>. [33]
- Banco de México (2018), *Reporte sobre las economías regionales octubre-diciembre 2017*, Banco de México, <http://www.anterior.banxico.org.mx/publicaciones-y-discursos/publicaciones/informes-periodicos/reportes-sobre-las-economias-regionales/%7B04EAE050-A8B1-DA42-9060-2BC2664ACBAA%7D.pdf>. [23]
- Banco de México (2017), *Reporte sobre las economías regionales octubre-diciembre 2016*, Banco de México, <http://www.anterior.banxico.org.mx/publicaciones-y-discursos/publicaciones/informes-periodicos/reportes-sobre-las-economias-regionales/%7B2BC20A7C-65EE-0B4D-9195-BD3287538E55%7D.pdf>. [128]
- Banco de México (2015), *Informe trimestral abril-junio 2015*, Banco de México, <http://www.anterior.banxico.org.mx/publicaciones-y-discursos/publicaciones/informes-periodicos/trimestral-inflacion/%7B38767B01-F0B6-9749-4A00-A5FD82E7BABA%7D.pdf>. [22]
- Baranzini, A. and S. Carattini (2017), “Effectiveness, earmarking and labeling: Testing the acceptability of carbon taxes with survey data”, *Environmental Economics and Policy Studies*, Vol. 19/1, pp. 197-227, <http://dx.doi.org/10.1007/s10018-016-0144-7>. [112]
- Bartolini, D., S. Stossberg and H. Blöchliger (2016), “Fiscal decentralisation and regional disparities”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1330, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5jlpq7v3j237-en>. [140]

- Bartolini, D., S. Stossberg and H. Blöchliger (2016), “Fiscal Decentralisation and Regional Disparities”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1330, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5j1pq7v3j237-en>. [70]
- Baumol, W. (1990), “Entrepreneurship: Productive, unproductive, and destructive”, *Journal of Political Economy*, Vol. 98/5, pp. 893-921. [76]
- Bento, A., M. Jacobsen and A. Liu (2014), *Environmental policy in presence of an informal sector*, http://works.bepress.com/antonio_bento/25. [107]
- Bilbiie, F. (2008), “Limited asset markets participation, monetary policy and (inverted) aggregate demand logic”, *Journal of Economic Theory*, Vol. 140/1, pp. 162-196, <http://dx.doi.org/10.1016/J.JET.2007.07.008>. [37]
- Bilbiie, F. and R. Straub (2013), “Asset market participation, monetary policy rules, and the great inflation”, *Review of Economics and Statistics*, Vol. 95/2, pp. 377-392, http://dx.doi.org/10.1162/REST_a_00254. [39]
- Blinder, A. et al. (2008), “Central bank communication and monetary policy: A survey of theory and evidence”, *Journal of Economic Literature*, Vol. 46/4, pp. 910-945, <http://dx.doi.org/10.1257/jel.46.4.910>. [32]
- Chang, H. (2006), “Understanding the relationship between institutions and economic development: Some key theoretical issues”, *WIDER Working Paper*, No. 2006/5, UNU-WIDER, Helsinki, <https://www.wider.unu.edu/publication/understanding-relationship-between-institutions-and-economic-development>. [72]
- Chateau, J., R. Bibas and E. Lanzi (2018), “Impacts of green growth policies on labour markets and wage income distribution: A general equilibrium application to climate and energy policies”, *OECD Environment Working Papers*, No. 137, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/ea3696f4-en>. [141]
- Chateau, J., R. Bibas and E. Lanzi (2018), “Impacts of Green Growth Policies on Labour Markets and Wage Income Distribution: A General Equilibrium Application to Climate and Energy Policies”, *OECD Environment Working Papers*, No. 137, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/ea3696f4-en>. [109]
- Climate Action Tracker (2018), *Climate Action Tracker*, <https://climateactiontracker.org/>. [113]
- COFECE (2018), *Plan estratégico 2018-2021*, Comisión Federal de Competencia Económica,, <https://www.cofece.mx/wp-content/uploads/2017/12/PLAN-ESTRATEGICO-2018-2021.pdf>. [44]
- COFECE (2014), *Trabajo de investigación y recomendaciones sobre las condiciones de competencia en el sector financiero y sus mercados: Resumen ejecutivo*, Comisión Federal de Competencia Económica, Mexico City, <https://www.cofece.mx/cofece/images/Estudios/ResumenEjecutivo26-09-14.pdf#pdf>. [43]
- Colciago, A. (2011), “Rule-of-thumb consumers meet sticky wages”, *Journal of Money, Credit and Banking*, Vol. 43/2-3, pp. 325-353. [38]

- CONAIF (2018), *Reporte nacional de Inclusión financiera 9*, Consejo Nacional de Inclusión Financiera, [40]
<https://www.cnbv.gob.mx/Inclusi%C3%B3n/Documents/Reportes%20de%20IF/Reporte%20de%20Inclusion%20Financiera%209.pdf>.
- CONAIF (2017), *Reporte nacional de inclusión financiera 8*, Consejo Nacional de Inclusión Financiera,, [42]
<https://www.cnbv.gob.mx/inclusi%C3%B3n/Documents/Reportes%20de%20IF/Reporte%20de%20Inclusion%20Financiera%208.pdf>.
- CONEVAL (2018), *Evolución del valor de la canasta alimentaria*, Consejo Nacional de Evaluación de la Política de Desarrollo Social, [67]
<https://www.coneval.org.mx/Medicion/MP/Paginas/Lineas-de-bienestar-y-canasta-basica.aspx>.
- CONEVAL (2016), *Informe de evaluación de la política de desarrollo social 2016*, Consejo Nacional de Evaluación de la Política de Desarrollo Social, [58]
<https://www.coneval.org.mx/Evaluacion/IEPSM/IEPSM/Paginas/IEPDS-2016.aspx>.
- Cox-Edwards, A. and E. Rodríguez-Oreggia (2009), “Remittances and labor force participation in Mexico: An analysis using propensity score matching”, *World Development*, Vol. 37/5, pp. 1004-1014, <http://dx.doi.org/10.1016/J.WORLDDEV.2008.09.010>. [4]
- Daude, C. and E. Stein (2007), “The quality of institutions and foreign direct investment”, *Economics & Politics*, Vol. 19/3, pp. 317-344, <http://dx.doi.org/10.1111/j.1468-0343.2007.00318.x>. [136]
- Di Bartolomeo, G. and L. Rossi (2007), “Effectiveness of monetary policy and limited asset market participation: Neoclassical versus Keynesian effects”, *International Journal of Economic Theory*, Vol. 3/3, pp. 213-218, <http://dx.doi.org/10.1111/j.1742-7363.2007.00056.x>. [36]
- Diario Oficial de la Federación (2015), *Lineamientos para la elaboración y presentación de los análisis costo beneficio de los programas y proyectos de inversión*, [11]
https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/21174/Lineamientos_costo_beneficio.pdf.
- Diario Oficial de la Federación (2012), *Ley de Asociaciones Público Privadas*, [13]
http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5230740&fecha=16/01/2012.
- Díaz-Cayeros, A. (2016), “Fiscal federal and redistribution in Mexico”, in Greer, S., A. Trench and H. Elliott (eds.), *Federalism in Good Times and Bad*. [68]
- Dougherty, S. (2014), “Legal reform, contract enforcement and firm size in Mexico”, *Review of International Economics*, Vol. 22/4, pp. 825-844, <http://dx.doi.org/10.1111/roie.12136>. [74]
- Easterly, W. and S. Fischer (2001), “Inflation and the poor”, *Journal of Money, Credit and Banking*, Vol. 33/2, pp. 160-78. [28]
- Easterly, W. and S. Fischer (2001), “Inflation and the Poor”, *Journal of Money, Credit and Banking*, Vol. 33/2, pp. 160-78. [127]

- Égert, B. and P. Gal (2017), “The quantification of structural reforms in OECD countries: A new framework”, *OECD Journal: Economic Studies*, Vol. 2016/1, [117]
https://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2016-5jg1lqspxtvk.
- Ennis, S., P. Gonzaga and C. Pike (2017), “The effects of market power on inequality”, [10]
Competition Policy International, <https://www.competitionpolicyinternational.com/the-effects-of-market-power-on-inequality/>.
- Federal Law on Budget and Treasury Responsibility (2015), *Ley Federal de Presupuesto y de Responsabilidad Hacendaria*, [12]
http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/regley/Reg_LFPRH_300316.pdf.
- Finkelstein Shapiro, A. and F. Mandelman (2016), “Remittances, entrepreneurship, and employment dynamics over the business cycle”, [3]
Journal of International Economics, Vol. 103, pp. 184-199, <http://dx.doi.org/10.1016/j.jinteco.2016.10.001>.
- Fournier, J. and F. Fall (2015), “Limits to government debt sustainability”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1229, OECD Publishing, Paris, [47]
<https://dx.doi.org/10.1787/5jrxv0fctk7j-en>.
- Gali, J., J. Lopez-Salido and J. Valles (2004), “Rule-of-thumb consumers and the design of interest rate rules”, *Journal of Money, Credit, and Banking*, Vol. 36/4, pp. 739-763, [35]
<http://dx.doi.org/10.1353/mcb.2004.0064>.
- Gann, A. (2016), *The impact of judicial quality on firm size in Mexico*, Paris School of Economics. [75]
- Guillemette, Y. and D. Turner (2018), “The Long View: Scenarios for the World Economy to 2060”, *OECD Economic Policy Papers*, No. 22, OECD Publishing, Paris, [87]
<https://dx.doi.org/10.1787/b4f4e03e-en>.
- Gupta, S., H. Davoodi and R. Alonso-Terme (1998), “Does corruption affect income inequality and poverty?”, *IMF Working Paper*, No. WP/98/76, International Monetary Fund, Washington DC, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/wp9876.pdf>. [82]
- Hanappi, T. (2018), “Corporate effective tax rates: Model description and results from 36 OECD and non-OECD countries”, *OECD Taxation Working Papers*, No. 38, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/a07f9958-en>. [50]
- Hanappi, T. (2018), “Corporate Effective Tax Rates: Model Description and Results from 36 OECD and Non-OECD Countries”, *OECD Taxation Working Papers*, No. 38, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/a07f9958-en>. [126]
- Hanson, G. (2010), “Why isn't Mexico rich?”, *Journal of Economic Literature*, Vol. 48/4, [14]
 pp. 987-1004, <https://www.jstor.org/stable/29779707>.
- Heissel, J., C. Persico and D. Simon (2019), “Does pollution drive achievement? The effect of traffic pollution on academic performance”, *NBER Working Paper*, No. 25489, National Bureau of Economic Research, <http://dx.doi.org/10.3386/w25489>. [103]

- Heissel, J., C. Persico and D. Simon (2019), “Does Pollution Drive Achievement? The Effect of Traffic Pollution on Academic Performance”, No. 25489, National Bureau of Economic Research, <https://www.nber.org/papers/w25489.pdf> (accessed on 8 February 2019). [125]
- Herman, A. and A. Klemm (2017), “Financial deepening in Mexico”, *IMF Working Paper*, No. 17/19, IMF, <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/01/30/Financial-Deepening-in-Mexico-44602>. [142]
- Herman, A. and A. Klemm (2017), “Financial Deepening in Mexico”, *IMF Working Paper*, No. 17/19, IMF, <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/01/30/Financial-Deepening-in-Mexico-44602>. [41]
- IEA (2017), *Energy Policies Beyond IEA Countries: Mexico 2017*, International Energy Agency, Paris, <https://webstore.iea.org/energy-policies-beyond-iea-countries-mexico-2017>. [100]
- IEA (2016), *Re-powering markets: Market design and regulation during the transition to low-carbon power systems*, International Energy Agency, <https://webstore.iea.org/re-powering-markets>. [115]
- IEA (2016), *Re-powering Markets: Market design and regulation during the transition to low-carbon power systems*, Electricity Market Series, IEA, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264209596-en>. [132]
- IMF (2018), “Mexico: 2018 Article IV”, *Country Report*, No. 18/307, International Monetary Fund, Washington DC, <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2018/11/07/Mexico-2018-Article-IV-Consultation-Press-Release-Staff-Report-and-Staff-Statement-46343>. [19]
- IMF (2018), “Mexico: Fiscal transparency evaluation”, *Country Report*, No. 18/289, International Monetary Fund, <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2018/10/03/Mexico-Fiscal-Transparency-Evaluation-46282>. [48]
- IMF (2018), *Regional Economic Outlook: Western Hemisphere: Seizing the Momentum*, International Monetary Fund, Washington DC, <https://www.imf.org/en/Publications/REO/WH/Issues/2018/05/09/wreo0518>. [124]
- IMF (2016), *Financial system stability assessment: Mexico*, International Monetary Fund, Washington DC, <http://imf.org/external/np/fsap/fssa.aspx>. [34]
- INECC (2018), *Costos de las contribuciones nacionalmente determinadas de México: Medidas sectoriales no condicionadas*, INECC, <http://www.gob.mx/inecc>. [104]
- Institute for Economics & Peace (2018), *Mexico Peace Index 2018: Mapping the evolution of peace and its drivers*, <http://www.economicsandpeace.org>. [143]
- Institute for Economics & Peace (2018), *Mexico Peace Index 2018: Mapping the Evolution of Peace and its Drivers*, <http://www.economicsandpeace.org>. [92]
- International Energy Agency (2016), *Re-powering markets : market design and regulation during the transition to low-carbon power systems..* [123]

- ITF (2017), “Income inequality, social inclusion and mobility”, *Roundtable Report*, No. 164, [101]
International Transport Forum, Paris, <https://www.itf-oecd.org/sites/default/files/docs/income-inequality-social-inclusion-mobility.pdf>.
- ITF (2017), *Strategic Infrastructure Planning: International Best Practice*, International [86]
Transport Forum, Paris, <https://www.itf-oecd.org/strategic-infrastructure-planning>.
- Jaitman, L. and I. Torre (2017), “A systematic approach to measuring the costs of crime in 17 [91]
Latin American and Caribbean Countries”, in Jaitman, L. (ed.), *The Costs of Crime and Violence New Evidence and Insights in Latin America and the Caribbean*, Inter-American Development Bank, <http://www.iadb.org>.
- Javorcik, B. and S. Wei (2009), “Corruption and cross-border investment in emerging markets: [137]
Firm-level evidence”, *Journal of International Money and Finance*, Vol. 28/4, pp. 605-624, <http://dx.doi.org/10.1016/J.JIMONFIN.2009.01.003>.
- Kallbekken, S. and M. Aasen (2010), “The demand for earmarking: Results from a focus group [110]
study”, *Ecological Economics*, Vol. 69/11, pp. 2183-2190, <http://dx.doi.org/10.1016/J.ECOLECON.2010.06.003>.
- Kallbekken, S., S. Kroll and T. Cherry (2011), “Do you not like Pigou, or do you not understand [111]
him? Tax aversion and revenue recycling in the lab”, *Journal of Environmental Economics and Management*, Vol. 62/1, pp. 53-64, <http://dx.doi.org/10.1016/J.JEEM.2010.10.006>.
- Kurul, Z. and A. Yalta (2017), “Relationship between institutional factors and FDI flows in [138]
developing countries: New evidence from dynamic panel estimation”, *Economies*, Vol. 5/2, p. 17, <http://dx.doi.org/10.3390/economies5020017>.
- Laeven, L. and C. Woodruff (2007), “The quality of the legal system, firm ownership, and firm [17]
size”, *Review of Economics and Statistics*, Vol. 89/4, pp. 601-614, <http://dx.doi.org/10.1162/rest.89.4.601>.
- Le Clercq, J. and G. Rodríguez Sánchez Lara (2016), *Global Impunity Index Mexico IGI-MEX [84]
2016*, Center of Studies on Impunity and Justice (CESIJ), <http://www.udlap.mx/cesij>.
- Liu, C., T. Moldogaziev and J. Mikesell (2017), “Corruption and state and local government debt [80]
expansion”, *Public Administration Review*, Vol. 77/5, pp. 681-690, <http://dx.doi.org/10.1111/puar.12711>.
- Markandya, A., M. Gonzalez-Eguino and M. Escapa (2013), “From shadow to green: Linking [108]
environmental fiscal reforms to the informal economy”, *Energy Economics*, Vol. 40Sup. 1, pp. 108-118.
- Martínez Trigueros, L. (1998), “El efecto de la inflación en la distribución del ingreso”, [26]
Documento de Investigación, No. 9806, Banco de México, <http://www.anterior.banxico.org.mx/publicaciones-y-discursos/publicaciones/documentos-de-investigacion/banxico/%7B5713C133-3FA7-179E-F854-8FF84F108BB2%7D.pdf>.

- McKinsey Global Institute (2017), *Bridging infrastructure gaps: Has the world made progress?*, [118]
McKinsey & Company,
<https://www.mckinsey.com/~media/McKinsey/Industries/Capital%20Projects%20and%20Infrastructure/Our%20Insights/Bridging%20infrastructure%20gaps%20has%20the%20world%20made%20progress/Bridging%20infrastructure%20gaps%20How%20has%20the%20world%20made%20progre>.
- Meehan, L. (2019), “Selected competition issues in Mexico”, *Technical Background Paper of the 2019 Economic Survey of Mexico*, OECD, Paris. [122]
- Meehan, L. (2019), “Selected competition issues in Mexico”, in *OECD Economic Survey of Mexico: Key Research Findings*, OECD Publishing, Paris, (forthcoming). [21]
- Meehan, L. (2019), “Selected infrastructure issues in Mexico”, *Technical Background Paper of the 2019 Economic Survey of Mexico*, OECD, Paris. [121]
- Meehan, L. (2019), “Selected infrastructure issues in Mexico”, in *OECD Economic Survey of Mexico: Key Research Findings*, OECD Publishing, Paris, (forthcoming). [85]
- Mirabile, M. and J. Calder (2018), “Clean power for a cool planet: Electricity infrastructure plans and the Paris Agreement”, *OECD Environment Working Papers*, No. 140, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/2dc84376-en>. [120]
- O’Reilly, P. (2018), “Tax policies for inclusive growth in a changing world”, *OECD Taxation Working Papers*, No. 40, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/1fdafe21-en>. [53]
- OECD (2019), *From Poverty to Prosperity? Mexico’s Poverty Reduction Strategy in Comparative Perspective*, OECD Publishing (forthcoming), Paris. [59]
- OECD (2018), *Digital Platforms and Competition in Mexico*, OECD, [45]
<http://www.oecd.org/daf/competition/EN-WEB-REPORT-Digital-platforms-and-competition-in-Mexico.pdf>.
- OECD (2018), *Financing SMEs and Entrepreneurs 2018: An OECD Scoreboard*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/fin_sme_ent-2018-en. [46]
- OECD (2018), *Getting it Right: Strategic Priorities for Mexico*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264292062-en>. [61]
- OECD (2018), *OECD Economic Outlook, Volume 2018 Issue 2*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2018-2-en. [24]
- OECD (2018), *OECD Territorial Reviews: Morelos, Mexico: Monitoring Progress and Special Focus on Accessibility*, OECD Territorial Reviews, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264304482-en>. [69]
- OECD (2018), *Summary of the Proceedings of the OECD-Mexico Tax Policy Workshop October 2018*. [51]

- OECD (2018), *Taxing Wages 2018*, OECD Publishing, Paris, [56]
https://dx.doi.org/10.1787/tax_wages-2018-en.
- OECD (2018), *Taxing Wages 2018*, OECD Publishing, Paris, [145]
https://dx.doi.org/10.1787/tax_wages-2018-en.
- OECD (2017), *Investing in Climate, Investing in Growth*, OECD Publishing, Paris, [134]
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264273528-en>.
- OECD (2017), *Mexico's efforts to phase out and rationalise its fossil-fuel subsidies*, [105]
<https://www.oecd.org/site/tadffss/Mexico-Peer-Review.pdf>.
- OECD (2017), *OECD Economic Survey: Mexico 2017*, <http://dx.doi.org/10.1787>. [119]
- OECD (2017), *OECD Economic Surveys: Mexico 2017*, OECD Publishing, Paris, [57]
https://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2017-en.
- OECD (2017), *OECD Economic Surveys: Mexico 2017*, OECD Publishing, Paris, [6]
https://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2017-en.
- OECD (2017), *OECD Integrity Review of Mexico: Taking a Stronger Stance Against Corruption*, [133]
 OECD Public Governance Reviews, OECD Publishing, Paris,
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264273207-en>.
- OECD (2017), *OECD Integrity Review of Mexico: Taking a Stronger Stance Against Corruption*, [83]
 OECD Public Governance Reviews, OECD Publishing, Paris,
<https://dx.doi.org/10.1787/9789264273207-en>.
- OECD (2017), *Pensions at a Glance 2017: OECD and G20 Indicators*, OECD Publishing, Paris, [65]
https://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2017-en.
- OECD (2017), *Tax Administration 2017: Comparative Information on OECD and Other
 Advanced and Emerging Economies*, OECD Publishing, Paris, [130]
https://dx.doi.org/10.1787/tax_admin-2017-en.
- OECD (2016), *Consumption Tax Trends 2016: VAT/GST and excise rates, trends and policy
 issues*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/ctt-2016-en>. [135]
- OECD (2016), *OECD Reviews of Health Systems: Mexico 2016*, OECD Reviews of Health
 Systems, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264230491-en>. [62]
- OECD (2016), *OECD Reviews of Pension Systems: Mexico*, OECD Reviews of Pension
 Systems, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264245938-en>. [66]
- OECD (2015), *Measuring Well-being in Mexican States*, OECD Publishing, Paris, [9]
<https://dx.doi.org/10.1787/9789264246072-en>.
- OECD (2015), *OECD Economic Surveys: Mexico 2015*, OECD Publishing, Paris, [116]
http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2015-en.

- OECD (2015), *OECD Guidelines on Corporate Governance of State-Owned Enterprises, 2015 Edition*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264244160-en>. [20]
- OECD (2015), *OECD Urban Policy Reviews: Mexico 2015: Transforming Urban Policy and Housing Finance*, OECD Urban Policy Reviews, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264227293-en>. [71]
- OECD (2014), *Recommendation of the Council on Principles for Independent Fiscal Institutions*, OECD, Paris, <http://www.oecd.org/gov/budgeting/OECD-Recommendation-on-Principles-for-Independent-Fiscal-Institutions.pdf>. [49]
- OECD (2013), *Specialised Anti-Corruption Institutions: Review of Models: Second Edition*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264187207-en>. [98]
- OECD et al. (2018), *Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean 2018*, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/rev_lat_car-2018-en-fr. [131]
- OECD/IDB/CIAT (2016), *Taxing Wages in Latin America and the Caribbean 2016*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264262607-en>. [55]
- OECD/IDB/CIAT (2016), *Taxing Wages in Latin America and the Caribbean 2016*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264262607-en>. [144]
- OECD/IMCO (2013), *Strengthening Evidence-based Policy Making on Security and Justice in Mexico*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264190450-en>. [95]
- OECD/IMCO (2013), *Strengthening Evidence-based Policy Making on Security and Justice in Mexico*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264190450-en>. [94]
- OECD et al. (2014), *Achieving stronger growth by promoting a more gender-balanced economy, Report prepared for the G20 Labour and Employment Ministerial Meeting*, <https://www.oecd.org/g20/topics/employment-and-social-policy/ILO-IMF-OECD-WBG-Achieving-stronger-growth-by-promoting-a-more-gender-balanced-economy-G20.pdf>. [7]
- Quah, J. (2017), “Singapore’s success in combating corruption: lessons for policy makers”, *Asian Education and Development Studies*, Vol. 6/3, pp. 263-274, <http://dx.doi.org/10.1108/AEDS-03-2017-0030>. [90]
- Ríos, V. (2018), “The Missing Reform: Strengthening the Rule of Law in Mexico”, in Ríos, V. and D. Wood (eds.), *The Missing Reform: Strengthening the Rule of Law in Mexico*, Wilson Center, Washington DC, <https://www.wilsoncenter.org/publication/the-missing-reform-strengthening-the-rule-law-mexico>. [88]
- Ríos, V. (2017), “Crime and violence effects on economic diversity: The case of Mexico’s drug war”, https://scholar.harvard.edu/files/vrios/files/crimeanddiver2017_v4.pdf. [81]
- Romer, C. and D. Romer (1999), “Monetary policy and the well-being of the poor”, *Economic Review Q I*, pp. 21-49. [27]

- Rothstein, B. and J. Teorell (2015), “Getting to Sweden, Part II: Breaking with corruption in the nineteenth century”, *Scandinavian Political Studies*, Vol. 38/3, pp. 238-254, <http://dx.doi.org/10.1111/1467-9477.12048>. [89]
- Roy, R. and N. Braathen (2017), “The Rising Cost of Ambient Air Pollution thus far in the 21st Century: Results from the BRIICS and the OECD Countries”, *OECD Environment Working Papers*, No. 124, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/d1b2b844-en>. [102]
- SEGOB (2018), *Modelo Óptimo de la Función Policial: Diagnóstico Nacional Sobre las Policías Preventivas de las Entidades Federativas*, Secretaría de Gobernación, Mexico City, <https://www.gob.mx/sesnsp/articulos/actualizacion-del-modelo-optimo-de-la-funcion-policial>. [96]
- SHCP (2018), *Presupuesto de Gastos Fiscales 2018*, Secretaría de Hacienda y Crédito Público, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/340074/PGF_2018.pdf. [64]
- Shleifer, A. and R. Vishny (1993), “Corruption”, *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 108/3, pp. 599-617, <http://dx.doi.org/10.2307/2118402>. [79]
- Sistema Nacional Anticorrupción (2019), *Seguimiento Sistemas Locales Anticorrupción de las Entidades Federativas: Actualización del 8 de febrero de 2019*, http://sna.org.mx/wp-content/uploads/2019/02/Seguimiento_32SLA-08.02.2019.pdf. [99]
- Sobel, R. (2008), “Testing Baumol: Institutional quality and the productivity of entrepreneurship”, *Journal of Business Venturing*, Vol. 23/6, pp. 641-655, <http://dx.doi.org/10.1016/J.JBUSVENT.2008.01.004>. [77]
- Suárez-Enríquez, X. and Ú. Indacochea (2018), *A Fiscalía that Works in Mexico*, Washington Office on Latin America (WOLA), Washington DC, <https://www.wola.org/wp-content/uploads/2018/04/Report-Fiscalia-ENG.pdf>. [97]
- Sukiassyan, G. and J. Nugent (2008), “Associations versus registration as alternative strategies of small firms”, *Small Business Economics*, Vol. 31/2, pp. 147-161, <http://dx.doi.org/10.1007/s11187-007-9085-7>. [18]
- Sukiassyan, G. and J. Nugent (2005), “Efficiency of the legal system, regulation costs and firm strategies for achieving formality”, Department of Economics, University of Southern California, https://arefiles.ucdavis.edu/uploads/filer_public/2014/03/27/firm_formality.pdf. [16]
- Wasilczuk, J. and K. Stankiewicz (2017), “Unproductive entrepreneurship - The case of the Polish economy”, *GUT FME Working Paper Series A*, <https://ideas.repec.org/p/gdk/wpaper/45.html>. [78]
- World Bank (2016), *Mexico Public Expenditure Review*, World Bank, <http://documents.worldbank.org/curated/en/284151472615491033/pdf/AUS10694-WP-P150646-PUBLIC-UnitedMexicanStatesPublicExpenditureReviewFinalReportEnglish.pdf>. [63]

Annexe A. Réformes récentes de l'action publique

Tableau A.1. Description des réformes engagées récemment

Domaine	Portée des réformes/mesures adoptées
Politique fiscale	<p><u>Impôt sur le revenu des personnes physiques</u> : Le taux maximum, correspondant à la tranche supérieure, a été porté à 35 %, et les déductions fiscales ont été réduites. Un impôt sur les gains en capital et les dividendes a été créé, au taux de 10 %. <u>Impôt sur les bénéfices des sociétés</u> : des limitations s'appliquent désormais aux dotations aux amortissements, tandis que le régime qui autorisait les entités appartenant à un même groupe d'entreprises à remettre des déclarations communes a été supprimé. Différentes règles qui présentaient des lacunes et autres exonérations autorisant des déductions accélérées au titre des dépenses d'investissement ont été supprimées ou réaménagées. Le régime préférentiel ciblant les usines d'assemblage à l'exportation (<i>maquiladoras</i>) a été modifié afin de le rendre plus neutre. En 2019, le taux de l'impôt sur les sociétés a été abaissé dans la zone frontalière du nord du pays, dans le cadre d'une initiative limitée à deux ans visant à dynamiser l'activité économique dans cette région. <u>Taxe sur la valeur ajoutée</u> : élargissement de l'assiette – en 2014, les taux réduits appliqués dans la région frontalière nord ont été supprimés, puis réintroduits en 2019, à titre de mesure temporaire. Les exonérations spécifiques dont bénéficiaient aux <i>maquiladoras</i> ont été supprimées. Une taxe sur les aliments riches en calories et les boissons sucrées a été créée. <u>Secteur informel</u> : Depuis 2014, de nouveaux dispositifs s'appliquent à la constitution des sociétés et simplifient les obligations en matière fiscale (RIF, <i>Régimen de Incorporación Fiscal</i>) et de sécurité sociale, afin de promouvoir la transition vers l'économie formelle. Les subventions qui visaient les carburants pour le transport ont été supprimées, tandis que les taxes spéciales sur ces carburants ont été revalorisées. En 2014, une taxe carbone a été créée pour les combustibles fossiles (hors secteur des transports). En 2017, le crédit d'impôt pour les dépenses de recherche-développement a été remis en place. En 2019, le régime de « compensation universelle », qui autorisait les contribuables à déduire systématiquement tout crédit d'impôt du montant de la TVA collectée a été aboli. <u>Économie numérique</u> : à compter d'avril 2019, les fournisseurs de plateformes numériques auront l'obligation de prélever les montants de TVA et d'impôt sur le revenu correspondant à l'activité des travailleurs de l'« économie à la demande » qui utilisent leurs plateformes.</p>
Fédéralisme budgétaire	<p>La loi sur le fédéralisme budgétaire adoptée en 2014 a incité les municipalités à transférer la gestion de l'impôt foncier vers les administrations fiscales des États. Les taux de TVA ont été unifiés entre les différents États. En 2016, la loi fédérale relative à la discipline financière des administrations des États et des municipalités a été adoptée pour renforcer la soutenabilité des finances publiques, promouvoir le principe de responsabilité dans l'élaboration des politiques publiques, ainsi que la redevabilité et la transparence au sein des administrations infranationales. En 2019, plusieurs composantes de la ligne budgétaire « Ramo 23 »(transferts financiers discrétionnaires) ont été supprimées.</p>
Secteur financier	<p>Des réformes ont été adoptées en 2014 pour étendre les pouvoirs réglementaires de la Commission nationale des banques et des valeurs mobilières (CNBV) et de la Commission nationale de protection et de défense des usagers des services financiers (CONDUSEF), renforcer la concurrence dans le secteur bancaire, soutenir les banques de développement, améliorer et simplifier le droit des procédures collectives et officialiser l'adoption du dispositif « Bâle III ». En 2016, la Stratégie nationale d'inclusion financière a été finalisée. Le Mexique ayant défini en 2017 le cadre réglementaire du secteur des technologies financières (FinTech), un premier règlement a été publié en septembre 2018, et devrait être complété par d'autres règlements dont la publication est prévue en mars 2019 et mars 2020. En janvier 2019 un programme en huit points ciblant le secteur financier a été dévoilé.</p>
Politique de la concurrence	<p>En 2013, deux organismes autonomes chargés de la concurrence ont été créés : la Commission fédérale de la concurrence (COFECE) et l'Institut fédéral des télécommunications (IFT), et dotés d'une indépendance, de ressources et de prérogatives plus importantes. En 2014, le Mexique a adopté la nouvelle loi fédérale sur la concurrence, confiant de nouveaux pouvoirs à ces deux autorités, en particulier pour réglementer l'accès à certaines infrastructures essentielles, conduire des études de marché ou effectuer des opérations de visite et saisie inopinées. Les sanctions pénales applicables en cas d'entente ont été renforcées, et des juridictions spécialisées en matière de concurrence ont été créées. Les recours engagés concernant la légalité des procédures conduites par la COFECE et l'IFT n'ont désormais plus d'effet suspensif. Néanmoins, dans le cadre des mesures générales applicables aux autorités, le budget 2019 a diminué les ressources allouées à l'ensemble des ministères et entités publiques, et des plafonds de salaires ont été définis également pour la COFECE et l'IFT.</p>

Réforme de la réglementation	Plusieurs mesures ont été adoptées à cet égard dans le cadre du programme Justice quotidienne (<i>Justicia Cotidiana</i>), qui a été mis en œuvre dans tous les États fédérés (le gouvernement fédéral a notamment travaillé en collaboration avec les États et les communes pour simplifier les procédures relatives aux autorisations professionnelles et aux permis de construire, réduire les charges administratives locales et évaluer la réforme de la réglementation dans des domaines clés). Une réforme constitutionnelle instaurant un principe national d'amélioration de la réglementation a été adoptée en février 2017. En mai 2018 a été votée la Loi générale pour l'amélioration de la réglementation, qui définit les obligations et les responsabilités incombant aux États et aux communes en termes d'amélioration de leur cadre réglementaire.
Télécommunications et diffusion audiovisuelle	Une nouvelle autorité de régulation, l'Institut fédéral des télécommunications (IFT, <i>Instituto Federal de Telecomunicaciones</i>), dotée d'une compétence exclusive en matière de réglementation et d'application des règles de concurrence dans les secteurs des télécommunications et des médias, a été mise sur pied en 2013, et dispose de nouvelles prérogatives réglementaires pour promouvoir la concurrence. L'IFT a été chargé de déterminer quels opérateurs occupaient une position dominante et d'imposer les dispositions nécessaires pour garantir le jeu de la concurrence. En 2019, la procédure d'appel d'offres concernant le réseau de fibre optique <i>Red Troncal</i> a été suspendue, de même que l'initiative Internet pour tous (<i>Internet para Todos</i>), destinée à améliorer la connectivité dans les régions défavorisées ayant un accès limité à internet, voire inexistant.
Marché de l'énergie	Dans le cadre des réformes de 2013 du secteur de l'énergie ont été créées de nouvelles autorités de régulation (dotées d'une indépendance juridique et d'une autonomie budgétaire). En 2019, leurs budgets ont été réduits et il a été annoncé qu'elles allaient faire l'objet d'un examen. En 2016, les activités de gestionnaire de réseau et de production de la compagnie d'électricité CFE (<i>Comisión Federal de Electricidad</i>) ont été juridiquement séparées. En 2014, la compagnie pétrolière PEMEX (<i>Petróleos Mexicanos</i>) et la CFE ont été transformées en « entreprises productives d'État » et leur gouvernance a été améliorée. En 2019, des projets de renforcement de PEMEX et d'augmentation de son budget ont été annoncés. Les réformes de 2013 ont ouvert le secteur de l'énergie, où des investisseurs nationaux et étrangers peuvent désormais réaliser des activités de prospection, de production et de transport dans les secteurs du pétrole et du gaz, ainsi que de raffinage et de commercialisation d'hydrocarbures. À la fin de l'année 2018, il a été annoncé que les contrats en vigueur seraient honorés, mais que les prochaines procédures d'adjudication seraient reportées. Les prix au détail des combustibles ont été libéralisés en 2017. À la fin de 2018 a été élaboré un plan national de raffinage, destiné à assurer l'autosuffisance du Mexique en termes de production énergétique <i>via</i> la rénovation de six raffineries de PEMEX et la construction d'une nouvelle. Au début de 2019, la quatrième procédure d'enchères relative aux énergies propres a été annulée.
Marché du travail et réduction de l'économie informelle	La réforme du marché du travail de 2012 a consacré de nouvelles modalités d'embauche et d'emploi, notamment en matière de travail temporaire, de télétravail, de travail horaire et d'externalisation. En juin 2014, une réforme constitutionnelle a relevé de 14 à 15 ans l'âge minimum requis pour travailler. En 2016 a été approuvé un projet de modification de la Constitution réformant les négociations collectives et la garantie de représentation syndicale. La réforme a débouché sur un transfert de compétence concernant les questions d'emploi, qui relèvent maintenant des tribunaux du travail, et non plus des commissions de conciliation et d'arbitrage. Elle propose également la création d'un organisme fédéral de conciliation autonome, tant en termes de gestion que sur le plan budgétaire, compétent à l'échelle nationale pour enregistrer toutes les conventions collectives et les organisations syndicales. Dans le prolongement de la réforme constitutionnelle approuvée en février 2017, concernant le système d'application du droit du travail, des propositions de modification des textes d'application réglementaires ont été présentées en vue d'avancer dans cette voie.
Système électoral	Depuis la réforme de 2014 concernant l'article 41 de la Constitution, la réélection des députés et sénateurs fédéraux, des maires et des députés locaux est maintenant autorisée. Des règles ont été instaurées pour renforcer l'égalité entre hommes et femmes (notamment dans le cadre de l'établissement des listes nationales de chaque parti pour les scrutins proportionnels).

Qualité du système éducatif	<p>En 2012, une réforme a inscrit dans la Constitution le droit de tous les Mexicains à recevoir une éducation de qualité. L'Institut national d'évaluation de l'éducation (INEE) dispose depuis 2012 de l'autonomie que lui confère la Constitution pour évaluer le système de scolarité obligatoire du Mexique. En 2013, trois propositions de loi complémentaires ont été approuvées : la loi générale sur le service professionnel de l'enseignement, la loi sur l'Institut national d'évaluation de l'éducation et une réforme de la loi générale sur l'éducation. La loi de 2013 sur le service professionnel de l'enseignement (<i>Servicio Profesional Docente</i>) institue un système d'évaluation des enseignants. Un nouveau modèle éducatif a été mis en place en 2017, qui réforme les programmes de l'enseignement obligatoire pour que les élèves puissent développer les compétences dont ils ont besoin au 21^e siècle. D'autres mesures ont été prises par les pouvoirs publics, et notamment : des initiatives ont été reconduites pour accroître la couverture du système éducatif à tous les niveaux, en mettant l'accent sur les transitions entre les cycles de l'enseignement, le maintien des élèves dans le cursus scolaire et l'achèvement des études ; l'autonomie de gestion des établissements scolaires a été renforcée en impliquant davantage les parents, grâce à une augmentation du nombre de conseils de participation sociale dans les établissements ; les investissements dans les infrastructures éducatives se sont poursuivis ; la stratégie de renforcement et de transformation des écoles de formation des enseignants (<i>Normales</i>) a été déployée, avec la mise en cohérence des programmes d'enseignement et des pratiques pédagogiques avec les critères du nouveau modèle éducatif ; enfin, le système national d'enseignement secondaire de deuxième cycle qui a été mis en place intègre, en les articulant, les 33 sous-systèmes existants, dans le but d'assurer une meilleure continuité des parcours éducatifs et de réduire la charge administrative. En 2019, le modèle d'évaluation des enseignants a été remplacé par un nouveau, qui repose sur l'observation de l'enseignant en classe et sur l'analyse de ses pratiques pédagogiques pour améliorer les acquis des élèves.</p>
Système judiciaire et sécurité	<p>Des mesures ont été prises dans le cadre du programme <i>Justicia Cotidiana</i> (notamment, l'introduction de la procédure orale dans les procédures des juridictions commerciales). Un nouveau Code national unifié de procédure pénale a été adopté dans l'ensemble des États et au niveau fédéral en 2014, et de nouveaux amendements ont été apportés en 2016. En 2014, la Constitution a été modifiée pour remplacer le ministère public par un Procureur général de la République, doté d'une plus grande indépendance. Le premier Procureur général de la République a été nommé en 2019. La période de transition vers l'adoption de la procédure accusatoire orale au pénal s'est achevée à la mi-2017. Une réforme constitutionnelle, visant à supprimer l'immunité présidentielle qui protège le Président contre des poursuites pénales, a été soumise au Sénat. La Chambre des Députés a approuvé une réforme qui élargit le champ des infractions criminelles pour lesquelles le gouvernement peut prendre une décision de confiscation de biens à d'autres infractions, et notamment à la corruption et au vol de carburant ; ce texte va maintenant être examiné par les parlements des États. Par ailleurs, la chambre basse a approuvé la création d'une Garde nationale. Enfin, le gouvernement met en application un plan d'action pour lutter contre le vol de carburant.</p>
Lutte contre la corruption et transparence	<p>Le Système national anticorruption a été créé pour améliorer et faciliter la coordination dans la prévention et la détection des actes de corruption et dans les sanctions prononcées. Toutefois, le dispositif n'est pas encore pleinement mis en place. La loi générale sur les responsabilités des agents des administrations publiques (<i>Ley General de Responsabilidades Administrativas</i>) a rehaussé le barème des sanctions applicables aux fonctionnaires se livrant à des actes de corruption et leur impose l'obligation de publier leurs déclarations d'impôts et de soumettre une déclaration de patrimoine et d'intérêts (pour éviter les situations de conflit d'intérêts). Un système national d'audit a été mis en place pour harmoniser l'action publique de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité et le développement de capacités dans tout le Mexique. Un système a été inauguré pour permettre aux citoyens de déposer plainte, de faire état de soupçons de corruption et de suivre les affaires. Enfin, la loi générale sur la transparence a été promulguée en 2015 et les États se sont conformés à ces nouvelles obligations.</p>
Système d'innovation	<p>Création en janvier 2013 d'une fonction de coordination dans le domaine des sciences, des technologies et de l'innovation (STI) au sein du cabinet du Président, qui coordonne la stratégie numérique nationale. Augmentation du budget du Conseil national de la science et de la technologie (CONACYT, <i>Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología</i>) de 20 % environ en 2014. Objectif de porter le niveau des dépenses de recherche-développement (R-D) à 1 % du PIB en 2018 fixé dans le Programme spécial pour les STI 2014-18. La loi sur les zones économiques spéciales (ZES) a été adoptée en 2016, et des accords relatifs à sept ZES ont été signés. Le déploiement du réseau téléphonique mobile d'accès de gros <i>Red Compartida</i> est en cours.</p>
Modernisation de l'agriculture	<p>Le programme PROAGRO lancé en 2013 a réformé les subventions agricoles. Un dispositif d'amélioration de l'exploitation des surfaces irriguées (<i>Programa de Tecnificación del Riego</i>) fournit des aides à l'introduction de techniques d'irrigation dans les petites exploitations agricoles. Un programme de pôles d'activité agricoles (<i>Sistema Nacional de Agroparques</i>) a été créé pour fournir des aides à la conception, à la mise en place et à la gestion de parcs agricoles dans des zones à potentiel agricole. En 2019 ont été instaurés des prix minimums garantis aux petits producteurs de 5 produits agricoles.</p>

Assurance-chômage, pensions et prestations sociales	Le programme d'inclusion sociale Prospera, lancé en 2014 (réaménagement d'un dispositif de transferts monétaires préexistant), prévoit de meilleurs liens avec les actions en matière d'éducation, de formation et d'emploi formel pour promouvoir l'autonomisation progressive des bénéficiaires. Tout le dispositif des programmes d'aide sociale (y compris PROSPERA) est en cours de réexamen. Les initiatives annoncées dès le début de 2019 incluent notamment un programme de bourses et de formation en faveur des jeunes, l'universalisation de la pension vieillesse et un doublement des versements, des dispositifs de microcrédit à taux nul à l'intention des petits entrepreneurs, et un programme spécifique de transferts monétaires et de bourses pour les membres des communautés vulnérables dans lesquelles les vols de carburant sont les plus nombreux.
Système de Santé	L'accès aux soins a été amélioré avec la mise en place du Système de protection sociale en matière de santé (<i>Sistema de Protección Social en Salud</i> – avec notamment le régime d'assurance <i>Seguro Popular</i>). Une Stratégie nationale de prévention et de contrôle du surpoids, de l'obésité et du diabète a été lancée en 2013. En 2016, le ministère de la Santé, l'ISSSTE, l'IMSS et trois États ont signé l'Accord national en faveur d'un service universel de la santé. Le nombre d'accords sur les échanges de services de santé entre institutions a augmenté. Les initiatives visant à intégrer davantage et à améliorer la fonction achats du système de santé se sont poursuivies, grâce à l'action de la Commission interinstitutionnelle chargée de négocier les prix des médicaments et dispositifs médicaux pour les approvisionnements en situation quasi-monopolistique, et avec le regroupement des achats de médicaments et de dispositifs médicaux pour toutes les institutions publiques coordonnées par l'IMSS.
Planification urbaine	Mise en place du Programme national de développement urbain 2014-18 et du Programme national de logement 2014-18

Source : Différentes sources, dont OECD (2015^[116]); OECD (2017^[6]); OECD (2018^[61]).

Annexe B. Quantification de l'impact des réformes structurelles

Le modèle de simulation à long terme de l'OCDE présente des projections établies à partir de différents scénarios d'intervention des pouvoirs publics (Guillemette and Turner, 2018^[87]). Ces interventions portent sur des domaines dans lesquels le Mexique et d'autres économies émergentes accusent généralement un retard (éducation, qualité des institutions, etc.) et sur d'autres, dans lesquels les économies avancées de l'OCDE affichent une forte hétérogénéité (réglementation des marchés de produits, politique de l'innovation, etc.).

Ce modèle à long terme prend en compte les travaux empiriques menés récemment par l'OCDE sur l'impact des réformes structurelles (Égert and Gal, 2017^[117]), mais examine leurs effets sur un horizon temporel plus long, ainsi que les chocs dus à l'action plus générale des pouvoirs publics. Le modèle à long terme est utilisé ici, car bon nombre des chocs dus aux réformes plus spécifiques des pouvoirs publics, simulés dans le modèle à court terme, sont plus pertinents pour les pays de l'OCDE à haut revenu.

Un scénario de référence établit des projections de trajectoire de croissance en supposant que les politiques restent inchangées, même si ce scénario intègre bel et bien l'évolution probable des niveaux d'éducation en fonction de la démographie et de la courbe moyenne du développement de l'éducation dans d'autres pays (qui ferait passer le nombre moyen d'années de scolarité au Mexique de 9.2 en 2017 à 11.8 à l'horizon 2060). Dans les domaines où les résultats actuels du Mexique sont bien en deçà du résultat médian de l'OCDE, le choc dû à l'action publique fait remonter le Mexique au niveau de la médiane, tandis que dans les autres domaines où ses résultats sont plus proche du résultat médian de l'OCDE, le choc dû à l'action publique amène le Mexique au même niveau que les pays actuellement de l'OCDE actuellement en tête. L'ampleur du choc sur l'investissement public repose sur une estimation des dépenses supplémentaires en infrastructures nécessaires pour combler l'écart d'ici 2035 (2017^[118]). Les scénarios de réforme ci-après sont ainsi comparés au scénario de référence :

- indice de gouvernance porté au niveau de l'indice médian de l'OCDE d'ici 2060 (telle que mesuré par l'indice de l'État de droit de la Banque mondiale) ;
- niveaux d'instruction portés aux niveaux des pays de tête de l'OCDE (cinq premiers pays) d'ici 2040 et réduction du coefficient de Gini au niveau médian de l'OCDE d'ici 2060 ;
- indicateurs de réglementation des marchés de produits amenés au niveau des pays de tête de l'OCDE d'ici 2030 ;
- augmentation des dépenses de R-D jusqu'au niveau médian de l'OCDE d'ici 2030 ;
- augmentation de l'investissement public de 1.3 point de PIB à partir de 2025.

Ces divers scénarios laissent penser que la mise en œuvre combinée de ces réformes pourrait augmenter le PIB par habitant du Mexique de 12 % d'ici 2030, par rapport au scénario des « politiques inchangées » (Graphique 37). Cette embellie est principalement portée par une meilleure efficacité de la main-d'œuvre (c'est-à-dire par la productivité) (Graphique 37), le capital par travailleur jouant également un grand rôle. La contribution d'un accroissement du taux d'emploi est bien plus modeste. Si le Mexique peut encore accroître notablement ses taux d'emploi, en particulier parmi les femmes (Graphique 7), la productivité et l'intensité capitaliste sont des canaux qui comptent davantage pour les

mesures d'action publique considérées ici. Les réformes du marché du travail, qui auraient un impact plus fort sur les taux d'emploi, ne sont pas examinées dans le modèle à long terme utilisé pour le Mexique. La raison première en est que les interventions des pouvoirs publics susceptibles d'être modélisées sont souvent moins pertinentes, étant donné les spécificités du système mexicain. Ainsi, selon les estimations du modèle, l'accroissement du taux de remplacement des prestations de chômage aurait des effets négatifs sur le taux d'emploi. Or, il n'existe pas de prestations de chômage ni d'assurance chômage au Mexique, et la compensation du coût que représente la perte de leur emploi pour les salariés concernés pourrait, en fait, constituer une option plus porteuse de croissance par rapport au système actuel, dans lequel les coûts de licenciement sont élevés et incertains et où le champ des critères admissibles pour licencier des salariés permanents dans l'économie formelle est étroit. Qui plus est, toutes les mesures modélisées concernant le marché du travail ne s'appliquent qu'aux travailleurs du secteur formel. Cependant, étant donné que plus de la moitié de la main-d'œuvre au Mexique travaille sans être déclarée, les mesures modélisées affecteraient les coûts relatifs et, par conséquent, les incitations à embaucher des travailleurs formels par rapport à des travailleurs informels.

Les résultats présentés doivent s'accompagner d'un certain nombre d'avertissements importants. Ainsi, les complémentarités entre les politiques publiques ne sont pas prises en compte explicitement. Par exemple, les améliorations apportées à la gouvernance peuvent avoir des effets encore plus importants que ne le suggère le modèle compte tenu de l'importance de la qualité des institutions pour mettre en œuvre d'autres réformes dans l'action publique.

Un autre avertissement plus spécifique concerne l'ampleur estimée du gain que procurerait une augmentation de l'investissement public. Il a été décidé de retenir comme hypothèse une hausse de 1.3 point de PIB par an, choix qui reposait sur une estimation de McKinsey Global Institute (2017_[118]) de l'effort qu'il faudrait consentir pour combler le déficit d'infrastructures au Mexique. Ce taux aboutit un gain d'ampleur très minime, en termes de PIB par habitant, dans le modèle. Le modèle estime une relation entre un indicateur de flux d'investissement public et le PIB par habitant. Or, compte tenu du faible stock initial d'infrastructures au Mexique, le rendement marginal de l'investissement public est probablement sous-estimé. Là encore, il n'est pas tenu compte des complémentarités entre les politiques publiques dans le modèle, puisque le manque d'infrastructures peut créer des goulets d'étranglement qui empêchent de progresser dans plusieurs autres domaines. Par exemple, une meilleure infrastructure numérique peut contribuer à la croissance inclusive en facilitant le développement de l'économie numérique, en favorisant l'innovation et l'adoption des technologies et en élargissant les options pour mieux assurer la prestation de nombreux services, qu'il s'agisse de services financiers ou de services sociaux ou d'éducation, notamment. De meilleures infrastructures de transport peuvent soutenir la croissance verte, stimuler la productivité et offrir aux citoyens plus d'opportunités en termes d'éducation et d'emploi de qualité.

Études économiques de l'OCDE

MEXIQUE 2019 (VERSION ABRÉGÉE)

Grâce à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le Mexique est devenu une plaque tournante industrielle en approfondissant son intégration dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), et la part des exportations est passée de 19 % de son PIB en 1990 à 38 % en 2017. Les articles manufacturés représentent 80 % de ses exportations et sont essentiellement destinés aux États-Unis, malgré une vive concurrence de la Chine. Si les exportations de produits de moyenne technologie prédominent encore dans les exportations de biens, la part des hautes technologies et des biens plus complexes augmente au fil du temps et, comme dans d'autres pays, c'est le développement des relations commerciales actuelles qui tire la croissance des exportations.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <https://doi.org/10.1787/4ce8eb1a-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

Volume 2019/11
Mai 2019

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions



ISSN 0304-3363
ABONNEMENT 2019
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-76525-2



9 789264 765252